INSTITUTS SOLVAY
(PARC LÉOPOLD, BRUXELLES)

• •

= INSTITUT =
DE SOCIOLOGIE



BULLETIN MENSUEL

N° 8. — Octobre 1910

DÉPOSITAIRES :

MISCH et THRON
Bruxelles et Leipzig

MARCEL RIVIÈRE
Paris.

Documents divers relatifs à l'organisation de l'Institut.

— *Pour tous renseignements, s'adresser à M. Emile Waxweiler, directeur de l'Institut Parc Léopold, à Bruxelles.* —

Conditions de publication du Bulletin.

Le « Bulletin » de chaque mois paraît au cours du mois suivant. Les « Bulletins » de juillet, août et septembre sont réunis en un seul fascicule, paraissant en octobre.

A la fin de chaque année, paraît un Index systématique très détaillé des matières, dépouillées au point de vue de l'analyse sociologique.

Abonnements { Belgique : **10** francs.
Étranger : **12** francs.

S'adresser a l'Institut de Sociologie (M. De Leener, chef du Service des publications) Instituts Solvay, Parc Léopold, Bruxelles.

Organisation générale de l'Institut.

(Statuts revisés en février 1910.)

A. — But.

1. L'Institut de Sociologie Solvay constitue un laboratoire de recherches sociologiques.

2. L'Institut organise des recherches déterminées ayant pour objet l'étude scientifique de la sociologie et de ses applications.

L'Institut est également accessible aux personnes désireuses d'y entreprendre des recherches en dehors du cadre de ces études.

3. Une indépendance scientifique absolue est garantie à toutes es personnes participant aux recherches.

B. — Personnel scientifique.

4. Un directeur et des collaborateurs scientifiques sont chargés d'assurer le bon fonctionnement des recherches poursuivies à l'Institut. Le directeur représente le fondateur. Les collaborateurs scientifiques sont désignés par ce dernier ou, à son défaut, par le directeur.

5. Des attachés scientifiques peuvent être appelés à concourir, pour diverses spécialités d'études, aux travaux entrepris à l'Institut.

Au moment où il est fait appel au concours des attachés scientifiques, le directeur fixe les conditions de leur collaboration temporaire.

C. — Organisation des recherches.

6. Avant le 15 novembre de chaque année, le directeur et les collaborateurs scientifiques fixent le programme des objets de recherches pour l'année suivante.

7. Les objets de recherches sont mis à l'étude avec attribution à chacun d'eux d'un prix déterminé. Le cas échéant, une fraction du prix seulement peut être accordée; des avances peuvent être consenties en vue de recherches justifiées; le prix peut être décerné plusieurs fois pour le même objet. Les mémoires remis en réponse peuvent être publiés par les soins de l'Institut.

8. Les objets de recherches concernant la sociologie sont répartis dans les cinq catégories suivantes :

I. Les phénomènes sociaux dans leurs rapports avec la biologie générale et l'énergétique;
II. Les phénomènes sociaux dans l'éthologie végétale et animale;
III. Les phénomènes sociaux dans la psychologie comparée;
IV. L'organisation sociale;
V. L'évolution sociale.

Les recherches portant sur les applications de la sociologie sont limitées aux questions suivantes :

I. Développement des aptitudes et des capacités productives;
II. Organisation nationale et internationale du travail et de l'industrie en rapport avec les progrès dans la production;
III. Simplification dans le mécanisme des transactions;
IV. Réformes fiscales dans le sens de la taxation des fortunes au moment de leur transmission;
V. Association de la collectivité dans les profits de la production.

9. Le programme des objets de recherches est dressé en partie par le fondateur et le directeur et en partie par les collaborateurs scientifiques d'accord avec eux. Au cours de l'année, le programme peut être complété suivant les nécessités des recherches et les opportunités de collaboration offertes à l'Institut.

10. Les recherches entreprises en vue de répondre aux questions proposées, peuvent être poursuivies soit à l'Institut, soit ailleurs. Les mémoires sont adressés au directeur de l'Institut, qui désigne, pour les juger avec lui, des personnes compétentes prises en partie parmi les collaborateurs scientifiques et en partie en dehors du personnel de l'Institut. Les mémoires peuvent être rédigés en français ou en langues étrangères.

11. Les collaborateurs scientifiques reçoivent un jeton de présence par séance à laquelle ils assistent et une indemnité par mémoire soumis à leur examen. Ils peuvent participer aux recherches figurant au programme annuel.

12. En vue de faciliter les recherches, le directeur veille à constituer à l'Institut des *Archives sociologiques*, par le dépouillement critique les publications reçues, en tant qu'elles présentent un intérêt pour le programme des travaux entrepris. Ce dépouillement est assuré par le personnel scientifique. Chaque analyse acceptée pour les *Archives sociologiques* fait l'objet d'une rémunération.

13. Des groupes d'études peuvent se constituer en vue de poursuivre en commun soit des travaux d'ordre scientifique, soit des études d'application. Un secrétaire est désigné dans chaque groupe. Les groupes d'études se réunissent périodiquement et au moins une fois par mois; les réunions sont accessibles à tous les collaborateurs scientifiques. Les livres nouveaux et les derniers fascicules des périodiques reçus à l'Institut sont mis à la disposition des membres au cours des séances de groupes. Après chaque réunion, le secrétaire transmet un procès-verbal au directeur.

D. — Admissions à l'Institut.

14. Les personnes étrangères au personnel scientifique ne sont admises à l'Institut que pour y entreprendre des recherches ayant un objet déterminé.

15. Les autorisations de fréquentation font l'objet d'un bulletin envoyé sur demande par le directeur. Si les renseignements portés au bulletin sont jugés suffisants, notamment au point de vue de la préparation scientifique, une carte de fréquentation est remise.

16. Si l'état des locaux le permet, il est réservé aux personnes admises, soit un bureau, soit une salle de travail.

17. L'autorisation de fréquentation est valable pour le délai indiqué sur la carte.

A l'expiration de ce délai, l'autorisation peut être renouvelée.

E. — Services divers.

18. L'Institut comprend des services d'*administration*, de *documentation*, de *publication* et d'*éducation*.

19. Le directeur de l'Institut est chargé d'assurer la bonne marche et la coordination des divers services. Il a dans ses attributions particulières les services d'administration et d'éducation. Deux chefs de service sont chargés des services de documentation et de publication. Le personnel administratif comprend en outre un secrétaire.

20. Le *service d'administration* comprend la correspondance générale, les autorisations de fréquentation, les relations extérieures et la gestion financière.

21. Le *service de documentation* comprend :

a) Une bibliothèque et des collections de documents scientifiques;

b) Un office international d'information pour les sciences sociales, portant la dénomination d'*Intermédiaire sociologique* et ayant pour objet d'établir entre les personnalités, les sociétés, les institutions, des relations de documentation et d'aide scientifique mutuelle. Les répertoires bibliographiques de cet office sont à la disposition des personnes admises à l'Institut.

22. Le *service de publication* comprend tout ce qui concerne les publications entreprises par l'Institut, à savoir :

a) Un *Bulletin* périodique, renfermant les renseignements relatifs à l'activité de l'Institut, ainsi que le texte des notes destinées aux *Archives sociologiques*;

b) Une série de *Notes et Mémoires*, formée de fascicules in-4° sans périodicité régulière, consacrés à des travaux d'ordre sociologique ;

c) Une série d'*Études sociales*, formée de volumes in-8° consacrés aux applications des sciences sociales en général ;

d) Une série d'*Actualités sociales*, formée de volumes in-16° consacrés à la vulgarisation des questions courantes au point de vue de l'accroissement de la productivité des individus et des groupes.

23. Les travaux publiés n'engagent que leurs auteurs.

24. Les publications dans les trois séries des *Notes et Mémoires*, *Études sociales* et *Actualités sociales* comprennent, d'une part les travaux sur les objets de recherches mis à l'étude au sujet desquels le jury aurait émis un avis favorable quant à la publication, — d'autre part des travaux présentés à l'Institut et se rattachant à son programme général. Ces derniers travaux sont publiés dans la mesure ou le permettent les ressources de l'Institut et ses accords avec les éditeurs. Le directeur désigne pour les juger avec lui deux personnes compétentes, prises autant que possible parmi les collaborateurs scientifiques. Les travaux personnels présentés par ces derniers ne sont pas soumis à cette formalité.

25. Les manuscrits non acceptés sont restitués. Le directeur désigne, d'accord avec l'auteur, la série dans laquelle la publication sera faite. Sauf cas de force majeure, il fixe l'époque de la publication, suivant les nécessités d'édition des diverses séries. L'auteur signe, au moment où la publication est décidée, un accord stipulant les conditions dans lesquelles elle se fera. L'Institut assure à l'auteur une participation dans le bénéfice éventuel de la vente. Par le fait de la remise d'un travail aux fins de publication, l'Institut acquiert la pleine propriété du manuscrit, tant au point de vue des traductions que des rééditions.

26. Le *service d'éducation* a pour objet de répandre dans le public des notions concernant la sociologie en général et ses applications.

27. Dans ce but, l'Institut organise des réunions collectives réservées aux personnes participant à ses travaux, — des visites des galeries de collections et des conférences auxquelles sont invitées les institutions d'enseignement et les œuvres d'éducation populaire, — des congrès périodiques nationaux et internationaux, etc. Il veille en outre à saisir toutes les circonstances opportunes pour faire pénétrer le point de vue scientifique dans les divers domaines des sciences sociales appliquées.

Notice
sur
l'Intermédiaire sociologique

Office International de documentation et d'information pour les sciences sociales.

En vue de satisfaire à un vœu fréquemment émis (1) et conformément à un plan auquel s'est notamment intéressée l'Académie royale des sciences de Berlin, M. Ernest Solvay a assuré à l'Institut de Sociologie qu'il a créé à Bruxelles, le fonctionnement d'un Office international de documentation et d'information pour les sciences sociales.

Cet office, qui portera la dénomination d'*Intermédiaire sociologique*, aura pour objet d'établir des rapports entre les personnalités, les sociétés, les institutions, en leur permettant de coopérer à une œuvre commune de documentation et d'aide scientifique mutuelle. Il aidera à combattre les dangers grandissants de la spécialisation exagérée, en facilitant par tous les moyens la coordination des recherches. Dans aucun autre domaine cette coordination n'apparaît plus désirable qu'en sociologie, où les investigations se poursuivent dans des directions différentes, sans qu'aucun contact existe ni entre les diverses sciences sociales particulières, ni entre celles-ci et les sciences générales de la vie.

L'*Intermédiaire sociologique* contribuera à épargner aux savants des pertes de temps parfois considérables, en permettant d'aller immédiatement à la source la plus sûre, sans compromettre aucun intérêt au point de vue du caractère personnel de la production scientifique ou de la propriété des travaux entrepris ; en même temps, par la connaissance plus approfondie de tous les éléments du monde savant, ceux qui travaillent dans un domaine déterminé sauront s'ils sont ou ne sont pas seuls à l'explorer; il leur deviendra possible d'éviter les doubles emplois, les doubles recherches, les études insuffisamment documentées.

* * *

Pour réaliser ce programme, l'Institut de Sociologie Solvay met à la disposition de tous l'abondante documentation qu'il a réunie,

---

(1) Voir surtout WALTER POLLACK, *Denkschrift betreffend die Gründung eines Internationalen Verbandes zur Unterstützung der gelehrten Arbeit.* — *Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, I, 3, April 1908.

La présente organisation constitue, en fait, la première section de l'*Union Internationale* proposée par W. POLLACK; une seconde section (*Sekretariat für wissenschaftliche Hilfsarbeit*) s'occupe à Berlin, sous la direction de ce dernier, de mettre à la disposition des Instituts affiliés des assistants spécialement chargés des relations mutuelles.

les relations qu'il a établies avec de très nombreuses personnes et institutions, ainsi que l'expérience qu'il a pu acquérir dans divers ordres de travaux.

L'*Intermédiaire sociologique* constituera notamment le répertoire des travailleurs des diverses spécialités et celui des instituts, sociétés ou groupements de recherches; il se tiendra au courant de la nature et de l'avancement des études; il recueillera et communiquera les desiderata; il préparera des bibliographies sur certaines questions.

Toutefois, il ne jouera pas principalement le rôle de centre de documentation; lorsqu'une demande lui sera adressée, il fournira, si on le désire, une bibliographie aussi complète que possible. Mais sa mission sera surtout de communiquer les noms des personnes faisant autorité pour la question proposée et de nouer avec elles des relations que la seule initiative des intéressés aurait pu difficilement établir.

A l'égard des instituts, laboratoires, séminaires, l'*Intermédiaire sociologique* cherchera à organiser entre eux l'échange des publications, des résultats de recherches, voire des travailleurs ou des élèves. Si ses ressources s'augmentaient, des subsides pourraient être accordés à certaines institutions à l'effet d'indemniser un membre de leur personnel pour la besogne spéciale que ces relations réciproques imposeraient.

* * *

L'activité de l'*Intermédiaire sociologique* s'étendra aux branches suivantes des connaissances humaines, en tant qu'elles peuvent apporter leurs contributions à l'investigation des phénomènes sociaux :

Énergétique, biologie générale, physiologie, psychologie, anthropologie.

Histoire, géographie, ethnographie, démographie, hygiène, statistique.

Histoire des religions, de l'art, du langage, des littératures, des sciences, de la technologie.

Économie politique, droit.

Morale, philosophie.

Dans le domaine ainsi délimité, les informations fournies pourront notamment se rapporter aux objets énumérés ci-après à titre d'exemples :

1° Renseignements bibliographiques;

2° Indication des personnes qui ont dans leur spécialité, un ordre de recherches scientifiques déterminé;

3° Indication des sociétés et institutions fondées dans un but déterminé;

4° État de la législation ur un point déterminé;

5° Travaux des congrès et conférences, vœux émis;

6° Travaux projetés ou en cours d'exécution ;
7° Voyages, explorations ;
8° Renseignements biographiques.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées en français, néerlandais, allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, roumain, russe, danois, suédois, norvégien.

Le service d'information est gratuit.

L'*Intermédiaire sociologique* ne répond qu'aux correspondances émanant des personnes ayant adhéré à son organisation. Les demandes d'adhésion font l'objet d'un Bulletin, qui est soumis à une Commission composée du directeur de l'Institut, d'un collaborateur scientifique et du chef du service de la documentation. Lorsque la demande d'adhésion est agréée, il en est donné avis au correspondant dont le nom est aussitôt porté dans les répertoires.

L'adhésion entraîne naturellement pour la personne qui la donne, l'obligation morale de répondre, dans la mesure de ses moyens, aux demandes d'information qui lui seraient adressées ultérieurement. Par la force même des choses, cette obligation ne peut avoir aucune sanction. Chacun reste libre de garder pour soi les choses qu'il connaît et qu'il considère comme assez importantes pour constituer une propriété intellectuelle ou qu'il croit devoir taire dans l'intérêt de ses propres recherches.

Les correspondances doivent être adressées comme suit :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY,
(M. Warnotte, chef du service de la Documentation),
Parc Léopold,
BRUXELLES (Belgique).

Concours organisés par M. E. Solvay.

M. Ernest Solvay a ouvert deux concours, portant l'un sur douze questions de politique sociale, l'autre sur dix questions de physico-chimie biologique. Deux sommes de 50,000 francs chacune sont consacrées a récompenser les travaux qui auront trait a ces questions, et qui seront envoyés aux Instituts Solvay avant le 1er janvier 1914.

On peut obtenir des renseignements sur ces deux concours en s'adressant pour le premier à la Direction de l'Institut de Sociologie Solvay, Parc Léopold, à Bruxelles, et pour le second à la Direction de l'Institut de Physiologie Solvay (même adresse).

Objets de recherches proposés par l'Institut.

Le premier programme des objets de recherches sera publié dans le *Bulletin* de janvier 1911.

Travaux publiés par l'Institut

— En vente chez **Misch** et **Thron**, libraires - éditeurs —

126, rue Royale, Bruxelles et 10, Hospitalstrasse, Leipzig.

Dépôt exclusif pour la France : Marcel Rivière 31, rue Jacob, Paris

---

I. — Notes et mémoires :

1 — **Notes sur des formules d'introduction à l'énergétique physio- et psycho-sociologique,** par E. Solvay, 26 pages, 2 francs.

2. — **Esquisse d'une sociologie,** par E. Waxweiler, 306 pages, 12 francs.

3. — **Les origines naturelles de la propriété : Essai de Sociologie comparée,** par R. Petrucci, xv-246 pages, 12 francs.

4. — **Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif : Notes critiques,** par L. Wodon, 37 pages, fr. 2.50.

5. — **L'Aryen et l'anthroposociologie : Etude critique,** par le Dr E Houzé, 117 pages, 6 francs.

6. — **Mesure des capacités intellectuelle et énergétique,** par Ch. Henry, avec une remarque additionnelle (Sur l'interprétation sociologique de la distribution des salaires), par E. Waxweiler, 75 pages (*Epuisé*).

7. — **Origine polyphylétique, homotypie et non-comparabilité des sociétés animales,** par R. Petrucci, viij-126 pages, 5 francs.

8. — **Der Güterverkehr in der Urgesellschaft,** von F. Somló, 186 pages, 7 fr.

9. — **Recherches sur le travail humain dans l'industrie.** — I. *Enquête sur le régime alimentaire de 1,065 ouvriers belges,* par A Slosse et E. Waxweiler. vi-260 pages, 15 francs.

10. — **Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemins de fer belges et leurs effets sociaux,** par E. Mahaim. xv-259 pages, 20 francs.

II. — Etudes sociales :

1. — **Les Syndicats Industriels en Belgique,** par G De Leener, 2e édition, xxxij-348 pages (*Epuisé*).

2. — **L'Esprit du gouvernement démocratique,** par A. Prins, ix-294 pages, fr. 7.50.

3. — **Les Concessions et les Régies communales en Belgique,** par E. Brees, xxviij-566 pages (*Epuisé*)

4. — **Impôts directs et indirects sur le revenu.** La contribution personnelle en Belgique, l'Einkommensteuer en Prusse, l'Income-tax en Angleterre, par J. Ingenbleek, viij-518 pages, fr. 12.50.

5. — **L'Organisation syndicale des chefs d'industrie.** Etude sur les syndicats industriels en Belgique, par G. De Leener, 2 vol., xx-395 et xxi-580 pages, 20 francs.

6. — **La politique régulatrice des changes, par** M. Ansiaux. 259 pages, fr. 7.50.

7. — **L'évolution industrielle de la Belgique,** par St Levinski. xiii-444 pages, 10 francs.

III. — Actualités sociales :

1. — **Principes d'orientation sociale,** résumé des études de M. Ernest Solvay sur le Productivisme et le Comptabilisme, 2e édition. vij-92 pages, fr. 1.50.
2. — **Que faut-il faire de nos industries à domicile?** par M. Ansiaux, vij-130 pages (*Epuisé*).
3. — **Le charbon dans le nord de la Belgique.** Le point de vue technique (G. De Leener). Le point de vue juridique (L. Wodon). Le point de vue économique et social (E. Waxweiler), vij-217 pages, fr. 2 50 (*Epuisé*).
4. — **Le procès du libre-échange en Angleterre,** par D. Crick, vii-297 pages, fr. 2.50.
5. — **Entraînement et fatigue au point de vue militaire,** par J Ioteyko, ix-100 pages, fr. 1.50.
6. — **L'Augmentation du rendement de la machine humaine,** par le Dr L. Querton, vij-215 pages, fr. 2.50.
7. — **Assurance et assistance mutuelles au point de vue médical,** par le même, vij-145 pages, 2 francs.
8. — **Les sociétés anonymes: abus et remèdes,** par T. Theate, xix-225 pages, fr. 2.50.
9. — **La lutte contre la dégénérescence en Angleterre,** par les Drs M. Boulenger et N. Ensch, vij-97 pages, fr. 2.50.
10. — **Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail,** par L.-G. Fromont, xx-120 pages, 3 francs.
11. — **Ce qui manque au commerce belge d'exportation,** par G. De Leener vij-294 pages, fr. 2.50.
12. — **Ce que l'armée peut être pour la nation,** par A. Fastrez, xiij-294 pages, fr. 2.50.
13. — **Pourquoi mangeons-nous?** Principes fondamentaux de l'alimentation, par A. Slosse, 2e édition, xij-188 pages, fr. 2.50.

13*a*. — **Waaròm eten wij?** Grondbeginselen der voedingsleer, door A. Slosse, xij-151 pages, 2 francs.

14. — **La personnification civile des associations.** Avant-propos, A. Prins. L'Allemagne, R. Marcq. L'Angleterre, M. Vauthier. La France et l'Italie, P. Errera, xij-189 pages, 2 francs.
15. — **La défense sociale et les transformations du droit pénal,** par Ad. Prins, 170 pages, 2 francs.

Travaux du groupe d'études coloniales.

1. — **De la formation des fonctionnaires coloniaux.**
2. — **Le régime des terres au Congo.**
3. — **Le Katanga.**
4. — **La femme blanche au Congo.**

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Recherches sur le travail humain dans l'industrie. — II. *Enquête sur la sélection des aptitudes au travail mécanique,* par E. Waxweiler, avec la collaboration de G. De Leener. (Fasc. 10 des *Notes et Mémoires.*)

Table des Matières.

Octobre 1910.

SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI

Contributions nouvelles

aux

Archives Sociologiques

publiées par Emile Waxweiler

Les notes destinées aux Archives Sociologiques *de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques. Le programme général en a été exposé dans le* Bulletin *n° 1.*

Quelques aspects de l'éthologie sociale des Fourmis.

A propos de :

W.-H. Wheeler, « *Ants* », Columbia University, Biological Series, IX. New-York, 1910. 21 shellings.

Wheeler, William Morton. Né en 1865. Docteur en philosophie de l'Université Clark en 1892. Fréquenta aussi les universités de Würzburg et de Liége. Curateur du Musée public de Milwaukee de 1887 à 1890; professeur d'embryologie à l'Université de Chicago, 1892-99; professeur de zoologie à l'Université du Texas, 1899-1903; professeur d'entomologie économique à Harvard depuis 1908. Expéditions scientifiques au Mexique, aux îles Bahamas et à Porto-Rico. Principaux travaux : Nombreux articles dans *Popular science Monthly*, *Bulletin of the American Museum of natural history*, *Science*, *Journal für Psychologie und Neurologie*, *Biologisches Centralblatt*, *Journal of the New York entomological Society* (dont il est le directeur); *Biological Bulletin*, etc.

L'ouvrage de Wheeler constitue un véritable traité sur les Fourmis et représente un labeur considérable. L'auteur, qualifié par ses recherches personnelles sur la matière, a fort heureusement groupé et coordonné les faits et les interprétations publiées par une légion d'auteurs dans des publications innombrables; l'index bibliographique donné à la fin du volume montre combien est prodigieux le nombre des écrits sur les Fourmis, cette littérature constituant un véritable dédale, dont il est fort heureux que le livre nouveau nous aide à sortir.

Wheeler destine son œuvre à différentes catégories de lecteurs :

...to the generel reader,... to the zoologist,... to the entomologist,... and to the comparative psychologist, who is sure to find in them the most intricate instincts and the closest approach to intelligence among invertebrate animals (p. VIII).

Nous reviendrons plus loin sur la définition que Wheeler donne de l'instinct et la différence qu'il établit entre celui-ci et l'intelligence. Laissant de côté les premiers chapitres traitant de l'anatomie et de l'embryologie des Fourmis, nous examinerons la partie de l'ouvrage, d'ailleurs la plus étendue, relative à l'éthologie, après avoir, toutefois, noté quelques données importantes relatives au polymorphisme.

Le *polymorphisme* proprement dit ne se rencontre que chez les animaux coloniaux ou sociaux, où il est généralement considéré comme le résultat de la division physiologique du travail. Le polymorphisme atteint son maximum de développement chez les Insectes sociaux, avec cette différence entre les Termites et les Hyménoptères que, chez les premiers, les deux sexes sont polymorphiques, tandis que chez les seconds (Bourdons, Guêpes, Fourmis, Abeilles), les femelles seules sont différenciées en « castes » distinctes, ce qui s'explique par le fait que les colonies d'Hyménoptères sont essentiellement des familles de femelles, les mâles n'ayant qu'un rôle temporaire à jouer.

Tandis que les Bourdons et les Guêpes reproduisent encore les anciens stades du développement du polymorphisme, celui-ci se trouve complètement réalisé chez toutes les Fourmis, à l'exception de quelques formes chez lesquelles ce caractère a disparu par suite de leur parasitisme. Que le polymorphisme se soit développé indépendamment chez les différents groupes d'Hyménoptères, ou qu'il dérive chez tous d'une tendance au polymorphisme ayant existé chez un ancêtre commun, il n'en est pas moins vrai que ce caractère s'est affirmé beaucoup plus chez les Fourmis que chez les autres groupes, attendu que, chez les Fourmis, les femelles ont donné naissance à des ouvrières aptères, se présentant souvent sous deux formes au moins : les ouvrières proprement dites et les soldats.

Le polymorphisme étant évidemment le résultat de la vie sociale, la question qui se pose est celle de l'origine des sociétés d'Insectes, question qui a fait l'objet d'une note de LAMEERE examinée ici-même (1) et trop récente pour que WHEELER ait encore pu en avoir connaissance ; raison de plus pour souligner l'accord des deux auteurs, qui estiment que le nœud du problème est dans l'apparition des neutres. Ils sont également d'accord pour reconnaître que cette apparition n'a pu se faire que chez des Insectes ayant déjà des mœurs sociales, ou plus exactement familiales, et admettre que la production des neutres est le résultat d'un défaut de nutrition. WHEELER considère les neutres comme des formes faméliques et croit qu'il n'est pas improbable que « le seul instinct spécial aux ouvrières », celui d'aller aux provisions, soit le résultat direct d'un état de faim chronique. Il y a pourtant une difficulté à

(1) *Bulletin mensuel*, n° 4, avril 1910, p. 50.

relever : c'est que, malgré cette faim qui les pousserait, les ouvrières ne prélèvent pour elles-mêmes qu'une faible partie de leur butin.

Nous passons à l'admirable étude que Wheeler, se basant surtout sur les travaux de Forel et d'Emery, fait de l'éthologie des Fourmis. L'auteur constate tout d'abord que leur activité, comme celle de tous les êtres vivants, est déterminée par les besoins de la nutrition, de la reproduction et de la protection. Il note ensuite que la vie sociale permanente n'est généralement possible qu'aux animaux disposant de réserves alimentaires abondantes, ce qui ne peut guère être le cas que pour les espèces végétariennes. Justement, les Fourmis paraissent être une exception à cette règle, car les formes primitives de ces Insectes sont carnassières. A quoi Wheeler objecte que ce régime n'a été conservé que chez les formes inférieures, dont les colonies sont ou bien rares et petites, ou bien errantes, forcées qu'elles sont de chercher sans cesse de nouveaux territoires de chasse; tandis que la grande majorité des Fourmis ont adopté un régime plus varié, souvent exclusivement végétarien. Il me paraît intéressant de reproduire la liste des *ressources alimentaires* des Fourmis, telle que la donne Wheeler : .

1. La nourriture primitive, consistant en d'autres Insectes, principalement des larves sans défense, et des cadavres ou débris trouvés sur le sol;

2. Certaines Fourmis se nourrissent des larves et des nymphes d'autres espèces qu'elles pillent. Beaucoup d'espèces dévorent, en cas de disette, leurs propres larves, moyen extrême d'empêcher la destruction totale de la société;

3. Les sucs végétaux les plus variés;

4. Les sécrétions sucrées de certains Pucerons et Chenilles;

5. Les graines et les fruits;

6. Chez une tribu de l'Amérique tropicale, les cultures de Champignons que ces Fourmis soignent dans leurs nids.

Les Fourmis champignonnistes sont les plus spécialisées au point de vue alimentaire, attendu qu'elles se nourrissent exclusivement de leurs Champignons.

En ce qui concerne les habitudes que Wheeler qualifie de protectrices, elles comprennent la nidification, les soins à la progéniture, les soins personnels et les soins réciproques, les moyens de défense, etc.

Suivons Wheeler dans l'étude qu'il fait des *habitudes nidifiantes* chez les Fourmis, habitudes démontrant l'extrême

« plasticité » de ces Insectes. En effet, non seulement les espèces différentes ont des nids différents, mais, chez une même espèce, le nid varie avec les circonstances; d'où l'impossibilité de reconnaître un plan architectural défini ou d'établir une classification absolue des différentes catégories de nids. Les nids des Fourmis ont pourtant ce trait commun d'être d'une extrême irrégularité, contrastant avec ce qui est réalisé chez les Guêpes et les Abeilles, les nids des Fourmis consistant essentiellement en un système de cavités communiquant entre elles, et éventuellement avec l'extérieur par un ou plusieurs orifices. Ces cavités peuvent être creusées dans le sol ou dans des plantes, ou bien être des cavités préexistantes. Wheeler distingue, mais en spécifiant qu'il existe des formes intermédiaires, les catégories suivantes de nids : les nids dans le sol, les nids dans des cavités de plantes (cavités naturelles ou artificielles) et les nids suspendus. Sans pouvoir entrer dans l'examen détaillé de ces différentes catégories de nids, mentionnons comme particulièrement étonnants, les nids de certaines Fourmis, formés de feuilles attachées ensemble à l'aide de fils de soie, ces fils étant fournis par les larves, que les ouvrières saisissent entre leurs mandibules et manœuvrent à la façon d'une navette.

Wheeler a rappelé (p. 5) la distinction faite par Topinard, mais aujourd'hui fort discutée, de six stades dans l'évolution des sociétés humaines : chasseur, pastoral, agriculteur, commercial, industriel et intellectuel, stades dont, comme l'a remarqué Lubbock, les trois premiers se retrouvent chez les Fourmis. Chez ces Insectes, les espèces primitives et carnassières correspondent au stade chasseur du développement de la société. Les Fourmis moissonneuses marquent une étape plus avancée : elles emmagasinent des graines, surtout de graminées, après les avoir séchées et mises dans l'impossibilité de germer. Nous sommes conduits par là aux relations beaucoup plus étroites, parfois qualifiées de symbiotiques, qui s'établissent entre Végétaux et Fourmis. Certaines plantes « myrmécophiles » présentent des adaptations aux Fourmis, leur fournissant le gîte (des cavités spéciales) et « le couvert », en échange, semble-t-il, de la protection que constituent ces Fourmis contre les herbivores variés (parfois d'autres Fourmis).

Les relations des Fourmis avec des Végétaux ne sont nulle part plus étroites que dans le cas des espèces champignonnistes, vivant réellement en symbiose avec les Champignons

qu'elles cultivent. L'adaptation est si étroite que ces Fourmis n'ont pas d'autre nourriture que leurs Champignons, et que ceux-ci ne se rencontrent jamais en dehors des fourmilières.

Nous avons déjà rappelé le fait que certaines Fourmis se nourrissent des excrétions sucrées d'autres Insectes, surtout des Pucerons et de quelques Chenilles. Ces Pucerons sont les « animaux domestiques » bien connus des Fourmis, qu'elles ne se contentent pas d'exploiter, mais auxquels elles accordent quelques compensations, de sorte qu'il peut, jusqu'à un certain point, être ici question de mutualisme. Pourtant, il n'est pas douteux que l'association soit tout à l'avantage des Fourmis; c'est ce que WASMANN a rendu par le nom de trophobiose, qu'il applique à ce genre de relations, et qu'il distingue nettement de la myrmécophilie.

Les *Myrmécophiles* sont (à part quelques Crustacés et Arachnides) des Insectes — surtout Coléoptères — habitant à des titres divers les fourmilières, qu'ils soient ennemis, indifférents ou amis. Nous ne pouvons examiner ici cette question des Myrmécophiles, qui nous a déjà occupé antérieurement [1] et sur laquelle nous aurons encore à revenir dans un prochain article. Notons seulement que WHEELER ne croit pas nécessaire d'admettre, avec WASMANN, l'existence d'un « instinct spécial de symphilie » pour expliquer les soins que les Fourmis accordent aux larves de leurs symphiles, au détriment de leur propre progéniture; il pense, au contraire, qu'il s'agit d'une altération de l'instinct maternel, comparable à celles qui font élever des Canards par une Poule ou allaiter des Chiens par une Chatte.

Passons avec WHEELER à une revue des *relations des différentes espèces de Fourmis entre elles*. Nous trouvons d'abord la « symbiose sociale », réalisée dans les nids composés (deux espèces dans un nid mixte) et dans les colonies mêlées (deux espèces dans un nid indivis). WHEELER distingue plusieurs cas: *plesiobiose*, deux ou plusieurs espèces de Fourmis (ou parfois de Termites) établissant leurs nids en contiguïté plus ou moins étroite — par exemple, sous une même pierre; — dans ce cas, les colonies juxtaposées sont indifférentes ou hostiles; *parabiose*, deux espèces vivant amicalement en commun, mais tenant leurs larves séparées; *cleptobiose*, une petite espèce, établissant son nid près du nid ou dans le nid d'une autre

(1) *Bulletin mensuel*, n° 3, mars 1910, p. 34.

espèce, des reliefs desquels elle se nourrit, quand elle ne va pas jusqu'au véritable pillage; *lestobiose*, une espèce voleuse, à ouvrières petites et habitant l'intérieur des parois du nid qu'elle exploite, vivant au détriment d'une autre espèce; *phylacobiose*, cas où, d'après Wasmann, une espèce de Fourmi, habitant une termitière, assurerait la défense de celle-ci, ce que Wheeler met en doute; enfin, *xenobiose*, qui suppose une adaptation telle que l'une des espèces au moins ne peut plus vivre que dans cette association toute amicale.

Il n'y a qu'un pas, vite franchi, de ces différents cas de symbiose sociale au parasitisme social. Wheeler montre comment l'origine de ce parasitisme a été vainement cherchée dans une initiative des neutres, tandis qu'on l'a trouvé dans le comportement des femelles. Chez les espèces primitives, les nouvelles colonies sont, en effet, fondées par une femelle fécondée, qui assume à elle seule toutes les difficultés du début; mais, dès que la nouvelle colonie a acquis un développement suffisant, la mère perd toute son indépendance : pendant le reste de sa vie, elle continue à produire de nouveaux individus, mais elle est tributaire de ses enfants. Fait à noter, dans la plupart des colonies fondées de cette manière, de nouvelles femelles, soit filles de la mère commune, soit originaires d'autres colonies, entrent en fonctions, et ce sans avoir à fournir l'effort initial, car les difficultés du début leur sont évitées. Dès leur éclosion elles sont dépendantes de la colonie, qui les loge, bien que, dans d'autres conditions, elles auraient encore été capables de fonder, à elles seules, de nouvelles sociétés. Chez d'autres espèces, cette faculté est perdue : les femelles fécondées doivent être adoptées par des colonies de leur espèce, que ce soit celle dont elles sont issues ou une colonie voisine. Une nouvelle étape est marquée par la faculté, pour la femelle fécondée, d'être adoptée par des colonies d'autres espèces, ce qui conduit à un parasitisme facultatif. Enfin, il est des espèces dont les femelles sont toujours adoptées par des colonies d'autre espèce, et ceci conduit au parasitisme obligatoire, les espèces qui le présentent perdant finalement leur classe ouvrière. Cette sériation paraît bien établir que le parasitisme est le terme final de l'évolution subie par l'éthologie des femelles, évolution qui s'est faite dans le sens d'une perte de l'indépendance de ces femelles.

Le *parasitisme* peut n'être que temporaire. Dans ce cas, la femelle fécondée, après s'être fait adopter par la colonie étrangère, tue les femelles légitimes, de sorte que la colonie

hospitalière finit par s'éteindre, non sans que la femelle intruse ait eu le temps de faire élever ses premières larves, de sorte que l'espèce parasite se substitue à l'hospitalière. Du fait de l'invasion parasitaire, la colonie hospitalière subit une *castration sociale*, comparable à la castration parasitaire provoquée chez nombre d'animaux par la présence d'un parasite. On conçoit que cette suppression, par la société parasite, de la société hospitalière, n'est normale que dans le cas où le parasite est capable de s'émanciper ultérieurement. Quand le parasitisme est permanent, l'espèce parasite ne peut naturellement subsister elle-même qu'à la condition de respecter l'existence de la colonie hospitalière.

Je crois inutile de suivre Wheeler dans l'étude qu'il fait des Fourmis esclavagistes, dont les mœurs sont généralement connues dans leurs grands traits. Notons que l'auteur estime comme certain que l'on ne peut trouver une explication rationnelle de l'esclavagisme autrement qu'en y reconnaissant une forme de parasitisme dans laquelle les esclaves sont les hôtes. Les esclavagistes seraient en somme des parasites ayant réduit leurs hôtes en esclavage.

Comme terme de l'évolution du parasitisme, Wheeler distingue deux catégories de parasites sociaux permanents, Fourmis vouées pendant toute leur vie à dépendre de leurs hôtes : les esclavagistes dégénérées et les parasites sociaux permanents proprement dits : les premières laissent vivre les femelles de l'espèce qui les hospitalise, tandis que les secondes vivent dans des colonies dont les femelles ont été éliminées et diffèrent en outre par ce qu'elles ont perdu les neutres. En d'autres termes, du parasitisme social temporaire, auquel nous avons vu certaines espèces avoir recours pour fonder leurs colonies, auraient dérivé, d'une part, l'esclavagisme, successivement facultatif, obligatoire et dégénéré, d'autre part, le parasitisme social permanent, dans lequel on voit des espèces, ne comportant plus que des individus fertiles des deux sexes, se faire adopter par des espèces hospitalières, les femelles de l'espèce parasite tuant les femelles de leurs hôtes, quand ceux-ci n'immolent pas eux-mêmes leurs propres femelles pour faire place aux parasites!

Wheeler conclut :

...He who without prejudice studies the history of mankind will note that many organizations that thrive on the capital accumulated by other members of the community, without an adequate return in productive labor, bear a significant resemblance to many of the social parasites among ants. This resemblance has been

studied by sociologists, who have also been able to point to detailed coincidences and analogies between human and animal parasitism in general (renvoi à MASSART et VANDERVELDE : *Parasitisme organique et Parasitisme social,* 1893). Space and the character of this work, of course, forbid a consideration of the various parasitic or semi-parasitic institutions and organizations — social, political, ecclesiastical and criminal — that have at their inception timidly struggled for adoption and support, and, after having obtained these, have grown great and insolent, only to degenerate into nuisances from which the sane and productive members of the community have the greatest difficulty of freeing themselve (pp. 503-504).

WHEELER se livre, enfin, à un examen approfondi des sensations chez les Fourmis et des réactions qu'elles présentent, c'est-à-dire de leur comportement en présence des *stimuli* les plus variés. Il admet que les réactions peuvent se classer en trois catégories : l'acte réflexe, l'acte instinctif, constituant, d'après certains auteurs, un enchaînement de réflexes, pour ainsi dire des mélodies de réflexes, et l'acte adapté aux circonstances, rendu possible par la « plasticité » du comportement, et plus ou moins influencé par l'expérience individuelle de l'organisme, acte que beaucoup considèrent comme essentiellement intelligent.

Voici la définition que, après tant d'autres, WHEELER essaye de l'instinct :

...An instinct is a more or less complicated activity manifested by an organism which is acting : first, as a whole rather than as a part; second, as a representative of a species rather than as an individual; third, without previous experience; and fourth, with an end or purpose of which it has no knowledge (p. 518).

L'auteur constate que l'instinct peut être étudié à quatre points de vue : éthologique, physiologique, psychologique et métaphysique. Aux deux premiers points de vue, on considèrera les « actions instinctives », tandis qu'aux deux derniers, on envisagera les « sentiments instinctifs » (du moins est-ce ainsi que je crois devoir traduire « instinct-feelings »).

En ce qui concerne les actions instinctives, WHEELER se range (p. 521) à l'opinion de DRIESCH et de LOEB, d'après laquelle il est peut-être impossible de séparer les activités instinctives des activités de croissance et de développement, tous les instincts convergeant d'ailleurs vers la propagation de l'espèce.

L'instinct suppose un comportement stéréotypé, mais ce que Wheeler appelle « the plastic behavior », c'est l'action basée sur l'expérience individuelle, qui ne se conçoit guère sans facultés intellectuelles. Wheeler estime que, quand Wasmann

...persists in comprising under instinct also the modifiable activities of organisms, he clearly reveals his zeal to minimize the difference between automatic and plastic behavior on the one hand, and to increase the gap between the latter and ratiocination on the other, in order to save one of the old Thomistic dogmas concerning the nature of the human soul (p. 531).

Wheeler, se basant sur différentes considérations, accorde aux Fourmis un certain degré de mémoire, mais il ne pense pas que ces animaux puissent « se souvenir » dans le vrai sens du mot — c'est-à-dire à notre façon. Il est vrai qu'il met en doute l'existence d'une telle faculté même chez les animaux supérieurs :

...We must admit, as Miss Washburn says, that it is not easy to prove the possession by an animal of memory in the sense of *having ideas of absent objects*, rather than in the sense of *behaving differently to present objects because of past experience with them.* The dog shows clearly that he remembers his master in the latter sense by displaying joy at the sight of him. Can we be sure that he has remembered him in the former sense during his absence; that is, that he has had a memory image of him (p. 539)?

Le seul fait que les Chiens rêvent manifestement me paraît indiquer que ces animaux ont de véritables souvenirs, ceux-ci pouvant d'ailleurs différer des nôtres autant que les sensations qui ont été à la base de ces souvenirs.

Wheeler met fortement en doute que les observations publiées jusqu'à présent comme démontrant le raisonnement chez les Fourmis soient probantes, et il faut reconnaître que la démonstration ne paraît en effet pas faite, si toutefois elle est possible. Wheeler estime que la question doit être réservée.

L'auteur ne paraît pas disposé à voir dans l'instinct un premier degré d'intelligence, car il conclut :

...It is, in fact, quite futile to attempt a phylogenetic derivation of the automatic from the plastic activities or *vice versa*, for both represent primitive and fundamental tendencies of living protoplasm, and hence of all organisms. As instinct, one of these tendencies reaches its most complex manifestation in the Formicidæ, while the other blossoms in the intelligent activities of man (p. 544).

M. de Selys-Longchamps.

Sur la part de l'instinct dans la vie psychique des animaux et de l'homme.

A propos de :

Hachet-Souplet, « Théories et applications psychologiques du dressage ». (*Bulletin de l'Institut général Psychologique*, Paris, mai-juin, 1910.)

La question de la psychologie animale se pose aujourd'hui, sinon dans des termes nouveaux, au moins sur une base nouvelle ; nous n'en sommes plus réduits à quelques observations sérieuses noyées dans un amas d'anecdotes plus ou moins certaines ; mais l'exploration expérimentale fournit un terrain sûr et des matériaux d'études précis à une science qui en est encore aux premiers termes de son activité.

On sait que dans cet ensemble d'investigations, Hachet-Souplet a pris une direction particulière : dans plusieurs travaux déjà, il a insisté sur l'importance du dressage pour l'appréciation des aptitudes intellectuelles des animaux. Il vient encore d'étudier le dressage des professionnels et il cherche à en retirer les données psychologiques qu'il peut comporter. Il montre notamment que certains actes instinctifs, qui apparaissent comme complexes et mystérieux, pourraient s'expliquer d'une manière assez simple. Sans doute, on est ici au début d'une étude qui doit être poursuivie et dont chacun des termes doit encore être soumis à une critique attentive pour qu'ils puissent être retenus à titre de conclusion. Il semble bien, en tout cas, que la direction dans laquelle on s'engage soit pleine de promesse.

Hachet-Souplet caractérise d'une façon bien nette le processus psychique du dressage. Il dit qu' « en somme le dressage ordinaire des professionnels consiste à déterminer par la contiguïté des *enchaînements* de sensations et d'impulsions motrices ».

Pour retirer tout le fruit de cette définition précise, il faut la compléter par les observations suivantes de cet auteur :

... Quand on parle de la « chaîne » associative, il est évident que ce n'est là qu'une image ; on l'a même assez justement critiquée. A la théorie de la chaîne, on a voulu substituer celle du flot, du fleuve où les gouttes d'eau se juxtaposent dans un perpétuel courant tou-

jours renouvelé; M. Pieron a montré que cette image ne s'accorde pas avec certains faits psychologiques. On a également proposé l'image de la trame et celle de l'étoile, qui se rapprochent évidemment davantage de la réalité, puisque les associations semblent se faire non linéairement, mais dans plusieurs directions. Toutes ces figures sont cependant plus ou moins inexactes, car le *rapprochement* des sensations qui nous semblent voisines *n'est pas dans l'espace, mais dans le temps*. L'être sentant, n'étant pas un point géométrique, existe en tous les points de sa substance sentante; les sensations qu'il éprouve peuvent être concomitantes; elles peuvent se succéder; dans ce second cas, elles sont *à la suite* l'une de l'autre, *non dans l'espace, mais dans le temps*. J'ai pris la précaution de faire cette distinction qu'il convient d'avoir présente à l'esprit; mais m'étant expliqué sur ce point, je vous demanderai la permission d'employer, par la suite, l'image de la chaîne qui a l'avantage d'être très commode; c'est un de ces à peu près dont il est souvent nécessaire de se contenter (p. 157).

Soit, par exemple, un corbeau. Il s'agit de lui apprendre à tirer une sonnette au commandement. Le dresseur commencera par dire : « Sonnez », c'est-à-dire par accomplir l'*acte-signal* qui va être le point de départ de l'enchaînement. Aussitôt après avoir prononcé le mot «Sonnez!» il place, sous le bec du corbeau, l'extrémité d'un cordon de sonnette auquel un morceau de viande est attaché. L'oiseau ne peut arracher cet appât qu'en secouant la corde, et, par conséquent, en carillonnant tant bien que mal. Après de nombreuses répétitions, le dresseur peut supprimer la viande : « l'habitude de tirer sur la corde, après avoir entendu le mot « sonnez! » est prise, et le corbeau *obéit à ce mot*, en ayant l'air, mais en ayant l'air seulement, de le comprendre ».

L'analyse psychologique de ces faits de dressage conduit à des conclusions extrêmement intéressantes :

... Partant d'une observation empirique qui leur a appris que les sensations et les impulsions motrices *une fois enchaînées se répètent* dans l'ordre des excitations qui les ont produites, les dresseurs qui, par exemple, veulent obtenir qu'un animal vienne à eux, au mot « ici ! », commencent, comme je vous l'ai déjà dit, par prononcer ce mot, qui, dans le présent n'a aucun effet sur l'animal. Et, tout de suite après, ils offrent à leur élève une nourriture qui lui est agréable; c'est cet appât qui détermine l'acte de venir, — ce qui n'est qu'une réaction naturelle; mais, plus tard, on peut supprimer l'appât, le mot « ici » *qui a toujours précédé l'offre de l'appât*, déclenche, à son tour, la réaction. Plus tard encore on peut remarquer que successivement la chaîne des sensations est rattachée à des antécédents psychologiques de plus en plus anciens.

C'est ainsi que dans les exhibitions d'animaux dressés, un sujet A, devant « travailler » après un sujet B, finit par ne plus attendre l'ordre du maître et descend de son escabeau dès que B a terminé son « travail »; plus tard encore A n'attendra même plus la fin des exercices de B pour venir au maître, qui sera forcé de sévir pour rétablir l'ordre.

En représentant les sensations par les lettres *d*, *c*, *b*, *a*, et la réaction par *r*, le phénomène se présente sous cette forme :

Les flèches indiquent :
1° l'ordre des excitations : ⟶
$d, c, b, a = r$
2° l'ordre des associations : ⟵
3° l'ordre de répétition mnémonique : ⟶

Les associations se font dans l'ordre alphabétique; mais dans la reproduction mnémonique, la succession des sensations et réflexes composant la chaîne est dirigée dans le sens contraire, dans le sens même des excitations primitives dont la première seule est dès lors donnée.

En un mot, la chaîne s'allonge par adjonction en remontant vers les premières sensations provoquées; et les maillons de la chaîne repassent dans le sens contraire dans le champ de la mémoire. C'est là ce que nous avons appelé : la loi de récurrence (pp. 158-159).

Cette *loi de récurrence*, il est légitime de l'appliquer aux animaux vivant à l'état de nature; et dès lors, elle peut fournir des indications intéressantes relativement à certains actes de prévision. Par exemple, les espèces migratrices qui quittent le Nord pour le Midi à l'approche du froid ont pu partir d'abord au moment où la nourriture leur manquait; ensuite, au moment du refroidissement de la température, où certains signes extérieurs comme la chute des feuilles de certains arbres, la diminution de longueur du jour, etc., annonçaient le froid et, par suite, le manque de nourriture. La loi de récurrence s'est exercée de manière à faire dépendre les actes de l'animal d'excitations qui, dans le temps, sont de moins en moins rapprochées des circonstances qui ont, dès l'abord, provoqué ces mêmes actes. Il s'ensuit que l'oiseau migrateur a l'air de prévoir, quand il déploie simplement le mécanisme d'un instinct. Il est intéressant de noter à cet égard l'expérience faite sur les vanneaux.

... Nous nous contenterons d'indiquer sommairement le dispositif qui nous a permis d'étudier le mécanisme des migrations, surtout chez les vanneaux. Il consiste en deux longs couloirs limités par des filets et formant une croix parfaite. A leur intersection, se trouve un grand carrefour. Chaque extrémité de la croix est munie

d'un abri dont la température, modifiée à volonté, peut devenir assez élevée et se faire sentir jusqu'au carrefour.

D'abord les vanneaux, placés dans le carrefour central, et libres de se diriger vers l'embranchement qui leur semblait le plus favorable, ont toujours choisi l'abri le plus chaud, sans aucune « considération » pour les influences magnétiques extérieures, dont on a si souvent parlé. Puis en provoquant des sensations représentatives diverses, *avant* les impressions d'abaissement artificiel de température, nous les avons rattachées à l'impression de froid et nous avons, dès lors, obtenu des départs vers la branche formant notre midi, par exemple après un effet lumineux ou encore après un son prolongé, n'effrayant pas les oiseaux.

Ce fut là une démonstration de la *loi de récurrence* et une explication des prétendues prévisions raisonnées des oiseaux migrateurs, ce fut aussi l'une de nos premières *synthèses d'instinct*.

La plupart des *prévisions* des animaux peuvent s'expliquer en partie par la loi de récurrence (pp. 159-160).

D'autre part, Hachet-Souplet montre que « entre les industries des animaux déterminées par les circonstances extérieures, et, d'autre part, les talents que les animaux acquièrent par le dressage, il y a une étroite parenté ». Cependant, si le mécanisme du dressage sert à dégager les conditions qui s'exercent dans le milieu naturel, il n'apparaît point encore que l'identité des phénomènes soit prouvée d'une manière satisfaisante. C'est une direction indiquée plutôt qu'une conclusion certaine; car on touche là à des phénomènes qui, dans la vie naturelle de l'animal sont en relations avec des conditions de milieu bien plus complexes que celles de l'animal captif soumis au dressage.

Une partie très interessante du travail de Hachet-Souplet est celle qu'il consacre « au dressage par persuasion », dans lequel on peut saisir de véritables marques d'intelligence.

... Dans le dressage par persuasion, on s'efforce de concentrer l'attention du sujet, puis de lui faire *comprendre* par gestes les choses très simples qu'on attend de lui, sans cependant chercher à ce qu'il *imite* des mouvements que l'on ferait soi-même, ce qui pourrait ne mettre en activité que l'instinct pur.

Quand, en dehors de toute association simple, l'animal a compris ce qu'on attend de lui et l'a prouvé en exécutant, à quelques reprises différentes, le mouvement qu'on lui demande, le but scientifique est atteint, mais non le but du dressage pratique; car il reste à faire répéter un très grand nombre de fois ce mouvement, de façon à le transformer par l'habitude en un réflexe secondaire relié à un signal. En effet, tant que l'acte est déterminé par la volonté consentante du sujet, l'animal peut désobéir à l'occasion, et le

dressage n'est pas « fini », comme le disent les professionnels (p. 167).

On ne pourrait mieux résumer les conclusions de ce travail qu'en citant ces paroles :

... pour nous résumer, *le dressage par associations* déterminées par la contiguïté (qui est en usage dans les cirques) permet, grâce à certaines adaptations, l'exploration des sens et l'étude de la formation des associations ; il a servi à établir l'importante *loi de récurrence*. Il permet, ainsi que *le dressage comportant des éliminations de réactions non encouragées*, de comprendre la formation des instincts complexes, des prévisions instinctives et des industries animales. Ces deux modes d'éducation éclairent d'ailleurs l'un et l'autre une foule de problèmes que nous n'avons même pas pu indiquer. Enfin, la *persuasion* nous ouvre des aperçus nouveaux sur l'intelligence proprement dite (pp. 169-170).

Les résultats de ces études méritent d'être suivis avec la plus grande attention par les sociologistes.

Je suis convaincu, quant à moi, que l'examen du contenu intellectuel de nombreux actes sociaux ou d'actes d'adaptation de l'homme au milieu naturel montrera qu'ils doivent subir une critique sévère et se voir vidés de tout contenu purement intellectuel pour rentrer dans l'instinctif.

Entre le primitif se déplaçant de ses cantonnements d'hiver à ses cantonnements d'été, ou de sa maison d'hiver à sa maison d'été, et l'oiseau migrateur, il n'y a pas de différence essentielle, même quand la série des actes de ce dernier est régie par la loi de récurrence. Elle agit aussi sur l'homme. Ce qui trouble, au point de vue de l'analyse psychologique, c'est l'usage qu'il a du langage et l'explication qu'il se donne à lui-même de ses propres actes. Mais c'est une question de savoir si le langage exprime seulement ce complexe d'impulsions, cet état organique qui accompagne la montée périodique et le déploiement de l'instinct ou s'il exprime un processus psychologique à contenu non plus émotif, mais intellectuel. C'est une des questions les plus graves que la psychologie moderne ait à résoudre. Elle doit cesser d'être dupe de l'explication que l'homme se donne à lui-même de ses actes instinctifs. Et, dans le milieu social où la valeur intellectuelle de l'individu disparaît, il y a à établir la discrimination nécessaire entre le phénomène permanent et le phénomène exceptionnel. Si l'on cesse de rechercher la psychologie humaine dans des individualités cultivées et supérieures, qu'on l'observe dans

les sociétés primitives et aux degrés les plus bas de nos sociétés complexes, on pourra, sans grande exagération, dire de l'homme ce que Hachet-Souplet dit de l'animal : « Certes, l'intelligence éclaire parfois l'âme des animaux supérieurs, mais ce sont là des *éclairs de génie* après lesquels l'animal retombe à l'inconscience des instincts. »

R. Petrucci.

La méthode de dressage appliquée à l'étude des localisations cérébrales.

A propos de :

Swift, W. B., « Demonstration eines Hundes dem beide Schäfenlappen extirpiert worden sind ». Vortrag gehalten in der Gesellschaft für Psychiatrie und Neurologie in Berlin am 9. Mai 1910. (*Neurologisches Centralblatt*, 1. Juli 1910.) Discussion (*Ibidem*).

L'hypothèse qu'il existerait des centres cérébraux ou plus précisément corticaux sensorio-psychiques revient, je pense, à Campbell qui l'exprima dans son bel ouvrage sur les localisations histologiques cérébrales (1905). Mais, à la vérité, il convient de remarquer que cette idée séduisante, malgré les apparences que l'histologie et la clinique apportent en sa faveur est loin d'être prouvée. Nous constatons assurément que la vision, que l'audition, par exemple, sont capables d'être conservées chez des individus anormaux, alors que l'association, la compréhension, l'utilisation psychique en un mot, des impressions qu'elles donnent a totalement ou partiellement disparu.

Aussi sommes-nous tenus jusqu'à nouvel ordre de considérer la carte cérébrale de Campbell sur laquelle nous lisons une aire visuelle, entourée d'une aire visuo-psychique, une aire auditive à côté d'une aire audito-psychique comme une anticipation vraisemblable peut-être, que nous pouvons espérer vérifier, sans doute, mais comme une anticipation prématurée. Et pourtant combien féconde serait l'acquisition d'une semblable donnée ! Quelle porte ouverte à l'interprétation des centaines de champs structuraux reconnus par le microscope dans l'écorce cérébrale ! Pour ma part je tiendrais pareil progrès pour équivalent à la découverte du centre du langage.

C'est pourquoi un intérêt très vif s'attache à toutes les recherches qui pourraient venir couronner l'idée de Campbell de la confirmation des faits.

Malheureusement la clinique et les constatations d'autopsie sont à peu près impuissantes à répondre à cette aspiration, faute de lésions suffisamment restreintes, faute aussi de localisations fonctionnelles unilatérales, ce qui nécessite la coïn-

cidence providentielle de deux lésions simultanées et absolument symétriques dans chaque hémisphère, pour permettre de constater l'abolition globale de la fonction étudiée.

Ces lésions bilatérales symétriques sont rares, extrêmement rares, et comme elles doivent en outre, pour répondre à nos questions, être extrêmement limitées, il faut un véritable concours de chances pour pouvoir en inférer des conclusions irréprochables.

C'est pourtant par la clinique et l'autopsie que nous connaissons la localisation très approximative du centre de l'audition, par exemple. Quelques cliniciens maniant un grand matériel pathologique ont eu, comme Mott, récemment, le bonheur de relever des lésions bilatérales de la première circonvolution temporale particulièrement dans son tiers postérieur qui avaient produit, du vivant du sujet, une surdité complète.

Par la clinique encore, nous avions appris à connaître l'existence de la surdité verbale, ou plutôt de l'incapacité de comprendre les paroles entendues, avec conservation de la lecture et de l'écriture par exemple.

N'empêche que les analyses cliniques vont beaucoup plus loin que ne peuvent aller actuellement les recherches *post mortem*, et on relève chez certains malades de fines décompositions dans l'utilisation psychique des perceptions sensorielles dont nous ne pouvons retrouver avec certitude le parallèle organique sur les pièces grossièrement altérées qui se présentent aux examens nécropsiques.

Évidemment l'application systématique des données de l'histologie à cette étude nous y conduira, mais il n'en est pas moins vrai que l'expérience physiologique sera toujours l'indispensable « lady with the lamp », qui permettra d'interpréter sagement.

A ce point de vue il faut savoir gré aux chercheurs qui contribuent à augmenter le nombre et la précision de nos moyens d'investigation.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans une communication à l'Institut, de signaler les avantages de la méthode du dressage, appliquée par Franz à l' « étude des fonctions du lobe frontal ». Cette méthode est appelée à rendre d'autres services.

O. Kalischer, de Berlin (1907), l'appliqua également comme moyen de recherches sur l'audition, l'olfaction et le sens des couleurs. Nous nous en tiendrons à rapporter brièvement ce que cette méthode a permis d'apprendre au sujet de l'audition.

KALISCHER publia de nouvelles expériences en 1909 dans *Archiv für Anatomie und Physiologie.*

KALISCHER dresse ses chiens à ne prendre la nourriture qu'on leur offre, qu'au signal d'un accord d'orgue ou de piano, tandis qu'ils n'y touchent pas aussi longtemps que d'autres accords que ce « fresston » se font entendre. Le dressage est assez rapide, en quinze jours environ.

Le dressage peut être mené si loin qu'un intervalle d'un demi-ton suffit à empêcher le chien d'agir comme si le « fresston » était donné.

Les animaux, ainsi préparés, sont prêts aux expériences soit sur le limaçon, soit sur l'appareil vestibulaire soit sur le cerveau temporal. Nous nous bornerons à rapporter les résultats des expériences cérébrales. Les observations sur quelques chiens dressés de la sorte, puis ayant subi l'ablation de deux lobes temporaux, avaient amené KALISCHER à conclure que même alors l'animal réagissait encore aux différences de tons. Il en concluait que la réaction aux tons devait être un processus sous-cortical.

ROTHMANN (1908) ayant repris ces expériences sur deux chiens en se bornant à extirper la première circonvolution temporale ne put réussir, comme KALISCHER, à observer la conservation des réactions aux sons et concluait naturellement à une localisation corticale du phénomène.

JACOBSOHN fit des coupes sériées des cerveaux des animaux de KALISCHER qui démontraient que toute la région acoustique avait bien été enlevée des deux côtés. Mais il émit l'hypothèse que la réaction observée par KALISCHER pouvait être un phénomène psychique ayant une autre localisation corticale que dans la région temporale.

B. SWIFT vient de communiquer à la Société de psychiatrie et neurologie de Berlin (9 mai 1910) les résultats d'expériences ultérieures entreprises pour la même méthode avec JACOBSOHN. Une chienne fut dressée à prendre sa nourriture au signal d'une note déterminée (trompette) et à s'en abstenir ou à cesser de manger au signal d'une autre note plus haute que la première. En quatorze jours la chienne réagissait aux deux tons. On continua le dressage pendant un mois, puis on fit l'ablation du lobe temporal gauche. Après trois jours de repos la chienne réagissait déjà correctement aux deux tons. Dix jours plus tard, nouvelle opération, ablation du lobe temporal droit. Après l'opération on tente un nouveau dressage pendant trois mois. Bien que complètement sourde, après dix-sept jours, la

chienne réagissait comme autrefois. Swift fit la démonstration devant la société sur deux chiens traités de la même façon. Les erreurs commises par ces animaux opérés sont extrêmement rares. Pour Swift, la réaction aux tons diffère des réflexes au bruit par son caractère psychique traduit par sa lenteur, sa soumission à l'inhibition, sa fatigue plus facile, il en conclut que cette réaction extériorise un processus cérébral de caractère intellectuel, localisé en dehors de la région temporale.

Le point vraiment intéressant de ces constatations et qui retint, du reste, l'attention dans la discussion qui suivit à la Société de psychiâtrie et neurologie de Berlin, c'est qu'un animal absolument sourd puisse encore être dressé à réagir au ton, soit encore sensible à des différences de hauteur du son, après ablation bi-latérale du lobe temporal.

Il est difficile, comme le fait observer Rottmann, de contester le fait et de croire que la surdité n'est pas complète. Un fait capital dans l'interprétation de ces expériences a été fourni par Kalischer qui a démontré que la différenciation de la hauteur du son persistait chez des animaux dont l'appareil auditif périphérique (limaçon) avait été totalement détruit, mais dont le vestibule et le nerf vestibulaire étaient intacts. On peut se demander, dès lors, si la différenciation du ton constatée ne peut pas se baser sur une tout autre excitation que des impressions acoustiques proprement dites, reçues par le nerf vestibulaire dont la terminaison dans le cerveau n'est que soupçonnée.

S'agit il d'une sensibilité vibratoire exaltée par l'absence d'audition? S'agit-il d'une suppléance fonctionnelle par d'autres centres cérébraux? Ou bien Jacobsohn et Swift ont-ils raison de voir dans ces phénomènes un processus psychique indépendant des centres d'audition proprement dit? Les faits n'en sont pas moins intéressants et suggestifs.

Ils démontrent, en même temps, les services que peut rendre la méthode du dressage et le champ immense qu'elle ouvre à la physiologie cérébrale aidée des localisations histologiques. La méthode de dressage ingénieusement appliquée par les physiologistes pourra-t-elle nous dire si la distinction de Campbell entre les centres sensoriel et sensorio-psychique répond à la réalité?

Ce jour-là, l'étude du comportement de l'être humain aura fait un grand pas, et parmi ses progrès, la sociologie saura retrouver les siens.

Mais, pour le moment, il me semble qu'une question préalable se pose, les complexes réactions développées par le dressage ne sont-elles pas des phènomènes purement frontaux?

Quant à moi, j'incline à le croire. Franz ne nous a-t-il pas appris que c'est dans ce lobe que se localisent les acquisitions dernières de l'animal et que celles-ci disparaissent avec le lobe frontal lui-même, tandis que l'acquis mental ancien est conservé.

Le dressage n'est-il pas de l'acquis mental le plus récent?

Les expériences de Kalischer, Rothmann et Jacobsohn devraient être complétées en se combinant avec des ablations du lobe frontal et des destructions du nerf vestibulaire. Est-il impossible de concevoir que l'animal ait développé une perception auditive frontale limitée aux stimulations associées aux réactions acquises par le dressage indépendamment de son centre auditif temporal ?

Il serait intéressant aussi de voir jusqu'à quel point ces animaux dressés, puis opérés, sont capables de dressage nouveau, où si tout se borne à la possibilité de réveiller les centres développés par le dressage ancien.

Quoi qu'il en soit, on reconnaîtra que la méthode de dressage soulève une foule de questions intéressantes, même au point de vue sociologique, et que ses progrès sont à suivre attentivement.

G. Bouché.

Facteurs sociaux et impulsion psychopathique dans le vagabondage.

A propos de :

M. Seige, *Wandertrieb bei psychopathischen Kindern.* (Zeitschrift für die Erforschung und Behandlung des jugendlichen Schwachsinns, Bd. IV, 2. und 3. Heft, 1910, pp. 221 et ss.)

La condition première de toute évolution d'une organisation saine est la fixation des groupes sur un territoire déterminé (cf. « Avant-Propos » des *Archives*, p. IX). Or, il est d'observation courante que dans toute organisation développée, sinon dans toute civilisation, un certain nombre d'individus restent en dehors des cadres de l'organisation et constituent des groupements non cohérents, obéissant à des règles propres. On les désigne communément sous le nom de « vagabonds ».

Un ensemble assez varié de documents sont réunis depuis quelque temps sur cette catégorie d'individus.

Il y a d'abord les publications de spécialistes particuliers en la matière, les vagabonds-écrivains ou les écrivains-vagabonds, Josiah Flynt, par exemple, qui a vécu pendant de longues années avec des vagabonds et a publié ses impressions dans un livre, *Tramping with Tramps :*

.. Flynt sucht in diesem gedankenreichen Buche den Nachweis zu führen, dass der Tramp nicht etwa ein geistig minderwertiges Geschöpf und deshalb zu rechter Arbeit nicht tauglich sei, dass es sich vielmehr im Gegenteil (genau wie bei den meisten Verbrechern) um Männer von mehr als durchschnittlicher Begabung handele, die ihre geistige Ueberlegenheit, ihre Menschenkenntnis, ihre Geistesgegenwart, ihre Kaltblutigkeit und Unerschrockenheit nicht zum Segen der Menschheit benutzen, sondern dazu, ihre weniger intelligenten Mitmenschen zu hintergehen und ihnen mit Kniffen und Lügen aller Art Speisen, Nachtlager, geistige Getränke, Tabak, Kleider, Geld abzunehmen. (E. Schultze, « Die Bekämpfung der Landstreicherplage in den Vereinigten Staaten » (*Zeitsch. für Soziälwissenschaft.* 1909, p. 266.)

De même, G. Reitman, médecin à Chicago, a séjourné pendant plusieurs années le long des routes et des chemins de

fer avec les vagabonds. A. Weise a publié ses souvenirs de « Tramp » (A. Weise, *In rauher Schule. Erinnerungen aus amerikanischen Wanderjahren.* Berlin, Vita, deutsches Verlagshaus). H. Ostwald, enfin, de Gross-Lichterfelde, joaillier de profession, qui connaît à fond cette vie, pour l'avoir vécue longtemps lui-même, a fait paraître de nombreuses publications, notamment le roman *Vagabunden* (Berlin 1900). Il a même collectionné les chansons de ce monde; trois volumes ont été imprimés jusqu'ici (H. Ostwald, *Lieder aus dem Rinnstein.* Berlin, Karl Henckell). Dans l'introduction du premier volume il fait cette remarque très juste :

...Von dem, was die heutigen Menschen der Tiefe singen, dürfte manches dem Psychologen, dem Volkswirtschaftler, dem Juristen — ja, *allen* manchen Aufschluss, manchen Genuss geben; sind es doch Kuriositäten, Gerichte für Feinschmecker (p. xii).

A côté de ces publications d'ordre purement descriptif, se place toute la série de travaux économiques qui étudient, d'une part, les effets des crises industrielles sur le vagabondage, d'autre part, les pertes que le vagabondage inflige à la richesse collective. (Ainsi F. G. Pangbom a estimé les dégâts causés par les « Tramps » aux sociétés des chemins de fer à 12 1/2 millions de francs par an.)

Seulement, ce sont là des circonstances occasionnelles qui ne contribuent que pour une faible part au contingent général des vagabonds professionnels.

...Die Arbeitslosen, die durch eine Wirtschaftskrisis auf die Landstrasse gebracht werden, kehren aber grösstenteils wieder in die Fabriken zurück, sobald sich die wirtschaftlichen Verhältnisse wieder bessern — falls sie nicht in der Zwischenzeit allzu grossen Geschmack am Landstreicherleben gefunden haben. (Schultze, *l. c.*, p. 274.)

Il faut noter cependant au sujet de ces vagabonds d'occasion une circonstance déterminante qui a été mise en lumière par H. Ostald « Das Leben der Wanderarmen », *Archiv für Kriminal Anthropologie*, 1905, pp. 307 et ss.) et qui tend à rejeter, automatiquement en quelque sorte, des individus hors de l'organisation sociale :

...Man mag darüber denken, was man will. Jedenfalls : das Aufgeben des Arbeitsortes hat bei der heutigen Lage des Arbeitsmarktes immer etwas heroisches an sich. Das wenigstens sollte denen zugute gerechnet werden, die zugunsten ihrer Kameraden, zugunsten

der Lebenshaltung des Volkes, ins Ungewisse hinauswandern oder noch hinauswandern werden (p. 298).

Mais les causes sociales ou « exogènes » du vagabondage n'interviennent pas seules. Il existe, à côté d'elles, une tendance « endogène », d'ordre psychopathologique, que l'on étudie depuis quelques années, et qui explique notamment ce fait que les vagabonds proprement dits ne sont nullement des destructeurs de l'organisation sociale. « Vagabond » est loin d'être synonyme de « criminel ».

Un vagabond est, suivant Ostald, en général honnête, il mendie mais il ne vole pas, et, d'un autre côté, un voleur qui se respecte ne vagabonde jamais. Voleurs et vagabonds s'évitent et se méprisent, chacun se croit supérieur.

...Der echte Verbrecher glaubt mehr zu sein als der Kunde, der Kunde dünkt sich wieder über den Verbrecher erhaben. (Ostwald, p. 311.)

Les psychiâtres ne sont d'ailleurs pas d'accord sur cette « impulsion à la vie errante », comme on devrait l'appeler (*Wandertrieb*).

Les uns ont voulu la rattacher à l'épilepsie. Heilbronner critique cette conception et prétend que la plupart des vagabonds sont des hystériques. D'autres enfin ont essayé d'en faire une nouvelle « manie » et parlent de la « dromomanie », « poriomanie » ou « fugue ».

Mais le vagabondage des mineurs n'est pas une maladie à part, ni un symptôme d'une maladie spécifique; c'est un symptôme qui se retrouve dans plusieurs maladies.

Telle est aussi l'opinion de M. Seige, qui m'a fourni l'occasion de cet article. Il a observé sept *enfants* vagabonds, et ceci est important, parce qu'ainsi il écartait l'action des causes sociales qui n'interviennent que pour les adultes :

...Man ist jetzt wohl darüber einig, dass ein einfaches Weglaufen auch ohne ersichtlichen Grund, keinesfalls als krankhaft zu bezeichnen sein kann, sondern dass es dringend erforderlich ist, in allen diesen Fällen den Habitualzustand der Individuen zu betrachten und eventuell nachzuweisen, dass es im übrigen auch psychopathische Züge zeigt und anders auf äussere Reize reagiert als vollwertige Menschen. Als ein Punkt von Wichtigkeit wird auch oft hervorgehoben, dass sich bis in das Kindesalter hinein bei derartigen Kranken Zustände von Wandertrieb verfolgen lassen (pp. 222-223).

...Es ist nun recht interessant, dass Spitzner auch bei geistig gesunden Kindern die Neigung zu vagieren fast nur bei Knaben fand

und dass er meint, bei den Mädchen träte eher vorzeitige sexuelle Verderbnis an diese Stelle (p. 223).

On voit comment la prostitution — on sait que les mineures en forment le plus fort contingent — devient le grand réservoir où conduisent une foule de penchants psychopathologiques. Cette remarque contribue d'ailleurs avec d'autres à expliquer le fait que le nombre de femmes qui vagabondent est notablement inférieur à celui des hommes (voir aussi à ce sujet l'opinion de Dupré : « ... le fléchisseur de la femme étant moins développé que chez l'homme, la marche continue lui est difficile » (voir aussi mon rapport sur le V[e] Congrès belge de neurologie et de psychiâtrie, Mons 1909. *Zeitschrift für angewandte Psychologie*, 1910, p. 574.)
La cause des « fugues » est dans la plupart des cas un état d'anxiété.

...Eine ausführliche Bearbeitung unseres Themas finden wir bei Pick. Nach seinen Untersuchungen entspricht die überwiegende Mehrzahl der Fälle dem auf dem Boden einer Psychastenie zustande gekommenen Wandertriebe, der anfangs auf dem Boden einer Verstimmung entsteht, später aber durch das geringfügigste äussere Moment, ja ganz ohne bewusste Veranlassung, rein auf der Basis der Gewohnheit zustande kommen kann (p. 224).

L'âge des sept enfants, observés dans la clinique de Iéna, varie de 10 à 16 ans ; il s'agit, en général, d'enfants anormaux, débiles, épileptiques, dégénérés ; le père de deux de ces enfants a montré lui-même des états de « fugues ».

...Sämtliche Wanderzustände boten klinisch keine Unterschiede, die Erinnerung war stets erhalten, sie waren alle zweck- und ziellos. In fünf Fällen bestand ein mässiger Schwachsinn, nur in einem Falle kein ethischer Defekt. Mehrmals zeigte sich die von den verschiedensten Verfassern konstatierte Gewöhnung an das Wandern im Sinne des Landstreichens. Eine primäre (*endogene* oder *exogene*) Verstimmung war in zwei Fällen nicht nachweisbar (p. 234).

Seige résume ses observations comme suit :

...1. Fugue-Zustände finden sich im Kindesalter recht häufig und zwar hauptsächlich bei männlichen Kranken.
2. Als auslösendes Moment kommen meistens — endogen oder exogen bedingte — Verstimmungszustände in Betracht.
3. Fugue-Zustände bei Kindern sind für keine bestimmte Krankheit typisch, sondern kommen bei den verschiedensten psychopathischen Abweichungen vor, sie vergesellschaften sich jedoch häufig mit einem ethischen oder intellektuellen Defekt.

4. Wenn einmal zahlreiche Wanderzustände eingetreten waren, so genügen immer kleinere Anlässe,um sie auszulösen, so dass zuletzt eine gewohnheitsmässige Neigung zum Vagabondieren eintritt.

5. Es erscheint wahrscheinlich, dass sich in degenerierten Familien eine hereditäre Neigung zu Fugue-Zuständen entwickelt (p. 235) (1).

P. MENZERATH.

BIBLIOGRAPHIE

(relative à l'impulsion psychopathique au vagabondage principalement empruntée à M. SEIGE).

1. DONATH. — Der epileptische Wandertrieb (Poriomanie). (*Archiv für Psychiatrie*, t. 32.)
2. — Weitere Beiträge zur Poriomanie. (*Archiv für Psychiatrie*, t. 42.)
3. GROSS, Hans. — Kriminalpsychologie. (Leipzig, 1905, deuxième édition.)
4. HEILBRONNER. — Ueber Fugues und fuguesähnliche Zustände. (*Jahrbuch für Psychiatrie*, t, 20.)
5. JÆGER, J. — Deutschlands Stromertum. Aus den Papieren eines Sträflings mitgeteilt. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik*, t. 18, Leipzig, 1905, pp. 169 et ss.)
6. OSTWALD, Hans. — Das Leben der Wanderarmen. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik*, t. 13, Leipzig, 1903, pp. 307 et ss.)
7. PICK. — Ueber einige bedeutsame Psycho-Neurosen des Kindesalters. (Halle, 1904.)
8. RAECKE. — Ueber epileptische Wanderzustände. (*Archiv für Psychiatrie*, t. 43.)
9. SCHULTZE. — Ueber krankhaften Wandertrieb. (*Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*, t. 60.)
10. SCHULTZE, Ernst. — Die Bekämpfung der Landstreicherplage in den Vereinigten Staaten. (*Zeitschrift für Sozialwissenschaft*, t. XII, Leipzig, 1909, pp. 255 et ss.)
11. SEIGE, Max. — Psychopathische Grenzzustände im Landstreichertum. (*Korrespondenzblatt des ärztlichen Vereins für Thüringen*, 1909.)

(1) On rapprochera avec intérêt ces constatations de l'enquête par questionnaires faite par KLINE aux Etats-Unis et publiée sous le titre de « Truancy as related to the migrating instinct » (*Pedagogical Seminary*, 1898, pp. 381-420).

12. Stier. — Fahnenflucht und unerlaubte Entfernung. (*Juristisch-psychiatrische Grenzfragen*, 1909.)
13. Strohmayer. — Psychopathologie des Kindesalters. (Tübingen, 1910.)
14. Wilmanns, Karl. — Zur Psychopathologie des Landstreichers. (Leipzig, 1906.)

La tendance au moindre effort et les facteurs de l'organisation sociale.

A propos de :

TH. RIBOT, *Le moindre effort en Psychologie*. (Revue philosophique, octobre 1910, pp. 361-386.)

RIBOT, THÉODULE-ARMAND. Né en 1839. Élève de l'École normale supérieure (1862). Professeur dans plusieurs lycées, puis fut nommé professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne (1885), professeur de psychologie expérimentale et comparée au Collège de France (1888). Membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1899). Principaux travaux : *La psychologie anglaise contemporaine* (1870); *L'hérédité psychologique* (1873); *La philosophie de Schopenhauer* (1874); *La psychologie allemande contemporaine* (1879); *Les maladies de la mémoire* (1881); *Les maladies de la volonté* (1883); *Les maladies de la personnalité* (1885); *La psychologie de l'attention* (1889); *La psychologie des sentiments* (1896); *L'évolution des idées générales* (1897); *Essai sur l'imagination* (1900); *La logique des sentiments* (1904); *Essai sur les passions* (1906). Nombreux articles dans la *Revue philosophique*, dont il est le directeur.

En s'occupant de la « tendance au moindre effort » en psychologie, TH. RIBOT est amené à demander aux sociologues de le renseigner sur les manifestations de la même tendance dans la vie sociale : il soulève ainsi un problème d'un réel intérêt.

Fort exactement, il a pris soin, dès ses premières pages, de distinguer entre « la tendance à la paresse » et la « tendance à l'économie » (pp. 367-368); mais même en ne retenant des développements qui se rattachent à cette seconde tendance, il en résulte une interprétation de l'évolution de l'organisation sociale, qui me paraît appeler des analyses nouvelles, et qui est d'ailleurs extrêmement répandue.

La question posée est celle-ci :

... Nous demandons à la psychologie collective de mettre en relief la tendance à *l'inaction* ou *au minimum d'action* dans les multiples fonctions qui constituent la vie sociale : langues, mœurs et vie journalière, institutions politiques, croyances religieuses, les sciences et les arts (p. 371).

Or, si, répondant à cette question, on apporte comme exemple le misonéisme, on introduit peut-être déjà des éléments étrangers au « penchant de l'homme vers la paresse ou l'économie ». La répulsion à l'égard des innovations ne tient, en effet, pas seulement à ce qu'elles « exigent un effort au-dessus des forces » de l'homme moyen (p. 373). Ainsi, lorsque le nègre africain rejette le changement venant d'un des membres de sa tribu, mais l'adopte avec empressement lorsqu'il est introduit par un Européen, il n'est point, dans le premier cas, arrêté par la crainte d'un effort, qu'il fournit sans même en avoir conscience dans le second. En réalité, l'ascendant du blanc, la confiance que lui inspire sa supériorité manifeste, pénètrent le nègre tout entier; il a l'intuition d'une adaptation meilleure, plus appropriée au but; aucune pesée de plaisir ou de peine ne doit se faire en lui; il cède à l'attirance de tout cet ensemble de sollicitations intimes que nous nommons le sentiment du « progrès ».

Néanmoins, il eût résisté encore si, précisément, il n'avait pas, pour le soutenir, la garantie de la sécurité de son initiative. Il est assuré de son innocuité, même de son succès, par l'application qu'il en voit; elle se présente à lui sous des dehors tels qu'il ne doit pas redouter ce vertige de l'inconnu qui arrête les plus hardis.

Vainement dirait-on que cette crainte de l'inconnu procède aussi de la crainte de l'effort : il n'y aurait là qu'une simple généralisation verbale. Que de fois, en effet, on voit les individus se dépenser en efforts laborieux, voire en résistances désespérées pour s'opposer à des changements qui ne sont redoutés qu'en raison de l'insécurité qu'ils portent en eux! Et s'il fallait rapporter la tendance dont je parle à une impulsion plus compréhensive, ce serait à la « nécessité de continuer », qui est le propre même de la vie et que l'on a coutume d'appeler l'instinct de conservation.

Mais ce souci spontané de la sécurité n'est pas le seul facteur intervenant dans l'attitude de l'individu à l'égard des innovations.

La vie sociale crée, par son déroulement dans des groupes cohérents, un revêtement tel aux habitudes individuelles, qu'il ne devient possible de s'en arracher qu'au prix, non pas d'efforts considérables, mais de châtiments dont l'importance s'échelonne par exemple entre le ridicule et l'expulsion du groupe. La conformité, née de l'imitation consciente ou non et de la suggestion éducative, est devenue une loi pour l'indi-

vidu qui, loin de tendre à briser la gangue qui l'enserre, plus loin encore de se résigner à l'inaction, va dépenser ses efforts à construire une organisation de plus en plus consciente des impératifs, auxquels sa personnalité vivante toute entière lui fait un devoir de s'assujettir.

Ici on voit déjà apparaître le facteur essentiel que l'explication de la civilisation par la « loi du moindre effort » laisse totalement dans l'ombre : je veux dire la tendance à une organisation déterminée, conditionnée à la fois par la mentalité des hommes et par le milieu où ils évoluent.

Mais, avant de montrer l'importance de ce facteur, je voudrais m'arrêter encore au comportement des individus d'un groupe à l'égard des nouveautés, sans songer le moins du monde, d'ailleurs, à épuiser les divers aspects du sujet.

Serait-il tout à fait exact de dénoncer à ce propos une disposition hostile qui serait « profonde, souvent cachée, qui pénétrerait partout et aurait pour effet la stagnation » (p. 373). Pour ne parler que de la mode — non pas seulement de la mode dans les vêtements, mais de celle qui règne dans les domaines des lettres, des arts, des sciences et aussi des lois et des institutions —, ne peut-on se convaincre tous les jours des efforts, des sacrifices auxquels se condamnent volontairement des individus pour accepter une innovation, même là où la conformité ne leur en ferait pas une obligation? La réceptivité exagérée à certains changements, la légèreté avec laquelle on se les impose, n'est-elle pas la conséquence d'une civilisation où la sensibilité est en perpétuel déséquilibre?

Il y a autre chose encore.

Lorsqu'on porte sur un individu, ou sur un groupe d'individus, ce jugement :

> ... Parfois, il supportera de grands inconvénients, même des souffrances aiguës auxquelles il s'est habitué peu à peu, plutôt que de risquer l'effort nécessaire pour s'arracher à l'habitude et à améliorer sa situation (p. 373)...

est-on bien sûr qu'il existe une mesure objective de la situation acceptée et de l'effort nécessaire pour l'améliorer? En fait, on rapporte tous les éléments de ce jugement à soi-même et on les prête gratuitement à ceux que l'on critique. Pendant le premier quart du XIXe siècle, les masses ouvrières d'Angleterre ont supporté les conditions de vie dont Disraeli disait que jamais, dans l'histoire, aucun peuple n'en avait

connu de pareilles ; elles ont accepté les « souffrances aiguës » que dénonçaient Fr. Engels et les créateurs de la doctrine marxiste. Depuis cinquante ans, chez ces mêmes masses ouvrières, on assiste à un puissant mouvement de coordination de volontés et d'intérêts. Ce qui empêchait les ouvriers anglais de « risquer l'effort » au lendemain de la révolution industrielle, ce n'était assurément pas « la tendance au minimum d'action », mais bien plutôt, d'une part, leur état de dépression organique et morale, d'autre part, l'ignorance où ils étaient des voies possibles de salut. Toutes les issues semblaient fermées; un ordre social nouveau s'appesantissait sur eux : c'était à la fois l'effarement de la catastrophe et l'impuissance de la misère. (Comparer à ce sujet, l'article 115, des *Archives* dans le précédent *Bulletin*.)

Les éléments qui déterminent l'attitude des individus à l'égard des nouveautés sont donc complexes, et l'on ne peut, même dans un but de simplification, les ramener à la seule tendance au moindre effort, comme le font de nombreux philosophes de l'histoire.

Il importe, d'ailleurs, de voir les choses de plus haut.

Th. Ribot nous y convie en faisant intervenir dans son analyse psychologique l'*abstraction* et la *généralisation*.

> ... L'abstraction et la généralisation sont nos moyens de *simplifier*, l'une par l'analyse, l'autre en groupant et en fixant par un signe une pluralité de phénomènes ramenés à une unité. Leur rôle, grand dans la vie ordinaire, est capital dans la constitution des sciences. Or, puisqu'elles sont une simplification, elles sont aussi un allègement de travail pour l'esprit : *elles économisent l'effort* (p. 367).

Et Ribot s'empresse de compléter ceci en ajoutant avec Mach que ce qui conduit à l'économie de la pensée, c'est *le principe de continuité*.

Je voudrais m'appesantir sur ce dernier point en ce qui concerne le rôle de l'abstraction dans l'organisation sociale. J'ai déjà trop souvent insisté ici sur ce rôle pour devoir le définir à nouveau. (Voir notamment « Avant-propos », pp. VIII-IX, *Bulletin* de janvier 1910.)

Or, si ayant en vue l'aspect fonctionnel de cette intervention de l'abstraction, on lit le passage suivant de Ferrero que reproduit Ribot, on apercevra aussitôt combien le mécanisme réel de la civilisation est différent de la description qu'il en donne :

> ... L'évolution sociologique tout entière, dit-il, prouve merveilleusement que la loi du moindre effort règle l'activité psychique de

l'homme. Toutes les institutions sociales, un peu complexes, des peuples civilisés n'ont pas été créées d'une pièce et en une seule fois, mais par de nombreuses générations dont chacune a apporté ses petites innovations qui, toutes réunies, ont formé ces institutions complexes qui existent de nos jours. C'est donc une complexité très grande d'inventions simples dont chacune a coûté un effort très petit. Comment, par exemple, l'homme est-il arrivé à créer les ministères, l'une des institutions les plus compliquées de nos civilisations? A l'origine, les plus hauts fonctionnaires de l'État, civils et militaires, n'étaient que des serviteurs attachés à la personne du roi, chargés de son service personnel... Plus tard, lorsque les affaires publiques devinrent trop nombreuses, ils adoptèrent le moyen pour lequel il fallait l'effort mental le plus petit : celui de confier cette charge à leurs serviteurs, c'est-à-dire aux personnes qu'ils avaient à leur disposition .. La complication des affaires augmentant, ces serviteurs, chargés de missions spéciales, devinrent, par des transformations successives et graduelles, des ministres d'État chargés des fonctions publiques.

De même tout l'appareil judiciaire ne fut pas créé parce que subitement les hommes comprirent la nécessité d'un pouvoir coercitif. Il sortit d'une idée bien plus simple. Le faible, dépouillé par un plus fort, recourut aux chefs des tribus en leur offrant des présents pour être vengé ou protégé; et cet expédient du faible suggéra peu à peu aux chefs l'idée de contraindre leurs sujets à soumettre les différends à leur jugement, surtout en vue des cadeaux qu'ils auraient à recevoir. Ainsi se développèrent petit à petit les institutions judiciaires, les tribunaux, les frais de justice (pp. 373-374).

Une semblable explication tend à représenter le développement de l'organisation sociale comme un entassement d'adaptations occasionnelles, successivement acceptées par les individus rebelles et paresseux. Elle est si manifestement insuffisante qu'elle conduit à attribuer à l'exercice de la justice une origine que rien, dans les observations faites sur les propositions primitives, ne vient vérifier.

Il semble, au contraire, que dans l'organisation sociale l'effort mental, la « Psyche's Task » pour reprendre l'expression de Frazer, soit bien plus active et bien moins empirique.

Considérons, par exemple, l'adaptation purement végétative qui fait que l'individu vivant tient à son territoire de chasse, à son « champ fonctionnel » (E. Solvay, par exemple dans *Physico-Chimie absolue*, etc., p. 9): sur cette donnée, les hommes ont construit, par l'abstraction et la généralisation, tout un édifice dont les assises inférieures sont de simples tabous et dont le sommet se perd dans les régions les plus inaccessibles de la spéculation : c'est le droit de propriété.

Or, ce qui a fait incessamment ajouter des abstractions aux abstractions, cela a été l'impérieuse nécessité, d'une part, de faire face aux complexités qui grandissaient spontanément par le simple jeu de l'accumulation des acquisitions; d'autre part, de ne pas perdre, par là, la compréhension de ce qui existait déjà. C'est *pour organiser l'avenir tout en gardant la continuité avec le passé*, que les hommes ont forgé les abstractions dont ils ont armé toutes les constructions de leurs systèmes sociaux, et l'on peut appliquer à toutes les consolidations d'impératifs cette idée d'HAMILTON à propos des mots :

... Ce sont des forteresses que la pensée construit pour assurer ses conquêtes et lui permettre de poursuivre sa marche en avant.

En agissant ainsi pour leurs institutions, les hommes ne font pas autrement que lorsqu'ils créent des signes représentatifs quelconques. Pourquoi, par exemple, en est-on venu aujourd'hui à exprimer par quelques nombres indicateurs (prix, taux d'escompte, cotes de bourse, etc.) l'ensemble infini des facteurs économiques d'un marché international? Serait-ce parce que l'impulsion à la moindre action poussait à cette découverte qui, en fait, a réclamé de laborieuses investigations? Assurément non. Même, on n'a pas par-là cherché à éviter la peine plus grande que l'absence de données représentatives aurait imposée. A n'en pas douter — il suffit pour s'en convaincre de lire les travaux qui ont abouti à l'application du procédé —, les économistes ont voulu substituer l'ordre à l'anarchie et ils y ont été amenés par la nécessité où les hommes d'affaires se trouvaient de coordonner des faits devenus si variés que, ne parvenant plus à les maîtriser par la pensée, ils sentaient la conduite rationnelle de leurs entreprises leur échapper.

Loin de viser à épargner un effort, c'est donc pour en permettre de nouveaux, plus intenses et plus conformes au plan dont on a la ferme intuition, que l'on s'impose un effort supplémentaire en élaborant une abstraction de plus en plus concentrée. A travers ces constantes élaborations, qui sont la rançon de la vie sociale organisée, assujettie à se continuer, apparaît une loi inéluctable, celle qu'ERNEST SOLVAY appelait tout dernièrement « la loi du progrès obligé » (*Industrie et Science, Biogenèse et Sociologie*, p. 14). Précisant sa conception, il écrivait à ce propos :

...La cellule animale, que l'on appelle vivante, est simplement une réaction chimique vivante — ou, plus précisément, une oxydation

de carbone vivante — c'est-à-dire une oxydation de carbone tout bonnement continue et persistante qui parvenue à s'organiser d'elle-même en se créant des services d'entrée et de sortie des matériaux réactionnels tout comme nous organisons industriellement nos usines, et cela grâce expressément à la présence d'un certain nombre d'éléments étrangers à la réaction mère qui sont venus jouer dans celle-ci le rôle d'agents de différenciation. Ces mêmes éléments, qu'on a très justement appelés éléments biogéniques, puisque ce sont eux qui organisent et font vivre l'oxydation, agissent, d'autre part, par une action thermo-statique de leur masse et de concert avec l'eau — dont la formation est nécessairement toujours provoquée en raison de la précieuse faculté qu'elle possède d'enlever une forte quantité de chaleur en s'évaporant —, pour faire tomber la température à laquelle se produirait normalement l'oxydation du carbone. Il faut admettre ainsi que ces éléments thermo-catalysent la réaction, qu'ils *dégradent* l'énergie d'oxydation du carbone pur (pp. 11-12).

... Par suite, il n'y a aucune difficulté, il y a même absolue nécessité, à admettre que toute réaction chimique vivante qui se produit, toute cellule, en un mot, a, en vertu du grand principe de la *dégradation de l'énergie*, une tendance à se perpétuer pour perpétuer son action dégradatrice.

Pour la même raison, elle possède nécessairement aussi, pourvu que le milieu s'y prête, la tendance à accentuer de plus en plus la dégradation de son énergie réactionnelle; donc la tendance à se thermo-catalyser davantage, puisqu'il faut thermo-catalyser pour dégrader; enfin la tendance à accroître toujours davantage et sa complexité et sa self-organisation, puisque celle-ci résulte directement de celle-là par thermo-catalyse : c'est ce que l'on peut appeler la loi du *progrès obligé*.

Pour la même raison encore, des cellules vivantes différenciées, constituant des êtres monocellulaires distincts, se thermo-catalysant davantage grâce toujours à un milieu approprié, subiront nécessairement la tendance à s'associer entre elles de manière à accroître encore leur self-organisation et, par conséquent, leur pouvoir de dégrader de l'energie (pp. 13-14).

...C'est donc uniquement sous l'empire de tendances énergétiquement déterminées que l'homme est arrivé à se créer un pouvoir sur les éléments physiques et chimiques extérieurs qui constituent son milieu. L'homme domine aujourd'hui le milieu dont l'être inférieur est esclave, et il apparaît avec évidence que toutes ses actions de dernier ressort concourent à utiliser et à dégrader de plus en plus les énergies naturelles; ce qui revient, en définitive, à une multiplication considérable du pouvoir qu'il possède et que l'animal inférieur possède de dégrader self-organiquement de l'énergie. Mais c'est toujours obligatoirement que l'homme agit de la sorte par son intelligence : il subit comme loi, à son profit, la nécessité

d'avoir à *multiplier l'action dégradatrice* de son propre organisme (pp. 14-15).

C'est cette même poussée latente qui gouverne les sélections successives que les hommes sont contraints de faire parmi leurs usages, leurs règles et leurs institutions, pour conserver un équilibre fonctionnel à l'ensemble qu'ils constituent.

Ainsi, l'opinion de Gibson que rappelle très opportunément Ribot à propos de la pensée scientifique, est tout à fait applicable à la pensée sociale :

...Il y a de l'économie partout, c'est établi, *mais non qu'elle est l'élément dominateur.* « L'effort de la pensée scientifique n'est pas vers l'économie, mais vers la méthode, la fidélité au fait, la précision; l'effort pour penser profondément et clairement conduit à l'économie (p. 368). »

De même, ce qui conduit à l'économie dans les agencements sociaux, c'est *l'effort pour réaliser, dans le sens d'une organisation inscrite dans les fonctions mêmes des individus, des adaptations de plus en plus étroites, disons de plus en plus parfaites, de leurs énergies aux conditions du milieu qui leur est imposé.*

E. Waxweiler.

La mentalité des Primitifs dans ses rapports avec leur vie sociale.

A propos de :

Abbé J. Henry, *L'âme d'un peuple africain : « Les Bambara »*. — Tome I de la Bibliothèque Anthropos, collection internationale de monographies ethnologiques.— Aschendorff'sche Buchhandlung, Münster, 1910. 208 pages 12 fr. 50.

Je voudrais résumer ici quelques réflexions sur des croyances de la population des Bambara, qui comprend environ 130,000 habitants répartis en 1,200 villages, dans une contrée avoisinant le Niger.

Si l'on s'en tenait aux mots, il serait difficile de se rallier à l'expression de l'abbé Henry lorsqu'il dit que la vraie religion du Bambara est l'animisme, et qu'il est d'un spiritualisme effréné (p. 29). Mais il définit exactement ce qu'il a observé lorsqu'il écrit :

...il (le Bambara) voit dans la nature, un peu partout, des forces, des énergies conscientes. Il ne les peut définir ; ses idées à ce sujet demeurent confuses, imprécises, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il prête à tout une lueur de raison et de la passion. Le noir n'attribue pas une âme à tout, évidemment, — une âme dans le sens où nous l'entendons —; il ne dit pas que tout soit la résidence d'un esprit ou d'un génie, et néanmoins il ne peut concevoir un matériel pur. Dans l'animal il trouve l'instinct, dans les végétaux des vertus et propriétés spéciales. La matière inerte le met en présence de phénomènes qu'il ne peut expliquer, et se prenant toujours en ses raisonnements comme terme de comparaison, il donne à tout un immatériel, un invisible, un insaisissable doué de raison et de passion. En son esprit, je le répète, ce n'est pas une âme, ce n'est pas un génie dans le sens qu'il le conçoit, et pourtant c'est un être, c'est une force, une puissance ayant son existence et pouvant agir par elle-même (p 15).

De sorte qu'en fait, le Bambara, à mon avis, cherche beaucoup moins à expliquer le monde, c'est-à-dire à concrétiser l'idée qu'il se ferait de son ordre que *d'avoir une prise sur lui puisqu'il en dépend.* Il en reçoit l'action et il la transmet ; il est donc inéluctablement amené à ne voir et à n'attendre autour de lui que des possibilités d'action.

...Le Bambara nomme assez facilement les plantes et les herbes dont les vertus curatives lui sont connues, et pourtant il est bien

rare qu'en présence d'un malade il vous donne le nom du remède qu'il absorbe, le nom des racines et des feuilles qui composent ses cataplasmes. La maladie, croit-il, est une force, une puissance qui tourmente notre corps, en nommant le remède il craint d'offrir à celle-ci une arme contre sa vertu curative, autre force, autre puissance, qu'il oppose à la première pour la forcer à déloger la place (p. 15).

L'abbé Henry, bien qu'ayant un tout autre point de vue, au fond, ne dit pas autre chose :

...Le Bambara voit des génies un peu partout, la brousse en est pleine, ils gîtent dans les arbres ou se prélassent à califourchon sur les branches, ils courent aux alentours des villages, ils clapotent dans les mares et les puits, ils se hissent sur les hautes roches, les termitières, les monticules, et beaucoup aiment s'accroupir aux angles formés par des chemins qui bifurquent ou se croisent. A l'intérieur des villages, on en trouve aussi qui se roulent dans les cendres du foyer et tisonnent le feu, alors que d'autres veillent sur les ustensiles du ménage — pots, calebasses, plats et toute la batterie de cuisine — et les *b'lon* (vestibules, cases d'entrée) donnant accès dans un village, dans une demeure, sont un nid à génies. Les habitations des particuliers n'en sont certes pas privées non plus ; toutes ces cornes, tous ces chiffons, bouts de bois, calebasses, poussiéreux et noirs de fumée, pieusement suspendus au-dessus des portes, aux poutrelles qui supportent la terrasse, sur les murs, un peu partout, sont une demeure de génie, ou un ex-voto en l'honneur de ceux qui voltigent dans les airs ou courent à travers les dépendances (p. 29).

Comme, au point de vue qualitatif, l'action a un nombre de possibilités limitées, le Bambara n'a qu'à se figurer ses « génies » ou comme nuisibles, ou au contraire comme favorables.

Faisons des réserves sur le mot « génies », qui sûrement dépasse la conception du noir, et remarquons aussitôt que le culte des premiers, des « boli », est dominant.

Les génies favorables occupent dans sa vie beaucoup moins de place. N'est-ce pas logique? L'action nuisible et destructrice n'est-elle pas plus efficace, parce qu'elle donne un résultat immédiat?

Nulle part, cette prédominance de l'« action » n'apparaît plus nettement que dans la conception que le Bambara se fait de ses rapports avec ses semblables.

...La force, le *fanga*, pour employer son terme, est ce qui règle la ligne de conduite d'un chacun vis-à-vis du voisin ; pour se faire

obéir, il faut d'abord se faire craindre, et seul le puissant y arrive et voit tout plier devant lui.

Aimant à se prendre lui-même comme terme de comparaison en ses raisonnements, le noir qui a vu des gens de basse extraction, de famille pauvre, réussir à accroître leur avoir et à devenir riches au point de posséder serviteurs et esclaves et de s'imposer à tout un village, à toute une tribu, à tout un peuple, a pensé que certains individus peuvent, eux aussi, se créer des intelligences dans le monde des esprits, en devenir les égaux, et même leur commander et de s'en faire obéir. Ceci, il le croit fermement et si les sorciers sont nombreux, plus nombreux sont encore ceux qui briguent de l'être. N'arrive pourtant pas qui veut à posséder la science occulte qui vaut le diplôme, le brevet de capacité, indépendamment de certaines mixtures de cendres, d'intestins et de sang qu'il faut avaler, de certains collyres repoussants, comme de la chassie de chiens qu'il faut se glisser sous les paupières pour voir les invisibles. Il faut de plus, à moins d'être initié par son père ou son frère, compter avec sa bourse; c'est là un art qui se paie et grassement! Une bonne mémoire également est nécessaire à tout aspirant, pour se graver dans la tête les formules, les passes, les rites, et les intelligents seuls y réussissent (pp. 33-34).

...le bon sorcier tranche par l'intelligence, la ruse et la fourberie, sur le reste de ses congénères; l'imbécile végète et n'est guère achalandé, la masse va au plus roublard, qui vite acquiert grande renommée, s'il est diplomate et sait ménager à l'occasion et la chèvre et le chou. Tout en restant spécialiste (les sorciers le sont tous un peu), il ne tarde pas à cumuler, et non content de prédire l'avenir, on le voit tour à tour, médecin, vétérinaire, pharmacien, et pas de jour qu'il ne trouve une recette nouvelle pour composer ses philtres amoureux, ses amulettes, ses porte-bonheur et ses talismans. Souvent aussi, un besoin de gloire le force à se produire, et on le voit prescrire à une famille, à un village, à toute une région, des sacrifices, des *saraka*, sorte d'offrande ou d'impôt qui d'ordinaire se pose à l'angle de terre formé par deux sentiers qui bifurquent ou se croisent (pp. 34-35).

...Honoré parce que craint et redouté, le sorcier voit tous ses ordres et toutes ses prescriptions suivis à la lettre. Rien de sérieux ne se fait sans passer par lui. On le consulte pour tout, même pour un changement de demeure, de village, pour un voyage de quelque durée, et tour à tour défilent devant lui les hommes et les femmes, les villages entiers par leurs délégations (pp. 35-36).

...Au Bambara intelligent qui, pour une raison ou pour une autre, ne peut être sorcier, un moyen reste encore d'être craint et de devenir puissant : c'est d'être *gnéna sonna* soit *dougoutigi* (prêtre du fétiche protecteur des villages dit *dasiri*), d'être *gnâtigi*

soit *bolitigi* (chef de *boli*), ou pour le moins d'appartenir à l'état-major qui entoure tout fétiche *boli* de grosse envergure.

Il est un frein pourtant à cette soif de *fanga* ou de puissance. La charge de *gnéra sonna* est l'apanage d'une famille qui se la transmet de frère à frère par droit d'héritage, et tout noir ne parvient pas à se procurer un *boli* — un *boli* de grosse envergure qui le pose parmi les siens, j'entends —; bien qu'il s'achète, il se doit d'abord composer, pour le *boli* convoité, un état-major dont les membres seront pris dans le village même, et on n'y parvient pas toujours, tant on se craint mutuellement et tant on a peur du poison. En plus du prix à verser, et celui-ci varie entre 25 et 30 francs, il y a les frais du *konio* ou noces du fétiche (on se marie à son *boli*), qui montent sa valeur à 60, 80 et parfois 100 francs, et un tas de formules liturgiques à se graver dans la mémoire. Il faut les savoir sur le bout des ongles, car manquer un signe, tronquer une formule omettre un geste, fait facilement encourir la disgrâce du fétiche. Pour l'insouciant, il est inexorable, il le fait périr! Ajoutons encore qu'avant de se payer pareil luxe, on doit consulter le sorcier et prendre son avis, et si l'on n'est pas riche et déjà craint, il sait, celui-ci, poser son veto. Pour la masse des gens, il n'y a donc qu'une planche de salut : s'affilier aux sectes et au plus de sectes possibles. Par l'affiliation, ils méritent le titre de fils de *boli*, et se créent des relations, se font des amis parmi les puissants, les *bolitigi*, qui ont tout intérêt à les protéger, car non seulement ils paient aux maîtres une redevance annuelle de 80 à 160 cauris, ce qui est peu, mais ils fournissent encore les viandes et noix de kola des sacrifices, le *d'lo* ou bière des beuveries et orgies nocturnes, et sont une vraie providence (pp. 57-58).

On le voit, ce n'est pas en tant que personnalité créatrice de nouvelles valeurs sociales, ce n'est pas qualitativement que l'individu est estimé, mais en tant que dispensateur d'une quantité de force, d'action plus ou moins grande et toujours prête à entrer en jeu. Cette force, c'est d'abord l'âge qui la procure :

...Le benjamin est toujours l'esclave de son aîné, celui-ci l'esclave d'un plus âgé, et progressivement et invariablement il monte ainsi sans varier jamais, jusqu'à la barbe blanche, jusqu'à l'ancien, le *tjékoroba*, vrai fétiche à qui tout obéit, quels que soient sa sottise, son étroitesse d'esprit, son manque de jugement.

Dans toute famille c'est la même progression : les enfants ont pour maître immédiat le père, celui-ci s'incline devant ses aînés, au-dessus desquels plane, comme maître incontesté, le plus ancien, le *gouatigi* ou chef de famille (p. 73).

D'ailleurs, il n'y a aucune différence entre la représenta-

tion que le Bambara se fait du monde social de ses semblables et celle qu'il a du monde des « génies » qu'il a créé de toutes pièces. Il n'abstrait pas, il ne symbolise pas. Le « génie malfaisant », le « *boli* », comme toute autre chose, n'est qu'un centre d'action. C'est par l'action qu'on a prise sur lui, c'est comme un être agissant qu'il est craint.

Dans cette disposition de la nature humaine, il n'y aurait, selon moi, encore aucune vraie religion. Aussi longtemps que la faculté d'abstraction n'est pas suffisamment développée, la religion comme système d'impératifs sociaux, intermédiaire entre l'individu et son milieu, n'existerait pas.

Ce qu'on a appelé le naturisme et l'animisme, au lieu d'avoir leur origine dans l'idée de l'âme, du double, dans le rêve, au lieu d'être un concept en un mot, se résoudraient dans la motricité de l'individu.

Ainsi, l'interprétation réaliste des croyances du Bambara constituerait une confirmation très nette des idées de Crawley que Waxweiler commentait dernièrement dans les «Archives» (n° 22, *Bulletin* de février 1910) : "*All consciousness is motor; it has always motor results; ... the characteristics are unconsciousness of everything except the activity and its immediate ends*".

La seule préoccupation des résultats immédiats de l'action : telle est bien la marque fondamentale des attitudes mentales du noir. Ne lui demandons donc pas de systématisation sociale : dans la conception que le Bambara se fait de la communauté où il vit, les individus juxtaposés les uns aux autres sont simplement, en quelque sorte, affectés d'un coefficient d'importance.

Et si l'on compare cette conception à celle des Australiens, par exemple, on voit, en somme, combien ce qu'on appelle l'organisation sociale des primitifs présente de formes variées.

N. Ivanitzki.

Sur certaines formes d'adaptation de l'homme au milieu et sur l'origine de certaines activités économiques.

A propos de :

HAHN, E., *Die Entstehung und geschichtliche Bedeutung der Wanderhirten* (*Nomaden*). (Zeitschrift für Socialwissenschaft, 1910, 7, pp. 419-433; 8, pp. 500-514).

HAHN, E. : Voir notice biographique, *Archives sociologiques*, nº 10, *Bulletin* de janvier 1910.

E. HAHN combat la théorie, déjà bien vieille, des trois états successifs des peuples : chasseurs, pasteurs, agriculteurs. Il remarque avec raison que le fait que certaines tribus de chasseurs constituent des réserves d'animaux capturés à la chasse n'est pas une preuve du passage de l'état de chasseurs à celui de nomades par le moyen de la domestication des animaux. D'autre part, il peut y avoir une agriculture sans animaux domestiques (Hackbau). L'origine du nomadisme serait due à l'influence du milieu. Lorsque certaines régions ne sont couvertes d'herbes que pendant une partie de l'année à raison de ce que l'eau fait défaut pendant certaines périodes, les populations dont la subsistance dépend des troupeaux (viande et lait) sont obligées de se transporter avec eux vers d'autres régions. L'emploi de l'âne comme bête de somme donne aux nomades un caractère *économique*, car cet animal ne sert guère qu'au transport de fardeaux et permet d'effectuer des échanges. L'emploi — plus récent — du cheval et du chameau donne aux nomades un caractère *historique*, car il leur permet de constituer une armée de guerriers montés et de jouer un rôle dans les événements politiques. L'auteur refait dans cet article, à propos de l'histoire des origines de l'utilisation du lait et des produits du lait des animaux domestiques, une théorie dont j'ai donné un aperçu à l'occasion d'un autre de ses ouvrages (*Archives sociologiques*, nº 10, *Bulletin* de janvier) et qui me paraît présenter les faits exactement à l'inverse de ce qui s'est passé.

Le problème de l'origine de la domestication des animaux est particulièrement intéressant à étudier. La solution de ce problème nécessite en effet le recours à des éléments éthologiques et psychologiques — le milieu et l'homme — qui le réduisent à un cas particulier d'adaptation. Ceci suffit déjà à montrer qu'il ne peut être résolu d'une façon uniforme. Les éléments précités se combinent différemment, suivant les milieux et les individus, et le résultat de la combinaison est nécessairement différent. Tout en paraissant adopter les vues de Hahn, Vierkandt a fait quelques réserves qui vont me permettre de passer à mon propre exposé de la question :

...Hahn hat namentlich auf zwei dunkle Punkte hingewiesen : woher sollte erstens vor der Zähmung die Einsicht in deren Nutzen kommen? Milch und Wolle produzieren in erheblichen Mengen erst längere Zeit domestizierte Tiere; übrigens wird die Milch ebenso wie die Butter bei vielen Viehzüchtern nicht einmal verwertet. Auch die Deckung des Fleischbedarfs tritt bei den meisten sehr zurück; überdies hatte der Jäger für sie genügend andere Quellen. Woher aber sollte zweitens ohne diese Einsicht der hinreichende Antrieb zu einer so grossen Willensleistung kommen? Denn als eine solche muss die Zähmung wenigstens derartiger Tiere wie des Rindes oder des Pferdes wegen ihrer ursprünglichen Wildheit gedacht werden. Wie stark die Indolenz auf diesem Gebiete ist, sehen wir zum Beispiel daran, dass die Karryastämme in Brasilien das Haushuhn zwar von den Europäern angenommen haben, aber weder sein Fleisch noch seine Eier benutzen. So wird auch in ganz Afrika, abgesehen von seinem nordöstlichen Teil, das Rind nirgend vor den Wagen oder den Pflug gespannt und ist überhaupt bei den ostafrikanischen Stämmen fast nur ein Luxus, ein Gegenstand der Freude und des Stolzes, ein Wertmesser, von dem die soziale Stellung abhängt... Eine befriedigende Lösung der Frage nach dem Ursprung der Viehzucht hat Hahn freilich nicht gefunden, er hat aber auf zwei wichtige Punkte aufmerksam gemacht. Erstens hat er die Leistung in Stufen zerlegt; er hat auf die Einhegung wilder Herden hingewiesen, die sich bei manchen Jägervölkern bereits findet und offenbar eine Vorstufe der Zähmung darstellt. Zweitens hat er uns mit der Möglichkeit einer Verschiebung der Beweggründe rechnen gelehrt. Er hat dabei insbesondere an ursprüngliche religiöse Motive gedacht in einer Weise, die freilich wenig Anklang gefunden hat. Von anderer Seite sind dann seine Untersuchungen ergänzt worden. Insbesondere ist darauf hingewieseu, dass die von ihm geltend gemachten Schwierigkeiten nur für Nutztiere und bei diesen wieder nur für die schwer zu behandelnden Tierarten in Betracht kommen. Für die übrigen domestizierten Tierarten kann der Gesichtspunkt einer allmählichen Entwicklung zur Anwendung gebracht werden. Besonders gilt das für solche Tiere, die wie der

Hund, der noch jetzt in halb gezähmten Zustande in Australien vorkommt und mehr ein Gefährte und Gehilfe des Eingeborenen als ein eigentliches Nutztier ist, dem Menschen auch freiwillig folgen. Die bekannte Tierliebe der Indianer lässt hier die allmähliche Entwicklung einer grösseren Vertrautheit zwischen Mensch und Tier als sehr wahrscheinlich erscheinen. Aehnliches ist von solchen Nutztieren zu sagen, die leicht zu behandeln und auf der Stufe einer halben Zähmung stehen geblieben sind. Dahin gehört zum Beispiel unsre Katze, der Fischreiher und der Wasserrabe in Ostasien, der Affe, der den Aegyptern bei der Feigenernte behilflich war, u. a. (Vierkandt, *Die Stetigkeit im Kulturwandel*, pp. 8-10.)

Ce passage renferme plusieurs vérités que je voudrais mettre en relief à l'aide d'autres observations. D'abord, il est exact que certaines peuplades se bornent actuellement encore à constituer des parcs, des réserves, où les animaux capturés conservent une très grande liberté. Le tableau suivant, emprunté à la vie des Koraks de Sibérie et qui concerne un état de domestication rudimentaire ou plutôt un état de coexistence forcée de l'animal avec l'homme, me paraît assez intéressant pour être reproduit ici :

...Surrounding the tent in every direction, were the deer belonging to the band, some pawing up the snow with their sharp hoofs in search of moss, other clashing their antlers together and barking hoarsely in fight, or chasing one another in a mad gallop over the steppe. Near the tent a dozen men with lassos arranged themselves in two parallel lines, while twenty more, with a thong of seal-skin two or three hunderd yards in length, encircled a portion of the great herd, and with shouts and waving lassos begun driving it through the narrow gantlet. The deer strove with frightened bounds to escape from the gradually contracting circle, but the seal-skin cord, held at short distances by shouting natives, invariably turned them back, and they streamed in a struggling, leaping throng through the narrow opening between the lines of lassoers. Ever and anon a long cord uncoiled itself in air, and a sliding noose fell over the antlers of some unlucky deer whose slit ears marked him as trained, but whose tremendous leaps and frantic efforts to escape suggested very grave doubts as to the extent of the training. To present the interference and knocking together of the deer's antlers when they should be harnassed in couples, one horn was relentlessly chopped off close to the head by a native armed with a heavy sword-like knife, leaving a red ghastly stump from which the blood trickled in little streams over the animal's ears. They were then harnessed to sledges in couples, by a collar and trace passing between the forelegs; lines were affixed to small sharp studs in the headstall, which pricked the

right or left side of the head when the corresponding rein was jerked, and the equipage was ready. (Kennan, *Tent life in Siberia*, 1874, pp. 185-186.)

Dans cet exemple, les animaux font bien partie de l'établissement humain, qui d'ailleurs est aussi mobile qu'eux et les suit dans leurs déplacements, mais leur utilisation nécessite un nouveau travail de capture qui est comme une réduction de la poursuite dans une expédition ordinaire de chasse. Ce n'est pas un exemple isolé ; on peut faire la même constatation dans l'épisode suivant emprunté aux mœurs des Kalmouks :

...Um uns die nötigen Pferde zu verschaffen, trieben die Kalmücken der benachbarten Jurten eine grosse Tabune von einigen hundert Pferden auf eine weite Ebene, und umringten sie, ausgerüstet mit grossen Schlingen (tschalma), welche aus Stricken von Pferdehaaren gemacht waren. Es war ihrer fünf Mann. Das lange Seil, mehrmals zusammengenommen, trugen sie am Arme und ritten nun rund umher, um die Pferde auszusuchen. Die letzteren scheinen in solchen Fällen die Absicht zu ahnen (was selbstverständlich, da ja meist dieselben Gebrauchspferde eingefangen werden) und entziehen sich mit vieler List den spähenden Reitern. Sie drängen sich dicht zusammen, weichen plötzlich nach zwei oder drei verschiedenen Seiten auseinander und rennen im gestreckten Galopp, laut wiehernd, davon. Allein jedesmal werden sie von den sie überholenden Kalmücken zurückgetrieben und das bestimmte Pferd entgeht seinem Schicksale nicht. Schnell und sicher wirft der Kalmücke, wenn er den Gegenstand seines Bestrebens scharf in's Auge gefasst hat, im wildesten Galopp die Schlinge um den Hals des Pferdes, folgt dann eine Strecke, den Strick erst allmählich fester ziehend, wirft sich dann aus dem Sattel und lässt sich eine Zeit lang auf der Erde fortschleifen, bis das durch die Schlinge gedrängte Tier, der Uebermacht weichend, in immer kleineren Kreisen an dem immer mehr erschlaffenden Seile umherrennt und endlich ermüdet stehen bleibt. (Bunge, cité par Radloff, *Aus Sibirien*, 1884, I., p. 280.)

Il est aisé de concevoir que dans les temps primitifs un état de coexistence de l'animal avec l'homme a dû se réaliser à de multiples reprises. La découverte du feu a pu jouer un rôle important à cet égard. Les foyers des campements ont dû attirer certains animaux particulièrement sensibles à la chaleur et les amener à suivre les établissements humains ou à s'y incorporer.

Quoi qu'il en soit, cet état de coexistence a été gros de conséquences. C'est un des mérites de Mucke d'avoir mis en évi-

dence, dans un ouvrage digne d'être plus connu (*Urgeschichte des Ackerbaues und der Viehzucht*, 1898), les conditions psychologiques de cette coexistence. Je rappelle d'abord qu'ici encore les « sollicitations » du milieu ont fourni à l'homme l'occasion d'*associer des idées* et qu'arrivée à ce point l'investigation sociologique semble avoir atteint les limites de la science à laquelle elle fournit des matériaux. En effet, toute analyse ultérieure appartiendrait au domaine de la psychophysiologie. Pourquoi l'homme associe-t-il des idées qui le conduisent à des *inventions*? La réponse à cette question devrait être cherchée dans la psychologie du besoin et surtout dans celle de l'attente, de l'attention et de l'intérêt. Les primitifs ont d'ailleurs beaucoup de temps disponible pour observer et il se peut que le hasard joue également un rôle dans leurs découvertes. Mucke semble avoir tenu compte de ces éléments :

...Es ist kein Grund zu der Annahme vorhanden, dass der Mensch das Tier anfangs schon verfolgte und dass sich dieses vor ihm gescheut habe. Vielmehr wird es eine Zeit gegeben haben, wo Mensch und Tier sich friedlich begegneten und die menschlichen Wohnstätten dieses eher angelockt als abgestossen haben. Denn in ihrer unmittelbaren Nähe mussten sich oft Ueberreste menschlicher Nahrung vorfinden, auf deren Aufbewahrung der Mensch anfänglich keinen grossen Wert gelegt haben wird, wenn er sich gesättigt fühlte. Da er beständig zwischen Fasten und Ueberfüllung des Magens schwankte, so wird er der Besitzergreifung hungriger Tiere, insbesondere solcher gegenüber, die ihm nicht agressiv erschienen, gleichgültig, wenn nicht vielleicht gar freudig zugeschaut haben.

Wir können bei sehr strengem Winter noch heute wahrnehmen, wie das im allgemeinen bereits recht scheue Wild der Gegenwart, vom Hunger getrieben, unsern Höfen sich nähert, um dort Nahrung zu suchen. Wer sollte nie beobachtet haben, wie sich in ihrem Verhalten diesen hungrigen Thieren gegenüber der egoïstische Bauersmann von seinem noch sorglosen Kinde unterscheidet, und wie dieses entgegengesetzte Verhalten beider auf das Benehmen des Thieres diesen gegenüber zurückwirkt? Während der bäuerliche Vater, besorgt um den für den eigenen Haushalt erforderlichen Vorrath, die ungeladenen Gäste möglichst vertreibt, bewilligt ihnen sein kleiner Sohn in seiner hell naiven Freude nicht blos von den zufällig frei daliegenden Nahrungsmitteln, so viel jene begehren, sondern holt womöglich noch aus den Vorrathskammern neues Futter herbei und kann am folgenden Tage kaum den Augenblick erwarten, wo er die wilden Eindringlinge wieder begrüssen und bewirthen kann. Eben deshalb gestaltet sich das Verhältnis

zwischen Kind und Thier anders als zwischen dem hartherzigen Vater, der aus kluger Berechnung das Thier vertreibt, Sind wir nicht berechtigt, analoge Beziehungen in der kindlichen Periode der Menschheit zwischen Mensch und Thier anzunehmen? (*op. cit.*, p. 253).

...Es ist sehr unwahrscheinlich, dass der vorgeschichtliche Mensch die Thiere herbeigeholt haben sollte. Im Gegentheil : die Thiere werden freiwillig zu ihm gekommen sein; er erfreute sich kindlich naiv an ihrem Kommen und sie wurden seine Wohnplatz- und Spielgenossen, ganz ähnlich, wie sie es noch heute zum Kinde werden. Ja, das Zurückkehren der Thiere in den angrenzenden Wald wird den Menschen eher unangenehm berührt haben, weshalb er Mittel ergriff, sie an sich zu fesseln. Das Hauptmittel dazu war jedenfalls, wie beim Kinde, die Uebernahme ihrer Ernährung, und deswegen entschloss er sich, nicht nur für sich selbst, sondern auch für das Thier zu sorgen. Man muss bezweifeln, dass er es gebunden hat, da es unnötig war, wenn man sich die Form derjenigen Wohngemeinschaft vor Augen hält, deren Betrachtung Gegenstand dieses Abschnittes ist (*ibid.*, p. 254).

...Die Zähmung der Thiere war jedenfalls ursprünglich ein durchaus friedlicher Act, ein freundschaftliches Vertragen (*pasci-ci*) auf gemeinsamem Wohnraum, und erst aus diesem Verhältnis erwuchs durch Reflexion der Begriff Nutzvieh, so dass das ursprüngliche Sichfreuen und Ergötzen im Geniessen seinen Abschluss fand,.. Denkt man sich nämlich nur wie die Umzäumung, als das Characteristische der Horde, durch das reihenweise Rundlagern entstanden ist, so ist der Vorgang überaus einfach zu erklären. Das Nahrung suchende Thier dringt in den umzäunten Raum ein und wird, wenn es Junge hat, dieselben selbstverständlich mitgebracht haben, weil bekanntlich Junge gerade während der Säugezeit ihre Mutter nicht verlassen; überdies wird sie gerade der Jungen wegen der Trieb nach der Nahrung spendenden Rundstätte menschlicher Wesen hingeführt haben. Und gerade die Beobachtung dieser Erscheinung, dass nämlich die Jungen ihrer Mutter folgen, giebt uns eine weitere Erklärung dafür, wie der Mensch den Nutzen der thierischen Milch kennen lernte (*ibid.*, p. 255-256).

L'attitude des animaux peut donc s'expliquer, au moins en partie, par des raisons physiologiques. J'ai déjà mentionné l'action du feu; la régularité dans l'alimentation est une autre de ces raisons. Il y a là aussi un élément important sur lequel un observateur de grand mérite, Hachet-Souplet (voir le n° 120 de ce *Bulletin*), a attiré l'attention au point de vue du dressage :

...Il est clair que la certitude de la pitance quotidienne ôte aux animaux leur inquiétude farouche. C'est que la régularité dans les

fonctions nutritives amène *à heure fixe* l'organisme de la fin, et que celui-ci entraîne de moins en moins des manifestations de férocité, à cause de leur inutilité absolue. Voilà le secret de l'apprivoisement. Ce n'est pas un procédé de dressage, mais un procédé qui rend le dressage subséquent plus facile (*Examen psychologique des animaux*, 1900, p. 96.)

De tout ce qui précède, je crois pouvoir déduire que la domestication des animaux ne peut être la caractéristique d'une forme particulière de civilisation. Il n'y a pas de raison pour qu'un peuple chasseur ne domestique pas aussi bien qu'un peuple pasteur ou agriculteur. HAHN croit à tort qu'il est impossible à un peuple de chasseurs d'apprivoiser des animaux pour en faire des animaux domestiques (p. 424). Il y a d'ailleurs des degrés dans la domestication ; l'attitude des animaux et les services qu'on peut leur faire rendre sont en rapport avec les besoins matériels de la culture à un moment déterminé. C'est ce qui semble bien ressortir des exemples rapportés ci-dessus.

Pour ne pas allonger cet article, je laisserai de côté les théories de HAHN au sujet des origines des différents usages que les peuples font du lait de leurs troupeaux. Je pense que ces origines peuvent se préciser à l'aide de considérations analogues à celles que je viens de développer. Le passage de MUCKE cité en dernier lieu donne d'ailleurs de ces usages des raisons aussi simples que naturelles.

HAHN touche encore à une autre question que je désire relever ici pour montrer comment certaines investigations risquent de s'égarer si elles ne tiennent compte que des seuls éléments de l'histoire et négligent de consolider leur méthode à l'aide des données plus positives de la psychologie ou de la biologie. L'auteur décrit les origines du commerce chez les nomades :

...Sie können im Notfall einmal längere Zeit allein von den Produkten ihrer Herden, also Milch und Fleisch, leben, aber sie tun es sehr ungern und es ist nur in dringendsten Notfällen nötig; denn ihre Herde vermehrt sich in einer Weise, die zur Verwertung der Produkte geradezu auffordert. Die Felle der geschlachteten Tiere, die Wolle der Schafe, das Haar der Ziegen, vielleicht schon zubereitete Ledersachen oder Filzdecken wie bei den Mongolen, Ziegenhaardecken bei den Beduinen, das sind Produkte, die zum Austausch anreizen (p. 501).

C'est encore exactement le contraire de ce qui a dû se passer. Si les nomades ont trafiqué des produits de leurs

troupeaux, c'est non pas parce qu'ils ont découvert un jour le profit qu'ils pourraient en retirer — opération intellectuelle impossible, car elle suppose l'activité de l'esprit s'exerçant sur un objet inexistant —, mais c'est parce qu'ils ont été incités à trafiquer par d'autres populations que tentait la possession de ces produits. C'est le besoin qui crée le *troc* et non pas l'abondance.

Au surplus, il serait encore extrêmement dangereux de conclure de l'existence de besoins déterminnés chez une population et des moyens de donner satisfaction à ces besoins chez une autre population en rapport avec la première, à l'établissement immédiat d'un commerce entre ces populations. La thèse de Hahn pèche ici par excès de généralisation. La Russie a possédé autrefois d'immenses richesses zoologiques dont l'Europe occidentale était à même de faire son profit (par exemple, les fourrures). Cependant, écrit Milioukov :

...Notre passé économique, pris en général, présente le tableau de la prédominance de la *production pour l'usage personnel*, et non de la *production marchande*. L'émancipation des paysans seule a provoqué, dans la classe des grands propriétaires fonciers, le passage définitif à la production marchande, et la production pour l'usage personnel fleurirait encore de nos jours chez les paysans, si la nécessité de trouver de l'argent pour les impôts ne les avait forcés à vendre sur le marché leurs produits et leur force-travail personnelle (*Essais sur l'histoire de la civilisation russe*, Paris, 1901, p. 87).

On doit se convaincre de plus en plus que l'histoire de la formation et du développement des organisations sociales et de leurs activités par voie de synthèse est un mythe et que, comme je le disais au début de cet article, chaque espèce doit être traitée à part. On voit aussi le rôle prépondérant, peut-être exclusif, que jouent les éléments éthologiques et psychologiques dans la question des origines de ces organisations. D'autres travaux me fourniront plus tard l'occasion de montrer l'importance que possèdent, pour le développement de ces organisations, les *emprunts* que des organisations en contact sont amenées à se faire. Si à ces éléments on ajoute l'action exercée par les types initiateurs (*führende Individuen*), qui est d'ailleurs aussi de nature psychologique, on épuise la série des causes susceptibles d'engendrer les découvertes et les variations. Mais l'activité psychique de l'homme ne s'arrête pas à l'invention proprement dite; elle s'exerce encore sur l'inven-

tion même par cogitation et excogitation. Il faut donc distinguer avec soin ces deux ordres d'activités. C'est ce que Hahn néglige de faire lorsqu'il met, par exemple, les usages religieux à la base des découvertes économiques (cf. *Archives sociologiques,* n° 10, *Bulletin* de janvier 1910).

D. Warnotte.

Facteurs individuels et facteurs sociaux dans l'art paléolithique.

A propos de :

G.-H. Luquet, *Sur le caractère des figures humaines dans l'art paléolithique.* (L'Anthropologie, 1910, t. XXI, n° 45, pp. 409-425.)

On sait que diverses hypothèses ont été émises sur les dessins de l'âge paléolithique. S. Reinach a insisté sur leur valeur magique. Pour ce qui concerne plus particulièrement les représentations humaines, on y a vu des représentations d'hommes se livrant à une mimique de signification rituelle.

Luquet étudie ces figures au point de vue de la psychologie individuelle, et voici la thèse qu'il soutient :

Le fait que les hommes représentés sont couverts d'une peau de bête, n'indique pas nécessairement que l'on a devant soi une défroque de sorcier. Cette peau de bête peut être aussi bien le vêtement quotidien qu'un déguisement de chasse ou un costume rituel.

La tête animale placée sur le corps, dans laquelle on a voulu voir un masque de sorcier, est une exception. Elle ne se rencontre, d'après l'auteur, que dans un petit nombre de cas. En effet, « si la plupart des têtes de ces figures anthropomorphes sont de détestables visages d'hommes, elles sont encore moins satisfaisantes comme têtes d'animaux ». Cela est d'autant plus frappant que ces mêmes hommes qui dessinèrent ces figures étaient parvenus, dans le dessin des animaux, à une haute perfection. On ne peut supposer qu'ils soient devenus soudain si malhabiles en transportant une tête d'animal sur un corps d'homme. La difficulté disparaît si l'on suppose qu'ils ont réellement voulu dessiner des têtes d'hommes, et Luquet n'a pas de peine à trouver dans des dessins d'enfants des arguments pour défendre sa thèse. Il s'ensuit que la forme bestiale des visages humains s'explique suffisamment par la maladresse des artistes magdaléniens.

D'autre part, Luquet observe que l'enfant suit une marche inverse de celle que semble avoir suivi le préhistorique. Il va non des *animaux à l'homme*, mais de *l'homme à l'animal*, et en agissant ainsi il utilise, pour dessiner l'animal, la technique et les habitudes de dessins qu'il a acquises en dessinant des hommes. Dès lors, si, dans ce cas, les représenta-

tions d'animaux sont dérivées de la figure humaine, dans le cas où la marche de l'esprit est inverse, on aura des représentations d'hommes dérivées de la forme animale. Et c'est ce que Luquet s'attache à démontrer ; il conclut :

... En résumé, les divers caractères des figures humaines de l'art magdalénien nous semblent pouvoir s'expliquer en dehors de toute intention magique (cette intention pouvant d'ailleurs, dans tel ou tel cas particulier, se surajouter aux motifs que nous proposons ici), par cette raison que les hommes, d'abord dessinés comme des quadrupèdes, seraient restés des quadrupèdes plus ou moins partiellement redressés.

On le voit, l'étude de Luquet essaye d'aller plus loin que les explications avancées jusqu'ici, toutes empruntées à la psychologie sociale. Elle met en jeu une psychologie individuelle par laquelle on peut s'expliquer comment un ordre donné de figures a pu intervenir dans les représentations plastiques de l'âge paléolithique. Sur le fond même de la question, je serais porté à présenter certaines critiques et à faire certaines réserves. Mais ce n'est point le lieu de les développer ici. Cependant, au point de vue sociologique, nous avons à retenir ce fait que les considérations de Luquet ne préjugent en rien du rôle symbolique ou magique ou quelconque, que ces images pouvaient prendre dans la psychologie collective. Elles s'essayent à démontrer le processus individuel ; celui-ci une fois établi peut être recouvert à son tour d'un processus collectif qui donne à l'image une valeur magique ou religieuse. Que ce sens lui soit attribué ou non, le processus individuel demeure tel quel et sans en être influencé : il est sous-jacent à l'autre.

Cette distinction fondamentale est essentielle en sociologie. C'est par son moyen que l'on peut établir comment certains phénomènes collectifs recouvrent, dans certains cas, des activités individuelles. Le sens dans lequel se fait ce recouvrement n'est pas indifférent : c'est lui, notamment, qui peut nous dévoiler les principes fondamentaux de l'organisation sociale dans les temps lointains de la préhistoire. Jusqu'à présent, les explications symboliques, magiques, religieuses, sont des hypothèses qui semblent bien contenir une assez grande part de vérité. L'analyse intrinsèque du document, du point de vue individuel, pourrait nous amener à une discrimination plus précise entre les diverses possibilités qui se trouvent en présence dans un cas donné.

R. Petrucci.

Communauté de tendances individuelles et imitation dans l'art.

A propos de :

H. Piéron, *L'étude de la genèse psycho-sociale de la statuaire.* (Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie, 1910, pp. 122-127.)

Piéron, H. Licencié de philosophie. Licencié ès sciences naturelles. Agrégé de l'université (philosophie). Chef des travaux au laboratoire de psychologie expérimentale de l'École des Hautes-Études (1907). Maître de conférence de psychologie expérimentale (1908). Président à la Société de psychologie de Paris (1909). Principaux travaux : *De la valeur prophétique du rêve dans la philosophie et dans la pensée contemporaine* (avec Vaschide, 190 *Technique de psychologie expérimentale* (avec Toulouse et Vaschide, 1904). Nombreuses communications à la « Société de biologie », au *Journal de psychologie*, à la *Revue philosophique*, à l' « Académie des sciences », aux *Archives de zoologie*, à la « Société d'anthropologie de Paris », à la *Revue du mois*, *Scientia*, etc.

Dans une thèse récente de l'Ecole du Louvre (*Recherches sur les proportions dans la Statuaire française du XII[e] siècle*, Paris Leroux, 1909), J. Laran s'est attaché à établir les règles d'une iconométrie scientifique appliquée à la statuaire. Il s'agissait de substituer aux observations empiriques des artistes, des mesures aussi définies que celles employées par l'anthropométrie humaine. H. Piéron a donné de ces travaux un aperçu qu'il convient de retenir au sujet de la sociologie des écoles d'art.

... Le choix des mesures, après essais et discussions, se réduisit à la hauteur totale, la hauteur à partir de l'épaule, la largeur des épaules, la hauteur de la tête, la largeur du visage, la distance intérieure et la distance extérieure des yeux, enfin la hauteur de l'œil.

Ces mesures furent effectuées sur 300 figures, dont 224 de l'époque romane, et les comparaisons portèrent sur sept rapports caractéristiques des proportions des statues : hauteur totale à largeur des épaules; hauteur de l'epaule au-dessus du sol à largeur des épaules (forme générale); largeur des épaules à largeur du

visage (importance de la tête en largeur), hauteur de la tête à largeur du visage (proportions de la face); hauteur totale à hauteur de la tête (importance de la tête en hauteur); largeur du visage à largeur des deux yeux (importance des yeux); largeur moyenne de l'œil à hauteur de l'œil (proportions de l'œil) (p. 124).

On voit comment, en étudiant ces rapports et leurs variations, on peut reconstituer dans quelle mesure les canons d'école étaient appliqués, s'il existait une organisation de la transmission des formules des maîtres aux disciples, ou si les artistes s'abandonnaient à leurs caprices tempérés seulement par une imitation plus ou moins consciente.

Or, précisément,

... appliqué aux statues de l'époque romane, ce premier essai d'iconométrie a permis d'établir déjà des données d'une grande importance.

En premier lieu, il a mis en évidence une extraordinaire variabilité. Il est vrai qu'il s'agit d'une époque qu'on a qualifiée d'anarchique, bien que certains historiens de l'art chrétien aient trouvé l'origine traditionnaliste et rituelle de certains caprices apparents des artistes (p. 125).

Au XIIe siècle, il ne paraît pas y avoir de « recettes pédagogiques », qui apparaissent au contraire au XIIIe siècle ; la statuaire est plus spontanée ; la part des tâtonnements imitatifs y est plus grande (pp. 126-127).

Dans ces conditions, la ressemblance des œuvres entre elles tient à des facteurs communs à la sensibilité de tous les sculpteurs d'une époque. Laran a mis en lumière plusieurs de ces facteurs :

... L'un d'eux, est la symbolisation par la morphologie de la « spiritualité » peut-on dire, en affinant, amincissant les personnages qui prennent un caractère sacré, les élus, les archanges : ces derniers sont en effet toujours particulièrement élancés et leur tête est fine et petite. Les élus, au fur et à mesure qu'ils approchent du paradis, sur le portail des églises, s'amincissent, s'allongent, sans que la tête grandisse, et se rapprochent des archanges, ce pendant que les réprouvés gardent leur aspect plus massif.

Nous sommes là dans le domaine de la convention ; mais dans le domaine de la reproduction plus réelle, un facteur de galanterie peut conduire l'artiste à violer les proportions naturelles. C'est ainsi que, par galanterie, la femme se rapproche un peu des archanges : elle a la tête proportionnellement plus petite. Or, on sait que la femme paraît avoir la tête proportionnellement plus grosse : la tête représenterait 13.6 p. c. du corps chez les hommes et 14 p. c. chez

les femmes, en Belgique (Quételet); 15.1 chez les Chinois et 15.8 chez les Chinoises (Novara).

En revanche, si les artistes paraissent être en contradiction avec la réalité pour les proportions féminines, ils sont bien d'accord avec elle en observant la *loi de l'échelle*, signalée pour la première fois par M. Laran, et ainsi formulée :

« Relativement à la taille, la tête d'une statue est d'autant plus petite que cette taille est plus grande. »

Et, en d'autres termes :

« Lorsqu'on fait varier les dimensions d'une figure, la hauteur de la tête varie beaucoup plus lentement que la hauteur totale de cette figure. »

Cette loi, nettement vérifiée par tous les graphiques de l'auteur, se trouve reproduire, dans le domaine de la dimension artificiellement donnée aux reproductions humaines, une loi de la morphologie de l'homme dans le domaine de la taille (pp. 125-126).

Que ces observations des proportions naturelles et ces symbolisations fussent conscientes ou non, elles n'en constituaient pas moins le fonds commun d'images mentales où s'alimentait la statuaire religieuse de l'époque, et cette communauté d'inspiration était si nette que Laran a pu dégager des groupements homogènes, en établissant la répartition des mesures d'après la courbe binomiale de Quételet.

E. Waxweiler.

Mécanisme des répercussions de la mode sur le système industriel.

A propos de :

A. Rasch, *Das Eibenstocker Stickereigewerbe unter der Einwirkung der Mode*, vii-166 pages. (*Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, Ergänzungsheft XXXV, Tübingen, Verlag der H. Laupp'schen Buchhandlung, 1910.)

La mode est essentiellement un phénomène de psychologie collective. Les changements qui se manifestent dans l'état psychique collectif sont caractérisés par leur intensité et leur rapidité. Il en résulte que les industries dont les produits sont des articles de modes sont asservis à des conjonctures plus profondes et plus vives que dans la généralité des industries. Ces conjonctures peuvent être telles qu'elles font progresser rapidement une industrie qui se trouvait dans un état de torpeur. Ce fut, pour l'industrie de la broderie à Eibenstock, le résultat du développement de la mode de la crinoline :

...Die Krinolinenmode mit ihren sämtlichen Zutaten wurde auf der ganzen Linie von den Eibenstocker Fabrikanten (Verlegern) ausgenützt, und die geringen Ansprüche, welche infolge des Massenbedarfs an Zutaten an die Qualität gestellt wurden, erleichterten der jungen Industrie die Eroberung des Marktes. Diese Aufwärtsbewegung der Konjunktur war wesentlich gekennzeichnet durch eine Aufeinanderfolge wirtschaftlicher und technischer Um- und Neubildungen.

Nicht nur die Nachfrage nach Kleiderstoffen war in hohem Masse gesteigert, die Herstellung des Frauenkleides erforderte eine Summe von Arbeitskräften, die im kleinen Haushalt der neueren Zeit nicht verfügbar war. Infolgedessen bröckelten einmal gewisse Produktionsgebiete von der hauswirtschaftlichen Sphäre gewerblicher Betätigung ab und wurden zu besonderen Industriezweigen, zum anderen wurde die Einführung von Arbeitsmaschinen erleichtert, ja geradezu eine Notwendigkeit. In jener Zeit begann die schnell zunehmende Verwendung der Näh- und der Stickmaschinen. Wie Konjunktur und Mode sie begünstigten, so wirkten sie ihrerseits auf Mode und Konjunktur zurück. Die Stickmaschinen « erleichterten nicht bloss im Allgemeinen die Verwendung von gestickten Besätzen und Einsätzen, sondern riefen auch eine ganz neue Art von

Weisszeug hervor, welche für die Entredeux und Bandes, die allmählich Hauptartikel wurden, eine massenhafte Nachfrage veranlassten. Im wesentlichen ist auf diese Tatsachen, starker Bedarf, Deckung desselben durch erhöhte maschinelle Warenproduktion und neue Bedarfserregung seitens der Fabrikanten der Aufschwung des Eibenstocker wie auch des Plauener und Schweizer Stickereigewerbes zurückzuführen » (p. 41).

On voit par cet exemple que la machine fut introduite à Eibenstock pour permettre de suffire à un accroissement considérable de la demande. C'est aussi grâce à un effet particulier des modes que l'introduction des machines fut possible. L'auteur remarque que pour une marchandise subissant l'action de la mode, à mesure que celle-ci s'étend en descendant de degré en degré jusqu'à des couches sociales disposant d'un revenu très restreint, le prix de vente doit être réduit rapidement, ainsi que le coût de production; mais en même temps les exigences des acheteurs se font moindres, la finesse du produit perd de son importance et la machine s'introduit plus facilement parce qu'il n'y a pas lieu de craindre la production d'articles de moindre qualité (pp. 44, 46 et 47).

La mode ne fixe pas aux fabricants une donnée *ne varietur* pour le choix de leur fabrication. Les consommateurs, s'ils s'efforcent de suivre le courant de la mode, désirent cependant s'individualiser et ne pas se confondre avec la masse des personnes de leur milieu. De là la nécessité de variations de production dans les limites de la mode. L'industrie de la broderie, grâce à sa technique, se prête fort bien à ces changements de détail (p. 42). Dans ces variations de fabrication, chaque chef d'entreprise cherche le genre d'article capable de satisfaire la plus grande masse des acheteurs ou le « Massenbedarf » :

... Weiterhin — die Musterung sucht einen Massenbedarf zu erregen; derselbe wird von Schichten geäussert, die sozial und nach ihrer Kaufkraft stark von einander abweichen; er ist also ungleichartig, nicht nur, soweit es sich um den Preis der Ware handelt, sondern auch, soweit es deren rein äussere Ausstattung angeht. Denn auch in dieser zeigen sich, trotz des Hervortretens einer bestimmten Richtung, wesentliche Verschiedenheiten in Muster und Farbe. Von deren richtigen Wahl ist der Erfolg der Bedarfserregung im ganzen, wie in den einzelnen Schichten abhängig (p. 109).

La compétition est avivée de ce chef :

... Das schnelle Tempo des Musterungswechsels verlangt schnelle Anpassung und hohe Regsamkeit; es lässt die Industrie nie zu

einer vollen Ruhe kommen, schafft immer neue Konkurrenzverhältnisse der Industriellen untereinander und erleichtert das Aufkommen neuer Betriebe (p. 89).

Les efforts des industriels pour adapter leurs produits au « Massenbedarf » permettent souvent de provoquer la reprise d'une mode qui faiblissait :

... Im Modebedarf folgt Bedarfswelle auf Bedarfswelle, und jede läuft wieder ab : « Wer weiss, von wannen sie kommt und wohin sie geht? » In der Modeproduktion hingegen ist es mit dem Niedergang einer Produktionskurve nicht getan, sondern es folgen Ausgleichs- und Anpassungsversuche der verschiedensten Art, die zum guten Teil darauf hinauslaufen, durch Bedarfserregung zur Bildung einer neuen Bedarfswelle beizutragen. Demnach gehört zur Theorie der Bewegung der Modeproduktion vor allem eine Darstellung dieser Reaktionserscheinungen (p. 88-89).

De cette façon, il y a action et réaction, celle-ci déterminant dans la mode des oscillations intermittentes.

La mode concourt au maintien et au développement des industries à domicile :

... Ist demnach der Bedarf in den Modewaren nur für so kurze Zeiten zu überblicken, dass eine Amortisation des Kapitals ausgeschlossen erscheint, so ist auch — und das ist noch wichtiger — seine Ausdehnung innerhalb der einzelnen Saison äusserst verschiedenartig und dementsprechend ist auch der Arbeitsbedarf bald gross, bald klein. Regnerisches Wetter im Beginne des Sommers bewirkt, dass die Händler mit Bestellungen auf luftige, zarte Besätze ebenso zurückhaltend sind wie mit denen auf Sonnenschirme oder leichte Blusen. Sobald die Witterung normal wird, setzt die Nachfrage auf einen Stoss ein; da aus bereits erörterten Gründen nicht auf Lager gearbeitet werden kann, so muss der Unternehmer in der Lage sein, die Arbeiterzahl vermehren zu können bez. die Arbeiter zur Verlängerung der Arbeitszeit zu zwingen. Gewiss sind solche Zustände vom sozialen Gesichtspunkte durchaus nicht wünschenswert; aber man muss sich hüten, das Unternehmertum allein als schuldig an ihnen zu brandmarken. Wir sehen, wie diese ganze Situation letzthin volkswirtschaftlich bedingt ist; das trifft auch zu für die Heimarbeit, deren im späteren Zusammenhange gedacht werden wird (p. 111).

Il est nécessaire que les agents chargés de tenir les fabricants au courant des variations dans les exigences du public aient des intérêts liés au sort de l'industrie dépendant des modes :

... Ihr Absatz ist zu gefährdet, als dass man die Sorge für ihn einer ganz unverantwortlichen Stelle anvertrauen kann, die kein besonderes Interesse daran hat, dass das Produkt gerade dieser Industrie verkauft wird. Fehlkonjunkturen müssen ohne alle Abwehrversuche hingenommen werden und kommen unvorhersehbarer, wenn eine Modeindustrie ihren eigentlichen Abnehmerkreis nicht beeinflussen kann. Es ist also nicht zu verwundern, dass man sich in Eibenstock stets nach der Möglichkeit des eigenen Vertriebes umgesehen hat, wenn man in die unsichere Lage der Lohnindustrie geraten war; so auch gegenüber Glauchau-Meerane, gegenüber der Schweiz, gegenüber Annaberg (p. 45).

Les effets des modes se font aussi sentir sur le recrutement de la main-d'œuvre, particulièrement en élargissant les conditions de sélection :

... Wir sahen, dass die Aussicht auf Selbständigkeit und besseren Verdienst der Stickerei immer aufs neue Arbeitskräfte zuführte. Diese beiden bisher untersuchten Gründe für den Berufswechsel sind sekundär; der primäre Grund liegt in dem eigenartigen Verlauf der Modekurve. Diese steigt quantitativ und sinkt zugleich qualitativ. Demnach sinken auch die Ansprüche an die Leistungen der Arbeiter, und selbst Ungeübte können bald guten Verdienst erlangen. Dazu kommt, dass das Verschlechtern der Qualität, wie wir allenthalben beobachten konnten, zusammenfällt mit dem Maximum des Bedarfs. Fabrikanten und Verleger sind wenig kritisch gegenüber den Leistungen ihrer Arbeiter, da die Besteller die Waren nicht beanstanden (p. 147).

La conséquence des modes est la grande variabilité des conjonctures. Les écarts qui s'y manifestent causent des variations constantes dans les bases de rémunération du travail. Il en résulte que les intérêts des ouvriers ne sont jamais identiques, et ce fait suffit à empêcher la coalition ouvrière :

... Letzthin wirken die Eigentümlichkeiten des Modebedarfs auch streikverhindernd : die Akkordsätze steigen regelmässig bei guter Konjunktur; denn infolge der Dezentralisation der Maschinen pflegt in solchen Zeiten Arbeitermangel zu herrschen. Unter solchen Umständen fehlt die Ursache und die Lust zum Streiken. Sinkt die Nachfrage nach den Besätzen, die ja zur Zeit für die Konjunktur allein ausschlaggebend ist, so sinken auch die Lohnsätze; infolge des Mangels an Aufträgen sind dann dem Fabrikanten die immer nur lokalen Arbeitseinstellungen weit lieber, als wenn er selbst Feierschichten ansetzen müsste; denn Arbeitskräfte bieten sich ihm ausserhalb genügend. Es herrscht keine einheitliche Stimmung unter den Stickern: der Musterungswechsel hat auch einen bestän-

digen Wechsel in den Akkordberechnungen zur Folge. Jedes neue Muster erfordert sozusagen eine neue Lohnüberlegung; und nicht immer hält infolge des isolierten Arbeitsvertrages die Erhöhung Schritt mit der wachsenden Schwierigkeit des Dessins, während andere Muster wieder mehr als reichlich lohnen. So teilt sich die Arbeiterschaft zu ziemlich gleichen Teilen in Zufriedene und Unzufriedene, und an diesem inneren Zwiespalte brechen sich die Bemühungen zum Zusammenschlusse der Arbeiter in unserer Modeindustrie (p. 148).

G. De Leener.

Sur les origines du droit.

A propos de :

G. Cornil, *Le problème des origines du droit.* (*Revue de droit international et de législation comparée,* 2e série, t. XII, 1910.)

et de :

J. Novicow, *Bases biologiques, psychologiques et sociologiques du droit.* (*Revue philosophique,* juillet 1910.)

Cornil, Georges. Né en 1863. Fit ses études aux Universités de Bruxelles, Leipzig et Göttingue. Docteur en droit. Professeur ordinaire à l'Université de Bruxelles depuis 1900. Principaux travaux : *Etude sur la publicité de la propriété dans le droit romain* (1890); *Du louage de services ou contrat de travail* (1895); *L'assurance municipale contre le chômage* (1898); *Traité de la possession dans le droit romain* (1905).

Novicow, J. Né en 1849. Membre de la Chambre de commerce et ancien membre du Conseil provincial d'Odessa. Membre de l'Institut international de sociologie. Principales publications : *La politique internationale* (1886) ; *Les luttes entre les sociétés humaines* (1893); *Les gaspillages des sociétés modernes* (1894); *Conscience et volonté sociales* (1897); *L'avenir de la race blanche* (1902); *La justice et l'expansion de la vie* (1905); *Le problème de la misère* (1908) ; Collaboration à la *Revue internationale de sociologie,* à *L'humanité nouvelle,* à la *Revue des idées*, etc.

Novicow examine sommairement la question à un point de vue plus finaliste que génétique; Cornil, au contraire, cherche fort justement à établir ce qu'il appelle « le point d'irruption de la règle de droit ».

Je suis, quant à moi, porté à penser que dans l'état actuel des connaissances il serait au préalable nécessaire de se livrer à une étude pénétrante de l'organisation sociale des populations primitives. La plupart des données sur lesquelles reposent les généralisations déjà tentées, doivent être remises en discussion. Ce que l'on sait des Australiens, par exemple, ne paraît aucunement confirmer l'idée que la règle de droit serait sortie de la règle religieuse : le rituel magique paraît bien plutôt, dans les cas où il se confond avec la procédure judiciaire, être un revêtement purement extérieur.

Même dans cette analyse, l'observation des primitifs n'est pas indispensable : à bien regarder autour de soi, on s'aperçoit que le droit surgit incessamment. L'existence d'un imposant édifice juridique ne doit pas nous empêcher d'observer les innombrables « pousses » qui constituent comme une végétation sociale spontanée.

Envisagé sous cet aspect, le problème des origines du droit devient un cas particulier du mécanisme fondamental : « acte, habitude, usage, règle, institution », de toute organisation sociale humaine (voir, par exemple, *Archives*, nos **30**, **31**, **67**, et *Esquisse d'une sociologie*, pp. 229 et ss.).

Dès lors, il ne se pose évidemment pas pour les sociétés animales.

Ensuite, il se ramène, en somme, à rechercher :

au profit de quelles nécessités de la vie en commun (relations sexuelles, appropriation, etc.), l'impératif social a pris la forme juridique ;

quels ont été les facteurs de cette lente sélection ;

à quelles données spécifiques de la personnalité humaine cette sélection a été contrainte d'obéir ;

enfin, quelle part revient, dans ce long travail d'élaboration, à la raison des hommes, et quelle part aux enchaînements inéluctibles des usages, des règles et des institutions sans cesse en voie de réajustement.

E. Waxweiler.

L'influence des analogies dans l'évolution d'un mode de preuve au moyen âge.

A propos de :

H. Pissard, *Essai sur la connaissance et la preuve des coutumes en justice, dans l'ancien droit français et dans le système romano-canonique*. (Rousseau, Paris, 1910. 223 pages. 5 fr. 50.)

La preuve des coutumes, de leur caractère populaire et de leur ancienneté a souvent préoccupé les jurisconsultes d'autrefois. Les règles suivant lesquelles elle fut administrée ont varié avec les époques et les milieux.

Au moyen âge, la France avait recours à cet effet à des enquêtes par « turbe ». Le juge désignait un certain nombre de personnes, qui étaient sensées représenter le peuple et proclamer en son nom si la coutume invoquée par l'une des parties présentait les caractères requis pour être admise en justice. Les turbiers constituaient un véritable jury (l'assimilation est d'autant plus recevable que dans la procédure de l'époque la reconnaissance des coutumes se rattachait aux questions de faits et non de droit) et ce jury donnait une réponse unique.

Jusqu'au règne de saint Louis, les témoins des enquêtes ordinaires, aussi bien que les turbiers, étaient désignés par le tribunal. L'une des réformes de ce monarque fut d'abandonner aux parties le soin de citer leurs témoins ordinaires, les membres des turbes continuent toutefois à être choisis par les juges.

Mais, à partir de ce moment, nous voyons que par une suite de glissements, où l'*analogie* joue un rôle essentiel, les enquêtes par turbe se rapprochèrent des enquêtes ordinaires, au point d'en arriver à une confusion presque totale.

Le fait est signalé par Pissard dans l'ouvrage qui nous occupe.

On se prit à considérer la désignation des témoins par les parties comme une règle générale et celle des turbiers par le tribunal comme une exception à cette règle. Or, il est à remarquer qu'avec le temps les régimes d'exceptions ont une

tendance à s'évanouir. Dans un désir de simplification on soumet par *analogie* les faits, antérieurement classés à part, aux principes du droit commun, dans lequel on est porté à voir une sorte de droit naturel.

Il en fut ainsi dans le cas présent, et l'on ne tarda pas à admettre que les membres de la turbe seraient choisis par les plaideurs tout comme s'il s'agissait d'une enquête ordinaire.

Mais alors une question nouvelle se posa. Aussi longtemps que le juge était chargé de veiller au recrutement des turbiers, il était inutile d'en limiter le nombre. Avec l'usage nouveau, la situation apparut toute différente. Il était à craindre, en effet, que les plaideurs en arrivassent à s'abriter sous de prétendues coutumes uniquement attestées par deux ou trois personnes. Aussi la nécessité s'imposa-t-elle de fixer un chiffre minimum de turbiers.

Mais quelle base donner à ce minimum légal ? Par quelles considérations allait-on se laisser influencer dans sa détermination ?

Plusieurs parlements, notamment le parlement de Paris, s'arrêtèrent au chiffre de dix et c'est encore par des *analogies* qu'ils y furent conduits. Dans les enquêtes ordinaires, ce chiffre de dix représentait le maximum de témoins que l'on pouvait citer à l'appui d'un fait. Dès lors il apparut comme suffisant pour la constitution d'une turbe et glissa dans le système nouveau en qualité de minimum.

Comme il arrive toujours en pareil cas, les juristes habitués à ne fonder leurs raisonnements que sur des textes, cherchèrent dans le droit écrit la justification extérieure de leur décision. Ils la trouvèrent dans les textes canoniques d'après lesquels « dix hommes font un peuple ». Il est d'ailleurs probable que cette phrase aussi les influença et par *analogie* contribua à fixer leur choix.

Cette première transformation des enquêtes par turbe devait en provoquer d'autres encore. Plus voisines des enquêtes ordinaires, elles allaient se voir appliquer les principes réservés jusque-là à ces dernières et notamment la règle : *testis unus, testis nullus*.

On trouve au XVe siècle dans une glose du Grand Coutumier de Normandie que « chascune tourbe vault deux tesmoings ». Cette façon de justifier par une fiction la suffisance d'une turbe, prouve qu'à cette époque déjà on considérait que la preuve par turbe n'échappait pas à la règle précitée. La déformation des anciennes idées sous l'influence des

analogies était en train de s'opérer, et les juristes hantés par la formule : *testis unus, testis nullus*, en arrivèrent à exiger la déposition concordante d'au moins deux turbes.

« Quand quelqu'un met en avant un faict de coutume, dit Masuer, il se doit prouver à tout le moins par deux turbes, tout ainsi qu'un faict singulier doit être prouvé par deux témoins non reprochez » (cité par Pissard). L'idée se retrouve dans l'ordonnance de Blois de 1498.

... Dès ce moment, dit Pissard, le sens de l'unité de la turbe est perdu. Les auteurs ne distinguent plus le verdict collectif du simple témoignage; ils enseignent bientôt que les plaideurs ont intérêt à produire plusieurs turbes : ils leur permettent d'en produire dix.

L'assimilation des enquêtes par turbes aux enquêtes ordinaires se poursuit. Les turbiers se confondent avec les simples témoins et l'institution, comme dit l'auteur, finit par n'avoir plus d'autre résultat que de permettre « à l'ingéniosité des praticiens de décupler le nombre des témoins permis par les ordonnances ».

Cette évolution, ou, pour mieux dire, cette déviation frappante montre l'influence des analogies sur le développement des systèmes sociaux.

M. Bourquin.

L'adaptation du droit aux transformations de la vie sociale.

A propos de :

F. Meili, *Die durch den Weltverkehr und die moderne Verkehrstechnik hervorgerufene Ausweitung des Rechtsgebiets und ihre Folgen für das juristische Studium.* (*Archiv für Rechts- und Wirtschafts-Philosophie*, Juli 1910.)

Meili, Friedrich. Né en 1848. Fit ses études aux Universités de Leipzig, Zurich, Berlin, à l'Ecole de droit de Paris. Docteur en 1870. Rechtsanwalt de 1871 à 1895. En 1880, Privatdocent à l'Université de Zurich. En 1890, professeur ordinaire de droit international privé, de droit des transports et de droit comparé. A maintes fois rempli le rôle de conseil dans des affaires importantes, même auprès d'États étrangers. Délégué aux conférences de droit international privé à La Haye 1894, 1900, 1904. En 1905, président de la Cour de cassation du canton de Zurich. Principaux travaux : *Geschichte und System des internationalen Privatrechts* (1892); *Der Staatsbankrott und die moderne Jurisprudenz* (1894); *Das internationale Zivil- und Handelsrecht auf Grund der Theorie; Gesetzgebung und Praxis* (1902); *Die drahtlose Telegraphie im internationalen Recht und Völkerrecht* (1908). Nombreux articles dans des revues juridiques.

Fr. Meili signale, comme conséquence de l'extension du commerce et de la technique commerciale, un élargissement prodigieux du droit, spécialement caractérisé par le développement du droit international.

Le fait est constant. Les traités internationaux réglant les questions de droit public et de droit privé, les unions en vue de faciliter les échanges entre États se multiplient sans cesse. Le droit des gens acquiert une importance grandissante qui ne peut échapper à personne. Les idées y progressent rapidement, grâce aux discussions qu'elles soulèvent. Les utopies d'hier y apparaissent comme des possibilités prochaines, voire comme des réalités déjà acquises. Il y a là tout un foisonnement de nouveautés juridiques, tout un droit qui s'élabore sous l'impulsion des besoins créés par la vie moderne.

Comme le dit Meili, « dem modernen Lebenstyl folgt ein moderner Rechtsstyl ».

Le fait en lui-même n'a rien de surprenant et il ne faut pas être bien observateur pour remarquer qu'une transformation sociale appelle généralement une transformation juridique. L'adaptation du droit aux réalités ambiantes est un phénomène suffisamment établi pour qu'il soit superflu de le démontrer.

Mais il me paraît intéressant au point de vue sociologique de rechercher quel est le mécanisme de cette adaptation. La transformation juridique n'est pas concomitante à la naissance des faits qui la sollicitent. Au moment où ces faits surgissent, ils se trouvent en présence d'un droit positif organisé précisément pour l'ordre de choses qu'ils viennent troubler. Or, ce droit ne se modifie pas du jour au lendemain. Il reste tout d'abord semblable à lui-même et ce sont les faits nouveaux qui doivent s'y adapter.

L'extension soudaine prise par la locomotion aérienne nous en fournit un exemple. Il s'agit là d'une innovation susceptible sans doute de bouleverser bien des notions juridiques acquises non seulement au point de vue du droit privé, mais encore au point de vue du droit public et du droit des gens. Jusqu'à présent toutefois, ce bouleversement ne s'est pas réalisé et c'est le fait nouveau qui se plie aux exigences des principes existants, en attendant une législation propre, à la préparation de laquelle on travaille de toute part.

Le même phénomène s'est produit il y a quelques années en matière industrielle pour la réparation du dommage résultant d'accidents du travail. L'idée de la réparation basée uniquement sur la notion de faute ne répondait plus aux conditions de fonctionnement des grandes entreprises modernes; les accidents dont les ouvriers y étaient victimes apparaissaient plutôt comme un risque professionnel, aux causes généralement obscures, que comme le résultat de négligences nettement établies.

Néanmoins avant que cette conception eût acquis droit de cité dans le domaine juridique, il s'écoula tout un laps de temps, où la situaton nouvelle fut soumise aux anciens principes.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini et l'on est en droit de poser comme règle générale que le phénomène de l'adaptation juridique débute par une phase dans laquelle le droit existant commande aux faits nouveaux sans modifications apparentes. Les raisons en sont nombreuses.

Tout d'abord le mécanisme législatif de nos États modernes

est devenu si lourd à mouvoir, que la rénovation immédiate des textes de lois apparait comme une impossibilité pratique.

D'autre part, il faut reconnaître que l'élaboration de normes juridiques, pour être sérieuse et aboutir à un résultat durable, ne peut s'opérer qu'avec lenteur. La règle de droit est, somme toute, une formule destinée à couvrir des situations généralement complexes et fourmillant d'éventualités diverses. Or, s'il est extrêmement difficile d'exprimer des idées abondantes sous une forme concise et pourtant complète, il est encore plus délicat de déchiffrer le sens exact des choses qui nous entourent, au milieu desquelles nous vivons et qui s'enchevêtrent sous nos yeux sans nous laisser le recul nécessaire pour en apercevoir nettement toute la trame.

Lorsqu'un élément nouveau amène une perturbation dans la vie sociale, créant des équilibres auxquels on n'est point encore fait, provoquant des mouvements qui dérangent les habitudes acquises, il serait téméraire de vouloir aussitôt en préciser toute la portée. Ce n'est que par une certaine accoutumance que l'on parvient à pénétrer suffisamment la réalité nouvelle pour déterminer ses exigences et canaliser ses courants.

Une œuvre législative échafaudée dans la précipitation risque toujours de méconnaître les véritables besoins qu'elle doit satisfaire et d'entraver ainsi le déroulement logique des faits.

Il convient également de signaler que le caractère général et quasi-définitif d'une création législative se prête mal aux simples essais. Or, il est parfois avantageux d'observer expérimentalement la valeur d'un principe avant de l'ériger en règle absolue. On peut rarement prévoir avec certitude toutes les conséquences d'une refonte légale; aussi préfère-t-on souvent, au lieu d'en risquer la fortune, avoir recours à des tentatives préalables de jurisprudence (j'en parlerai dans un instant) sur lesquelles on peut toujours revenir, sans heurt et sans déchirement, lorsque les résultats n'en sont point favorables.

Enfin ce serait un tort de passer sous silence dans l'énumération des causes qui ralentissent les transformations du droit, la tendance éminemment conservatrice de l'esprit humain.

L'appréhension de l'inconnu, la résistance des habitudes acquises, la peur de l'effort inutile, font hésiter — parfois bien longtemps — avant de bouleverser les cadres accoutumés

de la vie. Que de fois les arguments les plus probants présentés en faveur d'une réforme sont venus se heurter à des réponses comme celle-ci : « Mon Dieu ! c'est vrai : la situation présente n'est guère favorable. Mais enfin nous y sommes habitués et nous savons ce qu'elle est ! »

Expression d'un sentiment qui se retrouve, à des degrés divers, chez tous les hommes, de toutes les époques et de tous les milieux.

L'adaptation juridique peut, dans certains cas, ne pas dépasser ce stade originaire, caractérisé par la soumission des faits nouveaux au droit existant. Mais il faut pour cela que l'importance des transformations sociales soit bien minime, ou que tout au moins la réalité nouvelle présente avec certains faits antérieurs une analogie suffisamment complète, pour pouvoir juridiquement s'identifier à eux.

En règle générale, le renouvellement du droit est chose inéluctable. L'expérience quotidienne démontre l'insuffisance des vieux principes ; elle met en lumière les lacunes et les inconvénients qu'ils présentent. Peu à peu les idées se précisent à l'égard des réformes souhaitables ; les spécialistes et les jurisconsultes unissent leurs efforts pour en dresser les plans. La conception nouvelle prend corps dans la mentalité de ceux que la question intéresse et ne tarde point alors à filtrer dans la masse. L'idée, comme on dit, fait son chemin. Elle marche vers sa réalisation.

Comment cette réalisation va-t-elle s'opérer ? Elle peut le faire suivant deux méthodes. Ou bien elle traversera d'abord une phase jurisprudentielle, ou bien elle sortira directement des organes législatifs. Il faut ajouter toutefois que cette seconde hypothèse est d'application assez rare.

Dans la généralité des cas, le processus est plus complet. « Il serait difficile, dit JEAN CRUET dans son intéressante étude sur *La vie du droit et l'impuissance des lois*, de trouver, soit dans notre code un article important dont le sens n'ait été à quelque degré enrichi ou appauvri par l'interprétation judiciaire, *soit dans la législation nouvelle un seul texte capital dont les dispositions n'aient été annoncées par un mouvement de la jurisprudence* » (p. 62).

Et il cite des exemples tirés de l'évolution du droit français

...Savez-vous, dit-il, comment PORTALIS, dont l'esprit anime tout le code civil, définissait l'assurance sur la vie ? Un pacte odieux où la cupidité qui spécule sur les jours du citoyen est voisine du crime qui peut les abréger. La loi ne pouvait assurément songer à

favoriser le développement d'une telle convention; bien plus, strictement interprétée, elle aurait pu l'empêcher. Lorsqu'un mari contracte une assurance en cas de décès au profit de sa femme, quelle est la nature de cette opération juridique?

Une stipulation pour autrui, or la stipulation pour autrui, est, en principe, interdite par notre code. Cependant, au cours du XIXe siècle, l'assurance sur la vie, acte légitime de prévoyance, est devenu un contrat usuel, soumis à un ensemble de règles juridiques couramment pratiquées. Mais ces règles avaient été progressivement établies par la jurisprudence. Le législateur est intervenu, un siècle après le code, pour donner à l'assurance sur la vie une réglementation adéquate : il a pris à la jurisprudence son système. La défense de stipuler pour autrui est aujourd'hui une formule vide de sens : elle exprime, très exactement, le contraire de la vérité pratique (pp. 65 et ss.).

Dans cette phase d'essais, de préparation, les interprètes de la loi s'efforcent d'en faire découler des conséquences conformes à l'ordre nouveau. Sans modifier la *lettre* des prescriptions légales, ils en élargissent l'esprit et donnent parfois aux vieux principes une orientation nouvelle, grâce à des combinaisons de textes et à des raisonnements souvent très subtils.

Il y a déjà là plus qu'une simple application, puisque sous des apparences de stagnation, les idées juridiques se rajeunissent et se transforment.

Vient enfin le dernier aspect de l'élaboration du droit. Si les lois existantes, même ainsi renouvelées dans leur esprit par l'ingéniosité de la jurisprudence, ne parviennent décidément pas à couvrir avec assez de souplesse les rapports sociaux qui se sont fait jour, il faut aller plus loin et légiférer. L'intervention législative se manifeste aussi parfois dans le simple but de constater les résultats acquis et de leur donner une consécration officielle.

Tel est le processus généralement suivi.

Il serait difficile, me semble-t-il, d'en trouver un exemple plus frappant que l'évolution subie en France par la notion de l'excès de pouvoir.

Le Conseil d'État, organisme supérieur du contentieux administratif français, a, dans ses attributions juridictionnelles, l'annulation des actes administratifs entachés d'excès de pouvoir Originairement l'excès de pouvoir ne comprenait que l'incompétence et la violation des formes substantielles. Plus tard on y ajouta l'illégalité de fond et enfin le *détournement de pouvoir*.

L'idée du détournement de pouvoir n'est que l'application au droit public d'une conception générale qui imprègne de plus en plus les théories juridiques modernes : celle de l'abus du droit, « Missbrauch des Rechts », comme disent les Allemands. Le pouvoir n'est confié aux autorités publiques que pour la réalisation de certains buts d'utilité générale. Dès lors le fonctionnaire, l'autorité qui, sans violer les règles de compétence ou de formes, sans même se dérober aux stipulations expresses de la loi relatives au fond de l'acte, utilise le pouvoir qui lui a été remis dans une intention étrangère aux volontés du législateur, *détourne* en réalité ce pouvoir des fins qui le justifient et commet par là une véritable illégalité.

Il est aisé de comprendre l'importance pratique de cette notion qui permet au Conseil d'Etat d'exercer un contrôle efficace sur l'activité même discrétionnaire des pouvoirs publics.

Mais l'assimilation du détournement de pouvoir aux autres cas d'excès de pouvoir ne s'est pas réalisée du jour au lendemain.

C'est dans la jurisprudence du Conseil d'État, et sans s'appuyer sur aucun texte spécial, qu'elle a pris naissance et s'est peu à peu développée au point d'être devenue aujourd'hui l'un des aliments les plus riches du contentieux français.

Toute l'évolution de l'idée d'excès de pouvoir a d'ailleurs eu la même origine jurisprudentielle. La loi n'a fait à son égard qu'enregistrer une situation acquise.

Ce renouvellement juridique si profond et si gros de conséquences fut évidemment dicté au Conseil d'État par les circonstances ambiantes et notamment par la nécessité de réagir contre l'arbitraire administratif à une époque où l'activité des pouvoirs publics envahit de plus en plus tous les domaines.

Il nous montre d'une façon concrète comment le droit s'adapte aux transformations de la vie sociale et combien ce serait une erreur de voir dans les lois positives des créations arbitraires nées de la fantaisie du législateur.

M. Bourquin.

De la représentation des institutions dans les milieux sociaux incultes.

A propos de :

P. Nourrisson, *Extension du divorce dans les classes populaires.* (Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, août 1910, pp. 245-259.)

Nourrisson, Paul. Né en 1858. Avocat. Principaux travaux : *Etude critique sur la puissance paternelle et ses limites* (1898); *De la participation des particuliers à la poursuite des crimes et des délits* (1894); *L'association contre le crime* (1901); *Le club des Jacobins sous la IIIe République* (1900); *Etude sur la répression des outrages aux bonnes mœurs* (1905); *Les Jacobins au pouvoir* (1904).

Il y a grand danger non seulement à réduire la sociologie à une « science des institutions », mais surtout à étudier celles-ci comme des réalités animées d'une sorte de vitalité propre, qui permettrait d'en observer la genèse, le développement et la décadence, en dehors des individus qui en sont, pratiquement, les seuls supports agissants.

C'est lorsque l'on revient aux individus évoluant dans leur véritable milieu social, que l'on aperçoit combien, en prêtant ainsi aux institutions une existence effectivement susceptible de devenir objet d'analyse, on s'expose à planer fort au-dessus des phénomènes et à se perdre dans la brume des pures vues de l'esprit.

J'étais conduit à ces réflexions en lisant la communication faite par P. Nourrisson à l'Académie des sciences sociales et politiques de Paris. Il s'agissait des progrès rapides du divorce dans les classes populaires. Le fait ne me retiendra pas ici; je voudrais seulement relever à ce propos les idées qui règnent dans ces milieux et deviennent les mobiles d'action des individus.

... On arrive, dans ces milieux populaires, à se faire sur la législation en matière de divorce, les plus étranges préjugés exploités ou suggérés par la tourbe des agents d'affaires qui entretiennent la croyance que leur intervention, absolument chimérique en matière d'assistance, facilitera une solution rapide, grâce au mode de rédac-

tion de la demande. Nous ne parlerons que pour mémoire de la conviction où se trouvent nombre de demandeurs de l'existence de « la loi de trois ans ». Ce délai, qui est celui au bout duquel on peut demander à convertir en divorce une séparation de corps prononcée, est pour eux le délai au bout duquel une séparation de fait, même volontaire et consentie d'un commun accord, donne droit au prononcé du divorce. Un mari abandonne sa femme et ses enfants ; s'il y a plus de trois ans, il croit avoir droit au divorce, et il est étrangement surpris quand on lui affirme qu'il est dans l'erreur.

Mais il y a plus : pour un certain nombre d'esprits incultes, mais pénétrés de ce qu'ils considèrent comme leur droit, le divorce doit être prononcé sur la volonté clairement exprimée d'un seul des époux, fût-il l'époux coupable. Il arrive même qu'un demandeur obstiné invoque comme une autorité indiscutable tel écrivain dont la propagande est connue en faveur de la liberté du divorce. Telle est l'influence d'une certaine littérature jusque sur ces imaginations populaires.

Nous pourrions citer un certain nombre de requêtes comme celle-ci que nous copions textuellement dans un dossier de l'une des années récemment écoulées :

« Monsieur le Procureur de la République,

« Nos caractères ne pouvant s'accorder, j'ai quitté ma femme et je me suis mis en ménage avec une autre dont j'ai deux enfants. Ma femme ne voulant pas divorcer, je m'adresse à votre bienveillance pour avoir l'assistance en vue du divorce. »

Bien entendu le bureau répondit par une décision de non-lieu, ce qui dut fort étonner le postulant. Nous avons même connu l'histoire fort authentique d'un ouvrier qui, ayant abandonné sa femme et ses cinq enfants, pour vivre en concubinage, avait naïvement formulé une demande du même genre. Notification lui ayant été faite du rejet, comme il était complètement illettré, il montrait la lettre d'avis à ses camarades d'atelier en disant qu'il venait de « recevoir son divorce ». Il n'avait pas douté d'une solution favorable.

Cette illusion du divorce au bout de trois ans et par la volonté d'un seul n'est pas du reste aussi monstrueuse qu'on pourrait le croire. Il suffira à l'époux coupable de pousser à bout son conjoint, et, quand celui-ci aura obtenu sa séparation de corps comme mesure de protection, le premier pourra, au bout de trois ans, imposer, par la conversion obligatoire, le divorce à l'époux malheureux qui ne voulait pas de cette mesure extrême. Le tribunal n'aura-t-il pas été obligé de prononcer la conversion en divorce de la séparation de corps prononcée contre cette femme qui énonçait dans ces termes cyniques sa demande : « La séparation de corps a été prononcée en faveur de mon mari. Depuis dix-sept ans j'habite avec mon ancien complice M. X... et désire contracter mariage avec lui. Pensant que la justice me tiendra compte de cette période de

temps, je viens réclamer votre bienveillance » Si la durée de l'inconduite ne faisait rien à l'affaire, il faut reconnaître que la prétention était, depuis la loi de 1908, parfaitement légale.

Quant au divorce par consentement mutuel, que le législateur a repoussé, on le considère, en pratique, comme parfaitement existant. Pour beaucoup de ménages, la conviction existe qu'il suffit de se présenter devant le bureau d'assistance pour faire constater son indigence, et devant le tribunal pour faire constater son désaccord. A ces époux, la vie commune est à charge; pourquoi les empêcherait-on d'y mettre fin?

On leur explique que la loi n'est point telle qu'ils se l'imaginent. Il faut invoquer des griefs Qu'à cela ne tienne, ces griefs, le demandeur les formule, si douloureux qu'ils soient à énoncer; la partie adverse les reconnaît volontiers et avec le plus grand cynisme, déclarant qu'elle est la première à consentir à une désunion. Si les griefs font défaut, on les simulera, ou même on les fera naître et constater. De là ces comédies odieuses que la justice ne peut démasquer, ou ces mises en scène scandaleuses dont elle est parfois contrainte, paraît-il, d'enregistrer le résultat juridique. On provoque ou on simule l'adultère. Ce sont là aujourd'hui des faits constants. « Nous avons su, disait en 1901 M. Morizot-Thibault invoquant son expérience de magistrat, nous avons su par un procès plaidé devant nous, que l'on tient, à Paris, des filles à la disposition des épouses pour inciter le mari à la violation du devoir conjugal. On a aussi organisé, avec l'aide des agences, des comédies où des adultères simulés procurent aux conjoints les moyens de divorcer (pp. 253-255). »

En pénétrant dans les couches incultes de la population, l'institution du divorce a ainsi subi une véritable déformation. Elle ne peut, dès lors, plus être étudiée, en elle-même; il faut l'observer sous les divers aspects que lui font subir toutes les réfractions sociales, et bien se convaincre que, scientifiquement, il n'y a pas le « Divorce en France » mais les représentations mentales de cette institution qui animent les activités d'individus adaptés à des milieux sociaux très divers.

E. Waxweiler.

La fonction sociale de l'ostracisme athénien et le régime parlementaire moderne.

A propos de :

J. Carcopino, *Histoire de l'ostracisme athénien*. (Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des Lettres. XXV. *Mélanges d'histoire ancienne*, pp. 85-266. Paris, 1909.)

Le livre qui me suggère ces quelques réflexions est une étude d'histoire des institutions. Mais les sociologistes auraient tort de croire qu'il est sans intérêt pour eux. Si l'étude des sciences sociales particulières montre partout les mêmes phénomènes élémentaires, si leur interdépendance est telle que leur distinction ne se justifie que pour la facilité des recherches et l'organisation systématique du travail, on ne voit pas pourquoi l'analyse attentive des faits économiques ferait progresser la science sociale plus que l'étude approfondie des institutions politiques.

L'ostracisme athénien, dont Carcopino donne la description et l'histoire est une institution dont on ne retrouve l'équivalent que dans l'antiquité grecque, à Syracuse et peut-être dans quelques autres cités; par une heureuse fortune, nous en connaissons bien les débuts et la fin, le fonctionnement et tous les cas d'application; et à l'étudier de près, à voir les rapprochements que cette étude suggère et les problèmes qu'elle soulève, on comprend combien les phénomènes d'ordre politique sont complexes, et combien l'analyse de ces phénomènes requiert de prudence et d'attention.

Chacun sait que l'ostracisme fut établi par Clisthène en 508-507, pour permettre au peuple athénien d'éloigner de la cité les citoyens qui aspireraient à la tyrannie, cette monarchie d'origine révolutionnaire, qui avait pu s'implanter dans la plupart des états grecs.

Carcopino insiste ici sur deux points La loi d'ostracisme n'était pas une loi de sévérité; avec elle, au contraire, le droit athénien s'adoucit.

... La loi du VIe siècle contre les tyrans était conçue en des termes d'une effrayante concision : « Les Athéniens considèrent comme

également conforme à la volonté des dieux et à la coutume des ancêtres ceci : Si quelqu'un aspire à la tyrannie, ou l'a établie, qu'il soit hors la loi lui et sa race. » — « Νόμος γαρ ἀὐτοῖς ἦν ὅδε · θέσμια τάδε 'Αθηναίων πάτρια · ἐάν τις τυραννεῖν ἐπανιστῆται ἤ συγκαθιστῇ τήν τυραννίδα, ἄτιμον εἶναι καὶ ἀυτὸν καὶ γένος ». Clisthène était donc fondé à décréter d'atimie tout le γένος de chacun de ses ennemis (pp. 109-110).

Cette loi

... visait non seulement ceux qui établissent la tyrannie — συγκαθιστῇ τήν τυραννίδα — mais ceux qui ont simplement cherché à l'établir — τυραννεῖν ἐπανιστῆταί. Quant au châtiment lui-même, il était épouvantable. L'atimie primitive qui rayait l'homme de l'humanité et ne laissait à ses victimes d'autre alternative que la mort reçue de la main du premier venu, ou qu'une fuite sans retour, n'atteignait pas que le coupable, mais, aveuglément, frappait encore tout autour de lui. L'État grec et, dans la Grèce, même l'État athénien, « s'il avait pris à tâche d'abolir le principe de la solidarité familiale là où il ne servait qu'à donner une satisfaction supplémentaire à la haine ou à la cupidité des particuliers, l'avait préservé longtemps, avec le plus grand soin, là où il favorisait les intérêts de la société. La même règle qui, en droit privé, était considérée comme illégale et immorale dès les siècles homériques, n'avait pas cessé au v[e] siècle d'être exécutoire et sainte dans le droit public. » Préférant l'injustice au désordre, la cité tenait tout le γένος pour responsable du crime commis contre elle par l'un de ses membres. (p. 109).

L'ostracisme ne frappait qu'un citoyen ; il ne le frappait ni dans son honneur ni dans ses biens, et l'exil n'était prononcé que pour dix ans. Mais cela même faisait que le peuple devait hésiter moins à appliquer la loi et l'appliquer plus souvent.

En second lieu, Carcopino montre qu'en instituant l'ostracisme, Clisthène visait encore un autre but ; dans toutes ses réformes, il chercha à affaiblir, sans oser les détruire, les groupements génétiques à caractère religieux, les γένη ; ici, il n'abolit pas l'ancienne disposition pénale qui, en frappant le γένος, proclamait la solidarité de ses membres ; mais le fonctionnement de l'ostracisme devait la rendre inutile et, en bannissant le candidat à la tyrannie sans faire participer son groupe à sa disgrâce, l'isoler de celui-ci et lui faire perdre son plus sûr appui.

... Ainsi, non seulement l'ostracisme, qu'on présente d'ordinaire comme une loi adventice de la constitution clisthénienne, a été conçu dans le même esprit, institué suivant la même méthode que

ses autres parties, mais il concourait efficacement avec elles, par la dissolution progressive des groupes religieux, à l'affranchissement de l'individu (pp. 112-115).

C'est ainsi qu'une mesure d'ordre politique, où on est tenté de ne voir que l'expression des défiances et des haines d'un parti, peut contribuer à la dissociation de certains groupements sociaux et revêtir un caractère individualiste très prononcé.

L'auteur étudie avec soin les formes dont s'entoure l'application de l'ostracisme. On pourrait constater ici quelle est, en matière politique, l'importance de la procédure, le rôle que jouent certains détails infimes dans le maintien ou dans la disparition d'une institution.

Il est plus intéressant de suivre l'évolution que l'ostracisme a subie au cours de la période de quatre-vingt-dix ans, pendant laquelle le peuple athénien y eut recours.

... Pendant les trois premières années du fonctionnement de l'ostracisme, on ne l'appliqua, dit Aristote, qu'aux amis des tyrans contre lesquels la loi avait été dirigée ; la quatrième année, on commença à s'en servir pour éloigner même d'autres citoyens qui paraissaient trop grands (p. 188).

Reste à savoir quel est alors le rôle de l'ostracisme. Voici l'opinion de Carcopino :

Les ostracisés sont des démagogues, c'est-à-dire des chefs de parti (p. 214) ; à cette époque, ils ont une puissance personnelle considérable (p. 214) ; tous sont nobles (p. 215) ; tous sont riches (p. 216).

... Si maintenant l'on songe que ces hommes, qui ont pour eux la naissance, la fortune, le talent, le succès, sont les chefs des deux partis de la république, les représentants des deux politiques entre lesquelles elle oscille, ne sent-on point qu'il leur est facile, en jetant dans la balance le poids de leur prestige, de maintenir l'équilibre entre deux forces d'ailleurs inégales et de faire échec à la volonté du plus grand nombre. C'est alors que l'ostracisme va intervenir et frapper (p 216).

... Ainsi donc, dans la première phase de son histoire, l'ostracisme a prévenu les entreprises des tyrans. Dans la seconde, il a contenu les ambitions personnelles de ceux qui dirigent le peuple. Et dans cette seconde phase, nous pouvons distinguer deux moments : un premier moment où l'ostracisme apprend à tous les démagogues à ne point user de leur puissance propre contre la puissance populaire ; un second moment, dans lequel l'ostracisme écarte systématiquement de la place prépondérante les démagogues du parti

conservateur. A toutes les époques de son histoire, l'ostracisme a assuré l'existence et le développement de la démocratie athénienne (p. 220).

Ailleurs CARCOPINO repousse une comparaison qui se présente tout naturellement à l'esprit lorsqu'on a sous les yeux le tableau des ostracisés :

... On a comparé le rôle de l'ostracisme dans la démocratie athénienne au rôle des crises ministérielles dans les pays parlementaires. Ce rapprochement a le grand mérite de montrer que l'ostracisme, qui avait commencé par n'être qu'une loi de circonstance à l'égard de membres d'une famille et d'une faction déterminées, a maintenant pour but de faire prévaloir, en général, et sur toutes les oppositions individuelles, les plans et les décisions du peuple. Mais il faut se garder de pousser trop loin l'analogie et d'en être dupe. Quelque ressemblance qu'il puisse y avoir entre Périclès et un premier ministre, Cimon est un leader d'opposition, l'ἐκκλησία et un parlement moderne, le vote d'ostracisme n'est pas un vote de défiance. Celui-ci est acquis à la simple majorité des votants, le vote d'ostracisme requiert, quel que soit d'ailleurs le nombre des votants, une majorité de six mille voix. L'assemblée perdrait donc son temps à recourir à l'ostracisme pour faire adopter ou faire rejeter les propositions de ses démagogues. Elle n'a qu'à les faire aboutir directement, ou à les repousser directement aussi, par un vote à mains levées (pp. 216-217).

Je ne crois pas que ces observations soient entièrement fondées. Certes, il y a entre la vie politique de nos États parlementaires et la vie politique des cités grecques une différence sensible, qui tient précisément à ce que l'existence d'une assemblée du peuple dans les cités grecques excluait nécessairement le parlementarisme, mais la question est de savoir si en l'absence d'institutions parlementaires, l'application de la loi d'ostracisme, depuis l'exil de Xanthippe (484) jusqu'à l'exil de Cimon (461) ne marque pas l'alternance au pouvoir des partis opposés, dans des conditions analogues à celles qui caractérisent notre régime parlementaire.

Il est vrai que parfois l'ostracisme n'intervient que lorsque le parti qu'il va faire triompher a déjà commencé son œuvre réformatrice, qu'il ne fait que marquer la défaite complète, mais déjà préparée du parti qui succombe et permettre à la politique du vainqueur de se déployer sans obstacle (p. 218).

Mais c'est cela surtout qui importe, car on ne s'étonnera pas de trouver dans l'ostracisme un mécanisme politique moins perfectionné et moins bien approprié à son rôle que nos crises ministérielles.

Ce qui me paraît devoir être mis en lumière, c'est que les conditions du fonctionnement régulier du régime parlementaire se trouvaient réalisées dans l'Athènes de la première moitié du ve siècle.

D'abord on y trouve deux partis en présence, et deux partis seulement : le parti conservateur et le parti démocratique; mais si le second introduisit des réformes dans la constitution de la cité, s'il visa à l'égalité politique des citoyens, s'il voulut assurer la participation effective de tous à la vie politique, il ne fut jamais un parti de classe, et le parti opposé est conservateur, mais non réactionnaire. Les questions sur lesquelles ces partis sont d'accord sont bien plus nombreuses que celles qui les séparent, et parmi celles-ci il n'en est aucune, en somme, qui soit tellement vitale que céder ou attendre sans avoir tout tenté apparaisse comme une trahison des intérêts les plus sacrés de la cité, ou du peuple. Les chefs de parti font partie de ce que nous appellerions aujourd'hui « le gouvernement » : ils sont stratèges. Tous sont nobles et riches; ils appartiennent à la même aristocratie; leurs luttes sur le terrain politique sont empreintes de cette courtoisie à laquelle leurs relations quotidiennes les ont accoutumés. Il y a précisément dans l'ostracisme quelque chose de « courtois »; la préoccupation de n'atteindre le vaincu, ni dans son honneur, ni dans sa fortune, tout en l'éloignant du pouvoir, par un exil temporaire, et la durée de cet exil fut presque toujours abrégée parce que l'on était tout disposé à reconnaître que les services du banni pouvaient être utiles à la cité.

C'est la physionomie même du régime parlementaire, là où rien ne vient l'altérer. Et, il est curieux de constater, que pas plus que les institutions représentatives — destinées d'abord uniquement à mettre des limites à l'arbitraire des rois, et qui n'ont même pas évolué partout jusqu'au parlementarisme —, l'ostracisme n'a été créé en vue de cette politique d'alternance des partis. Il a été l'instrument qui s'est trouvé en quelque sorte sous la main des hommes politiques de l'époque et dont ils se sont servis faute d'en avoir eu un autre plus parfait à leur disposition.

On trouve donc ici le cas :

1° D'une institution qui, sans se modifier dans sa forme, est appliquée à des fins nouvelles, lorsque les conditions générales de la vie politique se modifient;

2° De deux organisations sociales et politiques très voisines

dans lesquelles les mêmes fins sont atteintes grâce à des institutions différentes, mais qui de part et d'autre existaient avant d'être appliquées à des fins identiques.

L'examen des conditions dans lesquelles l'ostracisme disparaît vient confirmer ces quelques remarques.

De Xanthippe à Cimon, les ostracisés appartiennent alternativement au parti démocratique et au parti conservateur. Mais Thucydide, fils de Mélésias, qui vient après Cimon, est, comme celui-ci, conservateur, et ici la loi d'alternance ne se vérifie plus. Après l'exil de Thucydide, Périclès se maintient au pouvoir pendant quinze ans, et l'on sait qu'il craignait l'ostracisme et qu'il n'y échappa que grâce à l'habileté qu'il mit à l'éviter. Quelque chose s'est évidemment modifié dans le jeu normal des partis. Enfin, en 417, Nicias et Alcibiade étant en présence, c'est le lampiste Hyperbolos qui est ostracisé et l'ostracisme finit sous le ridicule.

L'institution même n'est pas rayée de la constitution athénienne (pp. 252, 253); mais on ne songe plus à y recourir. C'est un des nombreux exemples de dispositions légales, tombant en désuétude sans avoir été jamais expressément abrogées.

D'abord la forme même de l'institution n'est plus adaptée aux conditions nouvelles : en 508, 6,000 voix constituaient, à Athènes, une écrasante majorité; en 417, elles représentent le cinquième de la population totale (p. 255).

Surtout la vie politique n'est plus ce qu'elle avait été jusque vers le milieu du ve siècle.

D'abord il existe, et cela depuis l'époque de Periclès, un parti radical, plus avancé que l'ancien parti démocratique : il y a donc trois partis, et non plus deux seulement (p. 250).

Le parti de la démocratie extrême n'a plus pour chef un noble. Déjà il y avait eu, avant Hyperbolos, un démagogue, Cléon, qui était d'origine obscure. Mais Hyperbolos, le lampiste, non seulement n'était ni noble ni riche, mais encore il ne fut jamais stratège. Il « ouvre la série des démagogues qui ne seront pas stratèges (p. 260) » et, comme dit Plutarque, il n'était pas digne de l'ostracisme (p. 257).

Ce parti extrême est un parti de classe. Ses chefs sont tirés de la classe dont ils défendent les intérêts. Et ils ne peuvent plus même espérer toujours arriver à diriger eux-mêmes le gouvernement.

La lutte est plus âpre, le désaccord plus complet, et les classes en présence s'organisent en vue de combats acharnés :

... Il y a le peuple et, au sein du peuple, multipliées et consolidées tant par l'accroissement exceptionnel de la population athénienne que par la continuation d'une guerre qui surexcite toutes les passions et met en jeu tous les intérêts, des associations d'hétaires ou de conjurés (συνωμόται) se groupent autour de chefs et de seconds (Nicias et Phocion, — Alcibiade), et préparent, sous des prétextes divers, leur mainmise sur le gouvernement de la cité (pp. 254 255).

L'ère des coups d'État réactionnaires et des révolutions populaires va s'ouvrir. L'ostracisme sera une sanction trop douce, et on en créera de plus sévères (pp. 264, 265), d'un caractère tout différent.

Et ces transformations sociales et politiques auxquelles répond l'abandon de l'ostracisme, présentent, je crois, quelque analogie avec les causes des altérations qui, dans certains États contemporains, affectent le régime parlementaire.

G. Smets.

Enchaînements sociaux qui ont amené la déchéance de l'esclavage romain.

A propos de :

Ciccotti, E., *Le déclin de l'esclavage antique*. 1 vol, Collection « Systèmes et Faits sociaux ». Paris, librairie Marcel Rivière et Cie, 1910, 451 pages, 10 francs. — Traduction de l'italien par G. Platon.

Ciccotti, E. Né en 1863. Fit ses études de droit à l'Université de Naples. Elève de l'école royale italienne d'archéologie à Rome. Donna un cours libre sur l'antiquité classique à l'Université de Rome (1889). Professeur extraordinaire d'histoire ancienne à l'Académie royale scientifique et littéraire de Milan (1881-97). Professeur extraordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Pavie (1897-8). Professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Messine depuis 1902. Député au Parlement italien. Principaux travaux : *La costituzione cosi detta di Licurgo* (1885); *La famiglia nel diritto attico* (1886); *Introduzione alla storia generale del diritto* (1886); *La retribuzione delle funzioni pubbliche e le sue consequence sull' antico Atene* (1897); *Il tramonto della schiavitu nel mondo antico* (1899); *Psicologia del movimento socialista* (1902); *L'evoluzione della storiografia e gli studi di storia economica* (1900); *Intirizzi e metodi degli studi di demografia antica* (1908). A publié avec V. Pareto la *Biblioteca di storia economica* (1899).

Malgré la bibliographie considérable relative au déclin de l'esclavage antique, la question garde un caractère embrouillé, auquel le livre récent de Ciccotti ne remédie que partiellement.

On a surtout, comme il arrive dans plus d'un débat, confondu les causes secondaires et les phénomènes concomitants avec le facteur primordial et dominant qui a contribué à la disparition de la base esclavagiste du monde romain.

L'influence des idées égalitaires de la philosophie stoïcienne et du christianisme naissant, le perfectionnement de la technique et la spécialisation des métiers peu compatible avec l'esclavage, l'utilitarisme des maîtres préférant, au point de

vue du rendement, le travail libre au travail servile, les infiltrations et invasions des barbares et la perturbation de la société ancienne dès le IIIe siècle, le développement de la classe des libres, grâce aux nombreux affranchissements, la décroissance du nombre des guerres et la diminution de la quantité de prisonniers esclaves, l'abandon de l'esclavage agricole en faveur du colonat, c'est-à-dire par la servitude de la glèbe qui diminuait pour les propriétaires fonciers appauvris les grands frais d'entretien de la classe servile, tels sont, que je sache, les motifs invoqués pêle-mêle pour justifier la déchéance de l'économie esclavagiste, qui jadis avait donné à la société antique sa pleine vitalité.

Ciccotti, en tenant compte de la plupart de ces phénomènes, essaie du moins de les ramener à une conception prépondérante ; les théories historico-matérialistes de Marx et de Engels lui servent de guide :

.. L'esclavage maintenu dans les modestes limites propres aux temps et aux peuples les moins avancés économiquement, concourt à l'accumulation initiale de la richesse... Le capital, apparu d'abord comme capital commercial, allait partiellement se convertissant en capital industriel... Les richesses naissent de la grande pauvreté, et cette accumulation primitive, surtout dans le domaine de l'économie agricole, avait pour effet direct l'expropriation de la masse, la création d'un nombreux prolétariat... Le capital et le prolétariat donnés, ces deux éléments de la production, ces deux coopérateurs et en même temps ces deux adversaires, l'esclavage perdait sa raison d'être et était désormais destiné à être éliminé comme superflu (p. 50).

Je crains qu'en invoquant ainsi les fluctuations du capital pour expliquer le phénomène économique du développement du servage de la glèbe et du libre artisanat, on ne tourne dans un cercle vicieux.

Je prends un exemple palpable. Ciccotti rend ainsi compte de la transformation spéciale de l'esclavage agricole en colonat ou servage :

...La cause des causes du servage, qui se résoud en tant de causes secondaires et se manifeste de tant de manières particulières et locales, c'est l'appauvrissement du monde romain. Un capital considérable est une condition indispensable pour la prospérité des entreprises dans les pays d'économie à esclaves... Celui qui emploie des esclaves aura besoin d'un capital plus grand que celui qui use du travail libre. Ainsi l'élimination de l'esclavage, soit sous forme de vente des esclaves, soit qu'on renonce à remplacer ceux d'entre

eux venant à manquer, voilà une façon de libérer le capital pour l'utiliser autrement ou pour suppléer à son manque. Et le servage, à la différence du travail libre, qui requiert un capital moindre, mais en requiert un cependant, le servage n'en demandait aucun (p. 435).

Que dirait l'auteur si, retournant le problème, je lui répondais, sans doute à bon droit, qu'une des principales causes de la diminution des richesses dans l'empire romain, c'était la ruine de cet esclavage qui avait été auparavant le soutien de la société antique?

Une analyse plus pénétrante du déclin de la classe servile s'impose, analyse dans laquelle il s'agit surtout d'ordonner génétiquement la masse confuse des arguments présentés par Ciccotti et ses devanciers.

Ma solution repose sur l'évolution même de l'État romain.

Il faut se replacer un instant à l'époque où le régime de l'esclavage répondait normalement à la situation politique et sociale du peuple romain. En ce temps, pour le plus grand bien des citoyens, agriculteurs libres, dont la guerre était une occupation presque constante, la classe servile se peuplait et se repeuplait sans cesse grâce aux razzias et aux rapines. Un lien étroit unit la guerre et l'esclavage. Ce sont les guerres qui fournissaient ces grandes masses d'esclaves, ce bétail humain travaillant pour le peuple conquérant. Il ne faut pas oublier que jamais, dans l'histoire, l'institution servile n'a pris autant d'intensité, ni autant d'extension que pendant la durée de la république romaine.

Dans la petite *History of Slavery and Serfdom*, de Ingram, je trouve exposée très clairement cette nécessité inéluctable pour des populations à la fois agricoles et guerrières de transformer les captifs non pas en victimes inutiles — ce qui répond à un stade plus primitif —, mais en précieux instruments de travail :

...It is in the societies in which the military order obtained an ascendency over the sacerdotal, and which were directly organised for war, that slavery had its really natural and appropriate place p. 5). Military action in Greece was unsystematic and often purposeless, and, except in the resistence to Persia, completed by the expedition of Alexander, remained on the whole fruitless. It was in the Roman state that it worked out the social mission which formed its true justification. Hence at Rome slavery also must properly found its place, so long as that mission was in progress of accomplishment (p. 6-7). It was at Rome that the institution was,

more than anywhere else, extended in its operation and methodised in his details (p. 36). Of the number furnished from the source of war a few particulars from the time of the mature republic and the first century of tho empire will give some idea. In Epirus, after the victories of Aemilius Paullus, 150,000 captives were sold. The prisoners at Aquae Sextiae and Vircellae were 90,000 Teutons and 60,000 Cimbri. Caesar sold on a single occasion in Gaul 63,000 captives; Augustus made 44,000 prisoners in the country of the Salassi; after immense numbers had perished by famine and hardship and in the combats of the arena, 97,000 slaves were acquired by the Jewish war (p. 37-38).

L'étatde guerre n'a pour ainsi dire jamais cessé, ni sous la République ni sous l'Empire; mais, à la fin de la République, les luttes civiles et intestines, ces tueries d'hommes d'élite accaparaient de plus en plus les préoccupations; à mesure que l'extension de la domination romaine approchait de son terme, les difficultés intérieures prenaient plus d'importance que la soif des conquêtes; les guerres de César en Gaule avaient globalement amené sur le marché un million de prisonniers serviles; les guerres d'Auguste pouvaient encore alimenter pendant quelque temps la classe des esclaves; mais, déjà sous le règne du premier empereur, la politique de consolidation devint prépondérante et l'on peut dire que le premier siècle de notre ère constitue, en comparaison des siècles antérieurs, une ère de paix et de repos; la conquête et l'offensive furent abandonnées en faveur de la défense et de l'administration; les limites de l'Etat vinrent à se fixer et les guerres diminuaient considérablement; la besogne des armées était non plus d'attaquer toujours des populations nouvelles, mais de garder les frontières et d'assurer la paix du monde.

Vu la connexité entre la guerre et l'esclavage, celui-ci devait ressentir fortement le contre-coup de cette pacification graduelle et universelle. L'économie esclavagiste fut sapée fondamentalement. Un malaise social devait en résulter, ainsi qu'une réadaptation de la vie aux nécessités du moment. Cette réadaptation lente apparaît avec un caractère marquant dès le second siècle de notre ère et aboutit alors à des formes définitivement nouvelles. Mais on peut être sûr que le moment où ces formes nouvelles apparaissent pour la première fois dans les documents historiques ou juridiques, a été précédé d'une longue période d'élaboration et de tâtonnements.

Certaines pages de Ciccotti plaident singulièrement en faveur de ma thèse :

...Les grandes razzias des guerres heureusement terminées et celles des premiers temps de la domination romaine avaient alimenté d'une manière artificielle l'économie publique du peuple dominant et dissimulé ainsi la réalité des choses; mais cette réalité des choses, la vie reprenant régulièrement son cours, reprenait le dessus, et les réserves, déjà épuisées, étaient impuissantes à fournir encore ou fournissaient à peine (p. 410-411).

...Les esclaves les plus précieux, ceux qui pouvaient servir à satisfaire aux besoins du luxe, à l'exercice des arts et métiers, aux pratiques les plus compliquées de l'agriculture et à toutes les fonctions de la vie civile, en général, ces esclaves se trouvaient justement venus des pays civilisés (entendez surtout l'Orient), fournis par les longues guerres. Mais avec la fin des guerres et le terme des conquêtes, cette source de l'esclavage fut tarie, ou tout au moins ne donna plus que d'une façon intermittente. Les guerres sur les frontières, outre qu'elles étaient plus rares, avaient lieu d'ordinaire contre des populations barbares ou presque barbares. Plus tard, la meilleure partie et la jeunesse de ces peuples fut recrutée pour l'armée romaine, et même, quand on réussissait à les utiliser pour en alimenter l'esclavage, leur emploi, étant donné leurs aptitudes très bornées, était naturellement restreint aux occupations les plus simples, ne réclamant ni habileté particulière, ni long exercice technique, mais simplement la force corporelle (p. 396-397).

Spencer, d'ailleurs, dans *Institutions industrielles et professionnelles*, avait déjà écrit : « La vérité générale, que l'esclavage est une conséquence de la guerre, et qu'il devient plus étendu et plus intense à proportion de l'activité militaire, est démontrée par la preuve négative aussi bien que par la preuve positive, par la diminution aussi bien que par l'augmentation; *nous le voyons par l'adoucissement et par la désintégration graduelle de l'esclavage, lorsque la longue carrière militaire des Romains atteignit son terme* » (p. 360).

Une des conséquences directes de la diminution lente, mais inévitable, du nombre des esclaves est l'amélioration de leur sort et leur relèvement au point de vue humain; l'esclave reste, pour employer un terme frappant, un *instrumentum vocale*; mais cet *instrumentum* indispensable est l'objet de soucis croissants; des exemples de cruauté, il est vrai, se trouvent à l'époque même où l'esclavage est virtuellement condamné; cela n'empêche que, déjà au premier siècle de notre ère, nous lisons, dans le *De re rustica* de Columelle, des

passages qui nous font entrevoir une classe servile traitée avec de curieux égards et même avec une certaine sollicitude :

...La surveillance sur les esclaves enchaînés doit être grande, pour empêcher qu'ils soient lésés quant à la nourriture ou au vêtement. Soumis, comme ils le sont, à un plus grand nombre de personnes : intendant, chef d'équipe, geôlier, ils sont d'autant plus exposés à toutes sortes d'abus; et la cruauté et l'avarice de ceux qui les exploitent les font encore plus dangereux. Le patron diligent a soin de leur demander, tant à eux qu'aux esclaves non enchaînés, s'ils reçoivent bien tout ce qui leur est assigné. Il goûte par lui-même si leur pain est bon et leur boisson; il examine leur veste, leurs manches, leur chaussure. Souvent il leur fournit l'occasion de faire entendre leurs doléances contre ceux dont la cruauté ou la rapine aggrave leur sort (I, 8).

Il va de soi que, lorsque l'esclavage était alimenté de moins en moins par les guerres, les maîtres attachaient une importance grandissante à la multiplication de la classe servile par la naissance. Ici encore un passage de Columelle nous enseigne davantage que les plus belles théories modernes :

...Aux femmes qui ont le plus d'enfants, qu'il faut récompenser quand elles en ont un certain nombre, nous accordons parfois le repos complet, et même la liberté quand elles en ont élevé quelques-uns : à celles qui ont eu trois enfants, le repos; et à celles qui en ont eu davantage, la liberté. Ce sont toutes ces choses qui, jointes à l'esprit de justice et à l'habileté du maître, font prospérer le patrimoine (I, 8).

Mais l'élevage des esclaves était incapable de réparer efficacement la décroissance de l'importation. Au temps des guerres et des conquêtes continuelles, les esclaves avaient été tellement nombreux que les maîtres n'avaient point à se soucier de leur procréation; cette procréation d'ailleurs devait occasionner des frais et des ennuis considérables, à cause de l'entretien des femmes dont le rendement n'était guère comparable à celui des hommes, et à cause de l'excessive mortalité infantile qui, comme on le pense bien, caractérisait les milieux serviles. Lorsque, au début de l'Empire, les possesseurs d'esclaves se mirent à exploiter la procréation d'une façon systématique, ces inconvénients apparurent dans toute leur gravité; aussi peut-on dire que la dépopulation se manifestait avec une particulière intensité dans un milieu où le nombre des femmes était très restreint par rapport à celui des hommes et où l'élevage rationnel des enfants était quasi impossible.

La multiplication des esclaves par la naissance était donc loin de combler les vides laissés par la diminution des guerres.

A l'époque des razzias et des rapines, les esclaves n'étaient pas seulement nombreux : on les achetait aussi à vil prix ; le travail fourni par eux était vraiment lucratif. Avec la pacification de l'Empire et la raréfaction du bétail humain, les prix des esclaves subissaient au marché une hausse inévitable, qui ne devait cesser qu'au moment où le travail libre était en état de faire une concurrence sérieuse au travail servile. Cette cherté inaccoutumée n'était évidemment pas faite pour ralentir la déchéance de l'économie esclavagiste.

Ainsi, par la cause initiale que j'ai suffisamment déterminée, l'esclavage se mourait petit à petit de lui-même. Or, pendant ce temps, la satisfaction des besoins matériels s'imposait avec une rigueur qu'on peut appeler croissante, quand on songe au perfectionnement, au raffinement d'une vie éloignée de plus en plus de la simplicité proverbiale des ancêtres romains. Il s'ensuit que l'œuvre de sustentation sociale ne pouvait se passer d'un élargissement de la classe des travailleurs libres.

Les travailleurs libres n'ont jamais manqué entièrement dans la société antique. Huit corporations d'artisans étaient énumérées parmi les institutions du roi Numa, c'est-à-dire parmi les institutions qui étaient censées avoir existé de temps immémorial : les joueurs de flûte, les orfèvres, les chaudronniers, les charpentiers, les foulons, les teinturiers, les potiers et les cordonniers. Mais l'importance du travail libre avait été étouffée par la toute-puissance de l'économie esclavagiste. A mesure que celle-ci perdait de sa valeur, le travail non servile pouvait prendre son essor naturel et la classe des artisans et des mercenaires gagna une extension rapide. L'histoire des corporations romaines qui, insignifiantes sous la République, montrent précipitamment sous l'Empire une vogue inaccoutumée serait, à défaut d'autres preuves, un argument péremptoire en faveur du développement de la classe des libres.

Cette classe était constamment alimentée, surtout depuis la fin des guerres puniques, par les familles des petits propriétaires appauvris. La décadence de la petite propriété en Italie, la constitution des *latifundia* ou grands domaines fonciers et l'exode des campagnards vers la ville, avaient commencé bien avant l'avènement de l'Empire, et ce mouvement ne fit que s'accentuer depuis lors. Tibérius Gracchus, dans un discours rapporté par Plutarque, avait pu proclamer

des paroles cinglantes pour attaquer la grande propriété et pour caractériser la ruine des paysans dont les occupations agricoles étaient devenues incompatibles avec un service militaire lointain et continu. « Les bêtes qui sont sur le sol de l'Italie, disait-il, ont leur caverne, leur repaire, le gîte où elles se tiennent; mais ceux qui combattent et meurent pour l'Italie ont l'air et la lumière, rien d'autre; sans asile, sans demeure, ils errent avec leurs fils et leurs filles. Les généraux mentent quand ils excitent les soldats à défendre contre les ennemis leur foyer, la tombe de leur père; car aucun des citoyens n'a de foyer familial; aucun ne connaît une tombe d'ancêtre, et ils combattent pour la richesse et la corruption d'autrui, se disant les maîtres du monde et n'ayant pas une motte de terre . » Nul doute : ces campagnards qui en arrivaient à ne plus avoir une motte de terre augmentaient sans cesse les rangs du libre prolétariat; dans le désarroi causé par la constante diminution de la classe servile, ils pouvaient aider à maintenir l'équilibre des forces sociales; subsidiairement, ils contribuaient au relèvement du travail manuel, à la spécialisation des métiers et à un certain perfectionnement de la technique.

Mais ce sont surtout les affranchissements qui accrurent la classe des libres. Le nombre des affranchissements devint si considérable, qu'une réglementation fut rendue nécessaire. Parmi les trois formes d'affranchissement légal, la *manumissio testamento* gagna la prépondérance et connut sous l'Empire une vogue extraordinaire. Il fut en quelque sorte de mode d'affranchir par testament de grandes quantités d'esclaves et de se préparer ainsi des funérailles où le cortège des *liberti* coiffés du *pileus* formaient un brillant étalage. C'est au point qu'une des réformes sociales de l'empereur Auguste se rattache aux *manumissions* par testament. La *lex Fufia Caninia* notamment stipulait que sur un total de 2 à 10 esclaves, on ne pouvait, par testament, en affranchir plus de la moitié, que sur un total de 10 à 30, on ne pouvait en affranchir plus du tiers, sur un total de 30 à 100, plus du quart, sur un total de 100 à 500, plus du cinquième, et qu'en aucun cas, on ne pouvait en affranchir plus de 100. Cette loi démontre à elle seule qu'au début de l'Empire les esclaves étaient encore nombreux, mais qu'une bonne partie d'entre eux allaient grossir, après la manumission, la foule des travailleurs libres. D'ailleurs, déjà sous le règne de Tibère, les affranchissements non légaux (*per amicos, per epistolam*, etc.),

qui jusque-là n'avaient donné à l'esclave qu'une liberté de fait, lui conférèrent la condition de Latin Junien, grâce à laquelle il pouvait passer rapidement à l'état de citoyen.

Il ne suffit évidemment pas de constater le grand succès des affranchissements et de le mettre sur le compte d'une vague générosité qui aurait caractérisé les possesseurs d'esclaves ; ce sont les *manumissiones* qui ont le plus déséquilibré l'économie romaine au détriment de l'esclavage et en faveur du travail libre; il faut pouvoir les expliquer dans l'évolution sociale.

Nous avons vu comment l'esclavage était voué à un dépérissement progressif et comment la classe des libres s'accrut des petits propriétaires ruinés; il faut aussi compter que, de toute façon, un certain nombre d'affranchis, grâce à leur pécule ou pour services rendus, passaient dans la clientèle de leur maître et devenaient indépendants au point de vue de leur productivité. Une fois établie, la concurrence entre la besogne des esclaves et celle des libres, les inconvénients du travail servile ne pouvaient pas ne pas sauter aux yeux. Les épidémies, les soulèvements, la fuite, la délation étaient autant d'objets de souci pour le maître possesseur d'esclaves. Mais c'est surtout sous le rapport du rendement que le travail libre dut se recommander impérieusement.

...Lorsque le travail des esclaves et le travail libre entrent en concurrence, le premier, à conditions égales, diminue comme étant moins économique. Le manque relatif d'énergie, le manque absolu d'intérêt, l'exécution inintelligente du travail et le coût plus grand de, la surveillance font de l'esclave un agent de production désavantageux. De là vient que là où il y a multiplication adéquate de travailleurs libres, l'esclavage tend graduellement à disparaître (Spencer, ouv. cité, p. 382).

L'affranchissement n'était rien autre chose qu'un *modus vivendi*, grâce auquel, d'une part, l'ancien esclave pouvait désormais déployer librement son initiative et arrondir sa fortune, et grâce auquel, d'autre part, le maître s'assurait de sérieux avantages en se débarrassant des inconvénients de la servilité. Ce serait une erreur de croire que la liberté de l'affranchi était irrévocable et complète ; un contrat souvent dur remplaçait l'entière sujétion; des droits sérieux étaient garantis aux maîtres et aussi à leurs descendants, ce qui explique comment le fait d'affranchir de nombreux esclaves par testament constituait une belle partie de l'héritage du défunt. Le *status* de l'affranchi romain n'était d'ailleurs pas uniforme : les *liberti* souscrivaient à des conditions

diverses, et, désirant avant tout travailler pour eux-mêmes, se soumettaient à des conventions souvent très avantageuses pour le patron; la plupart du temps, ils achetaient chèrement leur liberté au moyen du pécule; ils devaient s'acquitter de toutes sortes de services (*operæ*); ils pouvaient promettre le partage des bénéfices partiels ou totaux, le remboursement d'une grosse somme dont ils se déclaraient débiteurs, le renoncement au mariage, etc.; cette dernière clause avait son importance, parce que le patron ou sa famille héritaient de la fortune de l'affranchi, si celui-ci n'avait pas de descendance légitime; en général, le maître avait droit à une partie de la succession du *libertus*. Ce ne sont là que les grands traits des rapports de dépendance des affranchis vis-à-vis des patrons; mais ils suffisent pour montrer comment l'affranchissement qui, au premier abord, paraît en désaccord avec les intérêts du maître, lui laissait au contraire des prérogatives importantes, et comment, en somme, le patron avait autant d'avantage à posséder des affranchis que des esclaves :

...Les règles, qui présidaient aux rapports entre patrons et affranchis, dans la forme que nous leur connaissons, se développèrent et arrivèrent à se coordonner à l'époque impériale. Mais par celles qu'on peut sûrement rapporter à l'époque antérieure et par les dispositions mêmes par lesquelles on cherche constamment à remédier aux déplorables abus qui se produisent, on voit comment les patrons cherchèrent à retirer tout l'avantage possible de la condition faite aux affranchis. D'un côté on cherche à assurer le droit du patron sur la succession de l'affranchi, tout au moins pour les héritages les plus considérables, en mettant ce dernier dans l'impossibilité d'éluder ce droit du patron par son testament; d'autre part on tendait à accroître le nombre des *operæ* prestées en donnant plus d'ampleur au concept des *operæ officiales* pour lesquelles on trouvait de nouveaux modes de prestation et d'emploi (Ciccotti, p. 315-316).

On comprend que, malgré les clauses restrictives du contrat entre patron et affranchi, la manumission, devenue un phénomène général, donna le coup de grâce au travail servile; le *libertus* avait de multiples occasions de s'enrichir par son travail, et bientôt, si pas pour lui, du moins pour ses descendants, toute marque de dépréciation fut effacée. Ciccotti, par l'examen des inscriptions latines, arrive à cette synthèse intéressante :

...Nous pouvons suivre dans les inscriptions ce mouvement de diffusion et de progrès du travail libre qui, par les libres et surtout

par les affranchis, se dégage du travail servile, s'insinuant, se superposant à ce dernier, le désagrégeant, pour se l'assimiler et en changer finalement le rôle et la physionomie. S'il nous était possible d'établir l'ordre chronologique de ces inscriptions, nous verrions probablement, d'une manière plus claire, comment l'élément libre, et particulièrement les affranchis, s'est peu à peu, mais sans interruption, substitué aux esclaves dans l'exercice des métiers; mais d'ordinaire il ne nous est pas possible de reconstituer cet ordre chronologique. Toutefois, même sans cela, nous voyons dans les inscriptions cette concurrence de l'élément libre et de l'élément servile se présenter sous une autre forme. Les offices, qui ne vont pas sans une dépendance continuelle et absolue, continuent à être remplis exclusivement ou presque exclusivement par les esclaves : ainsi les offices de *villicus*, d'*actor*, d'*exactor*, et tous ces autres offices qui se rapportant à des services domestiques et intimes exigent une dépendance absolue. Dans ces cas, la dépendance plus étroite, dans laquelle se trouve l'esclave, la continuité de ses services, la difficulté plus grande pour lui de commettre utilement des détournements d'objets, le font préférer au libre. Il faut ajouter que ces offices ne se rencontrent que dans les maisons riches, où des raisons de luxe et d'étiquette font une nécessité de la possession des esclaves. Quand, au contraire, il s'agit d'emplois qui ne veulent pas cette étroite dépendance et ce service continu, on commence à y rencontrer des esclaves en moins grand nombre et ils figurent alternativement avec des affranchis et même des libres. Mais il y a lieu encore à d'autres distinctions : l'élément libre recherche naturellement de préférence les professions et les arts mieux rétribués, moins fatigants et plus considérés. Ainsi la médecine, au début le partage exclusif des esclaves, arrive à être surtout exercée par les libres. Dans un très grand nombre de cas, nous rencontrons indistinctement les uns et les autres, les esclaves et les affranchis; et cela nous fait encore mieux toucher du doigt la concurrence de l'élément libre, qui cède aux besoins et aux difficultés du temps, descendant toujours davantage au niveau des esclaves pour les éliminer et se substituant à eux. Ce sont les affranchis surtout que nous voyons paraître le plus souvent exerçant toutes sortes de métiers. Le manque d'indication spéciale et l'absence de tout nom de patron font souvent douter si nous avons proprement affaire à un affranchi ; mais le nom même de l'individu nous dit que si, comme il peut fréquemment arriver, nous n'avons pas affaire à un affranchi, nous avons tout au moins affaire à un descendant d'affranchi. Et cela nous montre comme quoi l'élément servile qui, par la manumission, pénètre dans la classe des libres, continue à exercer le travail manuel qui lui est propre, — et qui se trouve ainsi comme rendu héréditaire dans ces familles. De cette manière encore le travail libre gagne chaque jour du terrain (pp. 417 et ss.).

Comme l'esclavage industriel, l'esclavage agricole, sous la pression des mêmes forces contraignantes, s'achemina vers une forme hybride, intermédiaire entre la sujétion et l'indépendance absolues, avantageuse à la fois au patron et à l'ancien esclave. Celui-ci notamment devint libre, mais il s'engageait à rester sur le sol du maître; il le faisait fructifier désormais à son profit propre, mais aussi, en grande partie, au profit du propriétaire foncier qui, tout en recevant de fortes impositions, s'exemptait de toutes les misères inhérentes à l'esclavage décadent. Il en résulta bientôt une institution généralisée dans l'empire romain, celle du colonat ou servage qui, au IVe siècle, devint en quelque sorte la condition uniforme et normale de tous les paysans.

L'esclavage antique a survécu même à la civilisation gréco-romaine, mais à l'état de branche morte, en raison de la force acquise; on peut trouver les symptômes de son abolition jusque dans l'histoire de la République; cette abolition apparaît avec certitude, dès que, sous Hadrien et ses successeurs, l'empire se consolide et reçoit son empreinte définitive de domination universelle.

Sans le secours des théories stoïciennes et à défaut de l'idéologie chrétienne, la société romaine devrait marcher vers l'élimination de la condition servile et vers la conception nouvelle d'une humanité où l'esclave n'était plus considéré comme une chose. Déjà sous Néron, quand, en vertu des lois antiques, on voulut mettre à mort un grand nombre d'esclaves domestiques, sous prétexte que leur maître avait été tué par l'un d'eux, il y eut une vraie révolte du sentiment populaire, et Tacite nous raconte que l'empereur fit former une haie de soldats sur tout le passage par lequel les condamnés étaient conduits au supplice, parce que la multitude attroupée et menaçante s'était armée de pierres et de torches (*Annales*, XIV, 42 et ss.). Ce qui est incontestable, c'est que lors du réajustement des conceptions morales et juridiques, qui résultait de la réadaptation proprement sociale, les doctrines du stoïcisme et du christianisme, qui n'étaient en somme que les continuatrices d'un courant idéal séculaire, prirent contact avec la réalité de la vie et contribuèrent, dans une certaine mesure, à modifier celle-ci.

Au IIIe siècle, les richesses de l'Empire étaient en pleine décadence; l'énorme prolétariat de la capitale avait nécessité l'organisation de l'assistance publique, qui prenait des proportions exorbitantes; le développement ininterrompu de

la hiérarchie administrative exigeait de folles dépenses ; les nombreuses armées permanentes, qui, composées de mercenaires, protégeaient les frontières lointaines, coûtaient des sommes considérables et les fortunes des citoyens riches étaient onéreusement et impitoyablement taxées.

C'est le manque de gros capitaux avec l'absence d'une technique vraiment perfectionnée qui ont empêché l'éclosion de la grande industrie sous l'empire romain, à une époque où le prolétariat augmentait sans cesse au détriment de l'esclavage. Par contre, on en est arrivé à une forme sociale *sui generis*, caractérisée par un certain nombre de fabriques officielles appartenant à l'État ou à la maison impériale, mais dominée par la prépondérance d'une économie industrielle oscillant entre la production domestique et l'artisanat publiquement réglementé.

J. De Decker.

Sur les théories vitalistes et organicistes de la société.

A propos de :

F. W. Coker, *Organismic theories of the State.* — New-York, Columbia University, 1910.

Les savants qui ont pris pour objet de leurs études l'État et les sociétés humaines n'ont pas attendu que les sciences biologiques aient acquis le prestige dont elles sont en possession depuis plus d'un demi-siècle, pour s'inspirer de leurs données, et pour relever des analogies de toutes espèces entre les organisations sociales et l'âme ou le corps des individus.

C'est ce dont on peut s'assurer en lisant les courts exposés historiques des théories de l'État défendues au XIXe siècle, dont se compose le livre de Coker intitulé : *Organismic theories of the State.*

On y verra aussi que les systèmes qui subordonnent l'explication des faits sociaux à des connaissances acquises au sujet des individus n'ont pas laissé d'être assez variés.

Pour expliquer la vie de l'État, Görres (1819) s'est inspiré de la distinction entre vie animale et vie végétative :

...In this essay Görres compares the democratic and monarchic elements in the constitution of the State to the automatic and voluntary elements in the physiology and psychology of man. This comparison is applied to the characterization of the two corresponding classes of the national population and their attitude towards government; and to the distinction between the representative and the centralized components of the governmental organization, and to a determination of the relative part each should play. His conclusions form the basis of his interpretation of the past, present, and future politics of the German States (pp. 44-45).

Welcker (1813) voit dans la vie des nations quatre âges correspondant aux quatre âges de la vie des individus :

...Carl Theodor Welcker..., was one of the earliest of the nineteenth-century political theorists to describe the « ages » (*Lebensalter*) of political development, comparing each with the corresponding live-period of an individual man, and to define the characteristics of a given State in accordance with the particular

age trough which it is passing. A nation and a State, he maintains, like individual man, have each a childhood, youth, manhood, and « old age ». The character of the government of a State bears essential relation to the age of the nation, and the attributes of each age of the nation are those of the corresponding age of a human being.

In the infancy of a people, as in a man's childhood, sensuosity is the controlling principle of conduct and nature, etc. (pp. 47-48).

Selon ROHMER (1844), ce sont les partis politiques qui correspondent aux quatre âges de l'homme : le parti radical, c'est l'enfance, à la jeunesse correspond le libéralisme, à l'âge mûr le parti conservateur, à la vieillesse l'absolutisme :

...Corresponding to these four ages there are the four types of political parties : radicalism, liberalism, conservatism, and absolutism, ROHMER seeks to determine the political place and function of each party through a joint examination of the characteristics of it and the age to which it corresponds. The analysis in each is under five heads, namely, general nature, intellectual quality, moral temperament, cosmic and religious view, and political doctrine.

In the boyhood of a man and the radical party of the State we find excessive mobility-aversion to repose, a constant desire for innovation for the mere sake of change. Their natural vigor shows itself in opposition, etc. (pp. 52-53).

K. VOLGRAFF (1851-1855) explique les différences dans l'activité des sociétés par la prépondérance respective des différents tempéraments primitifs de l'homme :

...K. VOLGRAFF..., has, like Welcker and Rohmer, a four-fold scheme for the interpretation of the distinguishing features of the various races and State-systems, based on a primary four-fold anthropological classification. But unlike them he does not correlate his four types with the corresponding ages of the individual man, though he does, in a general way, treat these types as representing different stages of development and as thus normally succeeding each other in a fixed order. His system is based on his anthropological doctrine of the four cardinal human temperaments. These temperaments arise from the difference in fulness and vigor of manifestation of the instinct of self-preservation in the broadest sense of the word (pp. 60-61).

Enfin, BLUNTSCHLI (1852 et ss.) ne voit pas seulement dans la nation l'union d'une âme et d'un corps, il détermine même le sexe de ce corps :

...The organic union of soul and body is manifested in the State in the embodiment of the national spirit and will in the constitutionnal

arrangement of State-organs. The soul of the State is the spirit of the nation; the constitution is its body (p. 107). .. Finally, to the State must be attributed masculinity, as contrasted with the feminine character of the church (p. 113).

On ne peut que se ranger à la conclusion de l'auteur :

...Thus the important part of the work of the writers we have studied has been their insistent statement of what we may call the secondary principles of their systems. We mean to distinguish these principles, on the one hand, from the premise from which the authors sought to derive them, — namely, that the State is an organism or person; and, on the other hand, from the more superficial data which the authors alleged as evidences of their premises, — for example, that particular members of the State-organization or particular political operations are identical in nature with certain organs or processes, indicated as homologous, in the living organism or person. In other words, we consider that both the basis and the more superficial details of the system are invalid and superfluous. No dignity is added to the State by including it in the category of organism or of person, and the attemps that have been made to justify such inclusion have, as such, thrown no light upon the workings of political institutions (pp. 203-204).

« *Invalid and superfluous* », les deux mots, si je les interprète bien, sont inégalement vrais. De la plupart des analogies qu'on relève entre les groupes sociaux et les corps vivants ou les esprits individuels, on peut dire qu'elles sont inutilement relevées, mais d'aucune on ne peut dire qu'elles sont fausses. Logiquement, l'œuvre des Rohmer et des Bluntschli est en somme inattaquable. Elle consiste soit à poser des concepts généraux qui n'appartiennent en propre à aucune science, mais qui sont du domaine du sens commun et de la vie pratique, soit à généraliser le sens d'une notion prise à une science pour faire rentrer dans son extension l'objet d'une autre science. Aucun principe logique ou scientifique n'interdit ces opérations, qui ne sont que des conventions proposées à l'acceptation d'autrui.

Si les théories organicistes sont aujourd'hui dans le discrédit, il faut savoir reconnaître que les arguments dont on s'est servi contre elles ne sont pas tous valables : c'est peu de chose que de dire des affirmations organicistes qu'elles sont des métaphores, car qu'est-ce qu'une métaphore? C'est en tout cas une notion assez confuse, et dire des analogies de l'organicisme qu'elles sont des métaphores, c'est en somme dire sous une forme enveloppée ce que nous venons d'essayer de dire plus clairement; or, nous venons de le voir, ce n'est là réfuter aucune analogie.

Les prétentions des organicistes servent au moins à montrer que les subdivisions les plus reçues des sciences sont, elles aussi, arbitraires, et qu'elles ne valent que par leur utilité pratique. On peut toujours diviser et grouper les problèmes biologiques, psychologiques et sociologiques autrement qu'en une biologie, une psychologie et une sociologie, et il en est de même des autres sciences. Il est permis, par exemple, de proposer une science générale de l'attraction, en y faisant rentrer à la fois la cohésion moléculaire, l'attraction newtonnienne, l'affinité chimique, l'attraction magnétique, la faim, les appétits sexuels, l'amour et l'amitié, et de rechercher ce qu'il y a de commun et de spécial dans tous ces phénomènes. Cette science ne serait pas fausse, elle ne serait que oiseuse.

Si les efforts pour faire rentrer la sociologie dans la biologie, ou dans la psychologie, ou dans une science généralisée conçue sur le type de l'une ou de l'autre de ces deux sciences ont été vains, ils méritent par leur échec même de retenir l'attention de ceux qui veulent traiter scientifiquement les faits sociaux. Ces théories surannées peuvent les empêcher d'oublier qu'ils ne sauraient être assez minutieux dans le choix des notions dont ils se servent et qu'ils espèrent introduire dans la science. Dans aucune science, il n'est si facile qu'en sociologie, de trouver des notions nouvelles, sœurs des notions de corps social, d'âme collective, d'organisme, d'âge des sociétés, grâce auxquelles on peut s'engager, à perte de vue dans des expressions plus ou moins ingénieuses de la réalité sociale. C'est une séduction à laquelle on doit résister, si l'on veut éviter qu'il y ait autant de sociologies que de savants qui s'en occupent. Au risque de faire moins grande sa contribution personnelle à la science, c'est un devoir pour chacun de ne choisir que les notions les meilleures, celles qui, renfermant le moins d'équivoques internes et présentant le maximum d'utilité, ont seules chances d'être définitivement adoptées par tous.

Au reste, et il est bon de le remarquer, il ne saurait être question de proscrire absolument la constatation d'analogies entre les problèmes des sciences sociales et ceux des sciences de la vie. Il est inutile et vain de vouloir nier ce qui parfois s'impose aux esprits sans prévention avec une force si grande. *Seulement il convient de voir dans ces constatations une conclusion que l'on tire des connaissances dûment acquises dans chacune des deux sciences que l'analogie rapproche, plutôt que le point de départ nécessaire de l'une de ces deux sciences.*

E. Dupréel.

Chronique mensuelle

par D. Warnotte.

Notes sur des travaux récents.

Dans un article de *The Popular Science Monthly* (septembre 1910), où il expose l'origine et le fonctionnement de la station zoologique de Naples, le Prof. C.-L. Edwards émet sur la méthode de travail en usage dans cette institution quelques remarques dont l'application à d'autres domaines scientifiques paraît indiquée : « The naturalists from many countries, all representing different « phases of biological work and thought, create a cosmopolitan « atmosphere most profitable and inspiring to each investigator. « During the year ending march 1910, there were 163 workers at « the zoological station. Thus there is a perpetually changing and « yet permanent congress wherein the exchange of ideas is not by « means of formal lectures but rather in the conservation of two « or three workers in some nook about the buildings or upon the « deck of the Johannes Muller. For the thirty-six years of its exist- « ence the Naples zoological station has been one of the most « patent factors in the development of modern biology, and now « this institution world-wide in its influence, stands as the chief « monument of the remarkable personality of Anton Dohrn (p. 225). »

*
* *

Il a paru en septembre 1910 une 2e édition de l'ouvrage de W. Schallmayer, *Vererbung und Auslese in ihrer soziologischen und politischen Bedeutung* (Iéna, G. Fischer, 9 marcs). Cet ouvrage, qui a une tendance eugénique, renferme des chapitres d'un intérêt plus spécial pour la sociologie, notamment les chapitres VII à XI :

« VII. *Die Bedingungen, unter denen die Erbqualitäten menschlicher Gesellschaften zu- oder abnehmen.* — Selektion und direkte Milieuwirkungen und ihren Einfluss auf Rassevervollkommnung oder Rasseverschlechterung. Diagnose der Rassehebung und Entartung.

« VIII. *Ungünstige Beeinflussungen der generativen Erbentwicklung menschlicher Gesellschaften durch kulturelle und soziale Verhältnisse, verglichen mit primitiven Zuständen.* — Alkoholismus und Geschlechtskrankheiten. Hemmungen und Ver-

schlechterungen der Fortpflanzungsauslese, durch die wirtschaftlichen Verhältnisse, durch kulturelle Fortschritte in der Ernährung, durch Heilkunde und Irrenpflege, durch Verringerung der selektiven Wirkungen der Kindersterblichkeit, durch das sozial Versicherungswesen, durch die einseitig individualistische Richtung der herrschenden Humanität, durch die überdurchschnittliche Sterblichkeit der Städter, durch die Umkehrung der natürlichen Fruchtbarkeitsauslese, durch die Verschlechterung der Auslesewirkungen der Kriege.

« IX. *Günstige Wirkungen unserer Kultur auf die generative Entwicklung.* — Die äusseren Lebensverhältnisse und die Ausleseverhältnisse. Lebensauslese durch den Alkoholismus. Die selektive Seite der Selbstmorde. Verhütung von Keimvergiftungen. Abnahme von Inzucht. Vervollkommnung der sexuellen Selektion? Scheingründe für günstige Rassewirkungen der modernen Kultur.

« X. *Der Völkertod in Vergangenheit und Gegenwart.* — Geschichtsbetrachtung unter Beachtung des sozialgenerativen Prozesses. Untergang der klassischen Kulturvölker. Aussterben heutiger « Naturvölker ». Für Volk und Rasse gibt es nicht wie für das individuum ein normales « Altern » und Sterben.

« XI. *Die chinesische Gesellschaftsverfassung und Kultur sozialeugenisch bewertet.* — Dauerhaftigkeit des chinesischen Volkes, seiner Kultur und seines Staatswesens. Der Wille zur Fortpflanzung und die Fruchtbarkeitsauslese. Sexualauslese und Lebensauslese. Erfüllte wirtschaftliche Bedingungen für grosse Volksdichtigkeit. Keimhygiene. Die Hauptursache der Gedeihlichkeit der generativen Entwicklung des chinesischen Volkes. Seine körperliche Rassetüchtigkeit. Seine intellektuellen und Charakteranlagen. Seine Zukunftsaussichten. »

* * *

Le D[r] G. Lomer pose la question : « Kann eine fremdrassige Umgebung die Gesichtszüge beeinflussen? » dans un article de *Die Umschau* (15 octobre 1910, p. 855) à propos d'observations personnelles et d'assertions d'autres savants : 1° les Juifs et les Siciliens, qui, dans leur pays d'origine, ont les yeux et les cheveux foncés, se caractérisent dans la descendance de leurs compatriotes émigrés aux États-Unis, par un changement de la couleur des yeux et des cheveux vers la teinte bleue, de même que par une ressemblance de plus en plus accentuée avec l'Américain de New-York (*Politisch-anthropologische Revue*, août 1910); 2° parmi les enfants d'un commerçant allemand résidant au Japon depuis longtemps, on peut distinguer le type des aînés (européen) et celui des plus jeunes qui se rapproche singulièrement du type japonais, au moins en ce qui concerne les traits de la face (observation personnelle); 3° même observation, communiquée par un collègue, à propos de la famille

d'un commerçant allemand établi à Shanghaï. Lomer demande que le problème soit examiné de plus près. A cet égard, on peut déjà rapprocher les observations précédentes des constatations de Boas dont il a été question dans le *Bulletin* de juin (p. 313) et qui ont fait l'objet d'un article de Houzé dans le précédent *Bulletin* (n° 101 des *Archives*).

* * *

Le fascicule 6 de la nouvelle série des *Schriften der Zentralstelle für Volkswohlfahrt* renferme une étude intitulée « Ernährung und Lebenskraft der ländlichen Bevölkerung » qui constitue une contribution importante à l'énergétique démographique (Berlin, Heymann, 1910, 576 pages, 12 M.). Cette étude a pour but d'établir les conditions des populations rurales et urbaines (agricoles et industrielles) au point de vue de la capacité militaire. Elle passe en revue les différentes régions de l'Allemagne et certains pays étrangers. Elle s'attache surtout aux conditions de l'alimentation des classes aisées et aux modifications qui se sont introduites dans cette alimentation dans les dernières années. En général, les conditions de l'alimentation rurale sont défavorables. Cette étude explore un domaine analogue à celui de l'enquête récente de Waxweiler et Slosse publiée dans les Notes et Mémoires de l'Institut Solvay.

* * *

Dans la *Zeitschrift für Religionspsychologie* de septembre 1910, il faut signaler un article de H. Burger « Ethnologie und Entwiklungspsychologie » composé d'après trois conférences encore inédites du Prof. Krueger de Leipzig : « Die ethnologische Methode in der Psychologie », « Psychologie und Ethnologie » et « Völkerkunde und Psychologie ».

Cet article, dont le résumé suit, a surtout pour but de montrer les rapports qui existent entre la psychologie et l'ethnographie.

La psychologie individuelle, dit l'auteur, ne peut expliquer comment les faits sociaux, historiques, économiques ont donné à la production des différents phénomènes psychologiques leurs conditions propres.

L'étude de l'homme préhistorique n'est que d'une utilité très limitée, car elle s'applique à une matière morte et risque de s'encombrer d'un amas de faits psychologiques secondaires. Il en est autrement de l'étude des hommes primitifs tels qu'ils existent encore aujourd'hui. Chez eux les motifs des actions et les rapports entre ces actions, s'ils sont relativement simples, ne le sont pas au point que le psychologue ne puisse y trouver une explication des complications sociales, religieuses et économiques et de l'interaction de ces éléments dans les manifestations individuelles et sociales de la vie.

A cet effet, l'emploi des méthodes de la psychologie expérimentale n'est pas à recommander. Le primitif ne peut s'observer luimême et il serait difficile de faire un grand nombre d'observations

de masses dont on chercherait ensuite la valeur moyenne. Il vaut mieux recourir à l'observation scientifique des faits, à condition que l'observateur se dégage de ses propres conceptions sociales et de ses propres préjugés.

Avant la psychologie, c'était la philosophie qui travaillait sur les données de l'ethnologie. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, ces études prirent une grande importance à raison du développement du droit naturel. Elles restèrent en honneur, pour d'autres raisons, pendant la période romantique. Vers la moitié du XIXe siècle, BASTIAN leur donna une base plus scientifique à l'aide d'observations sérieuses, mais il abusa lui-même de la psychologie et tomba dans la métaphysique d'une théorie du « développement de l'esprit humain ». Plus récemment, RATZEL voulut séparer nettement la psychologie de l'ethnologie. Actuellement, les rapports entre les deux sciences ne sont plus contestés.

Il est de leur intérêt de réunir le plus de matériaux possible. Mais elles poursuivent des buts tout différents : l'ethnographie « décrit » les objets ; elle peut utiliser la psychologie pour expliquer certains faits, mais elle n'en reste pas moins essentiellement descriptive. Elle recherche ce qui différencie les peuples, sous quels aspects les objets et les mœurs se montrent dans les différentes régions, et cela au point de vue géographique et historique.

La psychologie étudie la « raison d'être » des objets et des institutions, leur signification, leur valeur esthétique; au lieu d'ajouter les observations les unes aux autres, elle les met en rapport, elle y cherche une évolution.

L'ethnologie doit, pour les explications qu'il lui incombe de fournir, recourir à une psychologie qui présente le développement des choses et des institutions depuis les formes les plus primitives jusqu'aux formes actuelles, non comme un phénomène fortuit, mais comme une nécessité d'ordre général.

Jusqu'ici, on a commis l'erreur de faire de la psychologie des peuples une psychologie individuelle. Ce qui importe, c'est précisément l'ensemble des caractères spéciaux de la vie en commun. Celle-ci peut être suivie dans ses grandes lignes.

Ce n'est que peu à peu qu'il se produit une adaptation psychique consciente à la vie sociale. A l'origine, il y a peu de différenciation. Les individus s'imitent, ils sont passivement réactifs. Une différenciation se marque d'abord entre les deux sexes. Pour des raisons physiologiques, la femme est plus sédentaire et ne peut s'astreindre à des travaux aussi violents que l'homme. Par elle les groupes se fixent. Les hommes se réunissent en vue du danger, ensuite pour les besoins du culte. La différenciation devient plus compliquée par l'apparition des métiers puis par la formation des castes. Ces phénomènes se développent de façon simultanée; l'évolution est à la fois linguistique, religieuse, économique et sociale.

« L'évolution des communautés, affirme l'auteur, c'est l'évolution psychique et rien que celle-ci. »

*
* *

J. L. Tayler publie un *Syllabus of a course of tutorial classes on the condition of the people (The study of individuals and families)* où il examine successivement l'aspect de l'individualité humaine au point de vue psycho-physiologique (tempéraments) et au point de vue moral, le facteur individuel dans l'art, l'anthropologie et la physiologie, le développement de l'individualité, les facteurs historiques et biologiques comparés entre eux, l'interprétation biologique de la vie et ses éléments, les méthodes d'investigation, l'étude biologique d'une commune, les études biologiques et sociales comparées entre elles. Chaque chapitre est accompagné d'une liste sommaire des principales références bibliographiques (Londres, Hampton & Cie, 1910, 15 p)

* * *

L. Frobenius a étudié, d'après les résultats de la seconde expédition allemande d'exploration dans l'Afrique centrale, les types de culture du Soudan occidental (*Kulturtypen aus dem Westsudan*. Gotha, Perthes, 1910).

« Westafrika, der Rand der Oekumene, birgt ungeheuere Schätze, « die für die Geschichte der Menschheit von ausschlaggebendem « Werte sind. Die Zergliederung der in diesem Gebiete aufgespei-« cherten Reste älterer Kulturperioden, aus dessen ich erst seiner-« zeit die archäistischen, östlichen Elemente, jetzt die kräftigeren « nordischen herauszuschälen in der Lage war, eröffnet für die « vergleichende Kulturgeschichte und vor allen Dingen für die « geographische Kulturkunde nicht nur des afrikanischen Konti-« nentes glänzende Perspectiven (p. 2). »

L'auteur étudie surtout la constitution des castes dans le Soudan occidental. Le dernier chapitre est consacré à une étude ethnographique de l'arc, faite sur la base d'un questionnaire répandu dans les colonies de l'Afrique occidentale et auquel plus de 400 réponses furent faites. Elles ont permis à l'auteur de dresser la carte de la répartition géographique de certaines formes d'arc.

* * *

J. Smith étudie, dans le *Bulletin of the American geographical Society* de mai dernier, les conditions nécessaires au développement des centres commerciaux. Bien que les villes réunissent jusqu'à un certain point les caractères de centres commerciaux et industriels, elles sont pour la plupart ou commerciales ou industrielles. Smith attire surtout l'attention sur les villes comme centres de distribution et sur les influences variées qui s'exercent sur elles. Les facilités des transports et des communications constituent la condition prédominante de la détermination de l'emplacement. Ainsi, sur les fleuves le point d'attache a toujours été un emplacement des plus favorables. Les chemins de fer et les grands steamers ont détrôné le port de fleuve au profit du port de mer, qui constitue un point

de concentration du commerce maritime et terrestre, tout en ayant avantage à se trouver assez loin à l'intérieur de façon à profiter des frets moins élevés des grands vaisseaux.

Les meilleurs emplacements se trouvent près des embouchures des fleuves, non seulement à cause même de la navigation fluviale, mais aussi à cause des facilités que procurent les vallées pour la construction de canaux et de chemins de fer. Le facteur le plus important pour le développement d'un centre commercial ou industriel réside dans l'existence d'une vaste région de production et de consommation. Le développement d'un trafic mondial intermédiaire suit alors l'établissement des voies de communication avec les pays étrangers engagés dans le commerce international.

Un phénomène récent et important est la division des ports en ports de matières premières et ports de produits manufacturés. Le développement croissant du commerce en fait d'articles peu coûteux et volumineux a produit des conditions nouvelles qui diminuent la dépendance du commerce vis-à-vis des grands ports et des centres de distribution.

Les cargaisons de phosphate ou de bois, par exemple, peuvent être chargées dans un petit port situé près du lieu de production pour aller de là directement à destination. De cette manière, le commerce d'articles coûteux, des produits des manufactures, épices, objets de luxe, reste dans les anciens centres. Le nouveau commerce se fait directement entre les petits ports. Le trafic de chaque port a sa spécialité et le plus grand nombre des ports sont spécialisés pour l'exportation ou l'importation. Les deux activités se maintiennent rarement en proportion égale dans un même centre. Aux États-Unis, pays producteur de matières premières, l'exportation se fait surtout par les petits ports et l'importation par les plus anciens et les plus grands ports. Dans un pays manufacturier comme l'Angleterre, c'est le contraire qui se constate (D'après *The Geographical Journal*, octobre 1910, p. 499.)

* * *

La *Revue économique internationale* de septembre 1910 publie une série d'articles sur les villes modernes et certains problèmes qu'elles présentent :

C. W. Mullins : « Londres, la cité géante. »

M. Dufourmontelle : « Les cité-jardins et la réforme de l'habitation populaire. »

Dr O. Most : « La cité allemande. »

N. Mathyasovszky : « La cité rurale ; parcellement et colonisation intérieure en Hongrie. »

* * *

On a fait remarquer dans une chronique précédente (*Bulletin* de juin. p. 317) que les études relatives à la démographie

nègre étaient peu nombreuses. Cette observation peut s'appliquer à la démographie des primitifs en général. H. Barkusky vient précisément de publier dans *Zeitschrift für Sozialwissenschaft*, 1910, n°s 10 et 11, un article intitulé : « Volksvermehrung und Volksverminderung bei den Naturvölkern und ihre Ursachen » (pp. 657 et ss.). L'auteur y étudie l'influence de l'organisation sociale (coutumes relatives au mariage), de l'absence d'hygiène sociale, des conditions du milieu et des influences étrangères. A ce dernier point de vue, l'auteur émet les considérations suivantes :

« Durch die unaufhaltsame Ausbreitung höherer Wirtschafts- « formen ist der Lebensraum zahlreicher Naturvölker immer mehr « eingeschränkt; durch das Eindringen fremder Kulturelemente, « ihr Wirtschaftsleben auf das schwerste erschüttert und häufig « eine vollige Umgestaltung aller Lebensbedingungen und Lebens- « formen herbeigeführt. Diese Verhältnisse, auf die hier nicht « näher eingegangen werden kann, sind nicht nur die Ursache der « fortschreitenden Verarmung und Proletarisierung zahlreicher « primitiver Völker, sondern sie scheinen auch den Trieb und die « Fähigkeit, sich fortzupflanzen, sehr wesentlich herabzusetzen; « eine ähnliche Verscheinung ist ja häufig auch an in Gefangen- « schaft gehaltenen wilden Tieren beobachtet (p. 666). »

Revues d'ensemble et bibliographies.

La *Revue de philosophie* des mois de septembre et d'octobre 1910 est consacrée exclusivement à des études sur le Darwinisme. Voici la liste de ces études :

A. Gemelli : « Darwinisme et vitalisme. »

A. Briot : « Le problème et l'origine de la vie. »

C. Torrend : « Le transformisme dans les derniers échelons du règne végétal. »

E. Wasmann : « La vie psychique des animaux. »

H. Colin : « La mutation. »

R. de Sinetty : « Mimétisme et darwinisme. »

M. Kollmann : « Les facteurs de l'évolution. La sélection et l'influence du milieu. »

R. D. : « La loi biogénétique fondamentale. »

J. Gérard : « Révolution, darwinisme, vitalisme. État de la controverse en Angleterre. »

J. Maritain : « Le néo-vitalisme en Allemagne et le darwinisme. »

* * *

H. T. Wolley publie dans *The Psychological Bulletin* du 15 octobre 1910, sous le titre de « A review of the recent literature on the psychology of sex », une étude d'ensemble sur les derniers travaux relatifs à cette branche de la psychologie. Au nombre des

contributions positives, l'auteur met en première ligne le travail du Dr F. P. Mall : « On several anatomical characters of the human brain said to vary according to race and sex, with especial reference to the weight of the frontal lobe », publié dans *The American Journal of Anatomy* (vol. IX, 1909). La conclusion générale du Dr Mall est « qu'il n'y a jusqu'à présent aucune preuve évidente d'une variation des caractères anatomiques d'après la race ou d'après le sexe ».

* * *

Dans *The Journal of educational psychology* de septembre, G. Vattier, de l'Université de Caen, expose l'état actuel de la psychologie expérimentale en France (*Experimental pedagogy in France*, pp. 389-403). Jusqu'en 1898 on ne faisait de recherches en ce sens que dans le laboratoire de la Sorbonne, encore n'étaient-elles pas consacrées exclusivement à la pédagogie. L'Université de Lille a été la première à créer un laboratoire spécial. En 1905, A. Binet a ouvert un laboratoire spécial à l'école de la rue Grange-aux-Belles. Différentes chaires de pédagogie ont été créées depuis. Il y a une « Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant ». G. Vattier décrit la portée et l'œuvre de ces institutions.

* * *

Le D F. Schob continue, dans *Zeitschrift für die Erforschung und Behandlung des jugendlichen Schwachsinns* (1910, IV, 2-3, p. 275), sa bibliographie relative à l'imbécillité infantile (*Literatur über jugendlichen Schwachsinn und Verwandtes*, 1909-1910) qu'il classe sous les rubriques :

A. « Klinik-Pathologie. »; *B.* « Psychologie (normal und pathol.) »; *C.* « Forensisches. Jugendgerichtswesen. »

* * *

Une bibliographie complète des écrits de C. Thomas (cf. le *Bulletin* de juillet, p 404), dressée par lui-même peu de temps avant sa mort, est publiée par *American Anthropologist*, en annexe à un article nécrologique inséré dans le fascicule 2 de l'année 1910 (pp. 337-343).

* * *

S. de Albuquerque, fondateur et directeur de la *Revue brésilienne de sociologie*, a communiqué à l'Institut Solvay une note sur le mouvement sociologique au Brésil, dont nous extrayons les renseignements suivants :

Quelques savants brésiliens ont publié des travaux où l'on rencontre une préoccupation particulière, de caractère scientifique, du phénomène social. On peut citer les suivants :

S. Romero, dans son ouvrage *Ensaios de philosophia do direito*, considère la sociologie comme la science qui embrasse la totalité

des phénomènes sociaux; il expose la méthode sociologique et présente une classification des phénomènes sociaux.

C. Bevilaqua, dans ses ouvrages *Criminologia e direito, economia politica*, voit dans la sociologie l'étude de la société envisagée comme un organisme, mais sans tomber dans l'excès de l'école organiciste; les unités sociales exigent non seulement le concours des facteurs cosmiques, biologiques (l'hérédité physiologique, par exemple), mais encore celui des facteurs psychiques (la tradition, qui est l'hérédité sociologique, la langue, la volonté des individus de conserver leur union, la conscience sociale, etc.).

A. Orlando, dans son travail *Propedeutica politico-juridica*, considère les groupes sociaux comme l'objet de la sociologie; la société suppose les individus comme la pensée le cerveau, mais de même que l'idée est un phénomène nouveau qui surgit au sein de la masse encéphalique, la sociabilité apparaît comme une force nouvelle au milieu des individus.

S. d'Albuquerque, professeur à la Faculté de droit de Céara, a publié les travaux suivants : *A Sociologia*, où il étudie la valeur scientifique des recherches sociologiques et les théories sociales; *Direito e sociologia*, dans lequel il émet l'opinion que la sociologie, science nouvelle, condense les résultats de la physique, de la biologie, de la psychologie, mais que les phénomènes qu'elle étudie sont *sui generis* et à peine conditionnés par les autres phénomènes généraux, c'est-à-dire qu'on ne peut pas ne pas tenir compte de l'influence que les phénomènes physiques, biologiques et psychiques exercent sur les phénomènes sociaux, mais qu'on doit d'autre part considérer que ceux-ci opèrent une réaction sur ceux-là. De ce point de vue, il classe les phénomènes sociologiques comme suit : phénomènes socio-physiques (économiques ; socio-vitaux (génétiques); socio-psychiques (artistiques, religieux, scientifiques), et purement sociaux (juridiques et politiques). S. d'Albuquerque dirige la *Revue brésilienne de sociologie* en collaboration avec R. Pombo; c'est la première revue sociologique paraissant dans l'Amérique du Sud. Elle est rédigée en portugais. E. Chauffard en a donné un compte rendu dans la *Revue internationale de sociologie* (octobre 1908).

Voyages et explorations.

Le Prof. de Zeltner, qui avait fait partie, en 1900-1903, de la mission du Bourg de Bozas en Éthiopie et dans l'Afrique tropicale et qui avait accompli, en 1904-1906, un premier voyage archéologique au Soudan, vient d'achever dans les mêmes régions une nouvelle campagne d'études ethnographiques, anthropologiques et archéologiques destinées à compléter les précédentes. Ce voyage que de Zeltner a effectué comme chargé de mission de Ponti, gouverneur général de l'Afrique occidentale, a duré deux années.

De Zeltner a entrepris tout un travail de recherches méthodiques dans le vaste triangle compris entre Kayes, Bamako et Tombouctou. Il a pris de nombreuses mensurations sur des populations maure et touareg de races diverses.

Les explorations qui s'étaient succédées dans ces régions avaient déjà attiré l'attention sur le grand nombre de restes des industries préhistoriques de la pierre taillée et de la pierre polie en Afrique.

Les fouilles de de Zeltner ont fait connaître d'importants gisements de pierre taillée non encore signalés; elles ont révélé l'emploi du schiste pour la fabrication des haches et des pointes de lances.

L'étude des grottes de la haute vallée du Sénégal a amené aussi la découverte dans la région de Bamako, de peintures bien conservées, qui présentent quelque analogie avec les dessins des pierres gravées sahariennes et aussi avec les peintures du sud de l'Afrique. Dans l'une d'elles, on voit des chevaux et des cavaliers dessinés en lignes géométriques. Dans les autres, les animaux sont figurés d'une façon très naturelle au moyen de teintes plates L'artiste a représenté des cavaliers armés et des piétons qui semblent se livrer au combat. Dans ces dessins très schématiques on retrouve même des chameaux, dont l'habitat est cependant bien plus septentrional. On trouve aussi des dessins énigmatiques, faits à l'aide de couleurs variées, et des sortes de signes alphabétiques.

L'explorateur de Zeltner compte repartir au mois d'octobre pour poursuivre de nouvelles recherches. (*La Quinzaine coloniale*, 25 septembre 1910.)

* * *

Le fascicule du 29 septembre du *Globus* donne des nouvelles de l'état de l'expédition du Dr M. Moszkowski au printemps dernier. Cet explorateur a quitté Berlin pour se rendre dans le territoire de Mamberamo (au nord de la partie hollandaise de la Nouvelle-Guinée), dans le but d'y faire des recherches ethnographiques, anthropologiques et géographiques. Les frais de l'expédition ont été couverts en partie par le Musée ethnographique de Berlin

Pendant les trois premiers mois de son voyage, Moszkowski a traversé la région située entre les monts Van Rees et l'embouchure du Mamberamo, où il a pu séjourner parmi la population et réunir ainsi des collections importantes de spécimens ethnographiques, de photographies et de phonogrammes. Il a rassemblé des documents particulièrement intéressants concernant la religion de ces primitifs.

Sociétés et institutions.

L'Institut Carnegie, créé par Carnegie en 1902 au moyen d'une fondation de 10 millions de dollars (augmentée de 2 millions en 1907) et incorporé en 1904 par le Congrès des États-Unis sous le titre de « Carnegie Institution of Washington », a pour but de favoriser les recherches et les découvertes scientifiques et d'augmenter, par l'application pratique du savoir, le bien-être de l'humanité.

Il a à sa tête un président, R. S. Woodward, professeur à la « Columbia University ». Ce président est assisté d'un conseil d'administration de vingt-quatre membres.

L'institut s'est constitué en dix sections scientifiques à la tête desquelles travaillent des savants au service de l'institut, qui ont la qualité de directeur.

Chaque année l'institut publie des ouvrages spéciaux et un annuaire Ces publications, qui sont tirées à mille exemplaires, sont distribuées gratuitement aux grandes bibliothèques du monde et les exemplaires restants sont vendus par l'institut au prix coûtant.

Les dix sections précitées sont :

1° Le *Department of botanical research*, officiellement ouvert depuis 1905. Il comprend le laboratoire de Tucson (Arizona), ouvert depuis 1903 et destiné à l'étude de la végétation du désert, de petits laboratoires dans la vallée du fleuve Santa Rita et plusieurs bassins ou réservoirs, le laboratoire de Carmel (Californie), particulièrement approprié aux observations pendant les mois brûlants de l'été, des plantations au mont San Catalina (Arizona), dans les régions désertiques du sud-ouest, etc.;

2° Le *Department of experimental evolution*, de Cold Spring Harbor, ouvert en 1904, qui s'étend sur un territoire de 10 acres, loué pour cinquante ans dans Long-Island. L'année dernière, l'institut a acquis Goose-Island, afin de mieux étudier les plantes et les animaux à l'état d'isolement;

3° Le *Department of economics and sociology*, dont le siège est à New-Haven, et qui a pour but de faire une histoire sociale et économique des États-Unis. Il se compose de douze sections : population et immigration, économie rurale et forestière, mines, fabriques, voies et moyens de communication, commerce intérieur et extérieur, monnaies et banques, mouvement ouvrier, organisation industrielle, législation sociale, finances fédérales et des États, impôts; une dernière section est réservée à l'étude du nègre en liberté et en esclavage;

4° Le *Geophysical laboratory*, dont l'activité s'exerce à l'Institut géologique de Washington. Il possède en outre, depuis 1906, à Azadia (D. C.) un laboratoire pourvu d'instruments pour l'étude optique, chimique et physique des minéraux, et en particulier pour l'étude des corps portés à une température aussi élevée et sous une pression aussi forte que celles qui président à la formation des roches et des minéraux dans l'écorce terrestre;

5° Le *Department of marine biology*, auquel le gouvernement des États-Unis a accordé, en 1904, un terrain situé dans l'île rocheuse de Loggerhead, Dry Tortugas (Floride). Le département possède un laboratoire, un yacht et différentes embarcations. A cause des tempêtes, les travaux sont limités aux mois d'avril, mai, juin et juillet;

6° Le *Department of meridian asinometry*, ouvert depuis 1909;

7° Le *Department of historical research*, ouvert en 1903. Il étudie en particulier l'histoire de l'Amérique ; il recherche et catalogue plus particulièrement les documents de l'histoire américaine ;

8° Le *Solar observatory ;*

9° Le *Nutrition laboratory*, ouvert en février 1908, Vila street, à Boston, près de l'école de médecine Harvard. Il est pourvu d'une série de calorimètres et d'appareils pour la mesure et l'enregistrement de la température et pour les analyses chimiques, et d'un laboratoire pour l'étude des échanges dans les circonstances normales et pathologiques ;

10° Le *Department of terrestrial magnetism*, qui a son siège à Washington et fonctionne depuis 1904. Son but est de faire des observations magnétiques dans toutes les parties du monde et sur mer. (*Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik*, 24 septembre 1910, pp. 1235-1239.)

* * *

Die Umschau, dans son fascicule du 29 octobre 1910, p. 879, donne quelques détails précis sur l'Institut germano-américain fondé à Berlin et dont il a déjà été question dans cette chronique (*Bulletin* de juillet). Cet institut se trouve placé sous la haute surveillance du ministre des cultes en Prusse. Il doit servir à échanger les imprimés, à faciliter la traduction et la diffusion d'ouvrages. Il comprend une bibliothèque américaine. Il fournit des renseignements aux autorités, aux institutions et aux particuliers en Allemagne sur toutes les choses de la vie américaine et assure les mêmes services aux Américains en ce qui concerne l'Allemagne. Il met les chercheurs allemands et américains en rapport avec les universités, bibliothèques, archives, laboratoires, musées, sociétés et savants dans l'un et l'autre pays. Il facilite le règlement de la situation des étudiants américains dans les universités allemandes, prépare les congrès internationaux et les enquêtes internationales, les expéditions et les expositions internationales. Il favorise les travaux des Allemands en Amérique, des Allemands qui résident en Amérique et des Allemands de passage aux États-Unis, pour tout ce qui concerne la culture. Il favorise la diffusion de la langue allemande et facilite de toute autre façon les rapports entre les deux nations susceptibles d'assurer une meilleure compréhension de leurs conditions réciproques. Il dispose d'un personnel scientifique et jouit de larges ressources.

* * *

La *Revue générale des sciences pures et appliquées* du 15 octobre 1910 donne quelques renseignements sur « l'Office national des universités et écoles françaises ». L'office qui vient de se constituer sous ce titre a pour but de faire connaître à l'étranger les ressources en enseignements de tout ordre qu'offre la France et

d'organiser une propagande active en faveur de ses universités et de ses écoles. Parallèlement, cet office recueillera au dehors tous les éléments d'information utiles pour favoriser l'action des divers comités de patronage et des œuvres d'expansion française.

L'association, qui a constitué cet office et qui comprend tous les recteurs des universités françaises, les directeurs des grandes écoles, les présidents des comités de patronage et un grand nombre de personnalités du parlement et du monde savant, a élu son comité de direction qui se trouve composé comme suit :

Président : P. Deschanel, membre de l'Institut ;

Vice-Président : Appell, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris, et Lyon, recteur de l'Université de Lille ;

Commissaires : Messimy, P. Doumer, A. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut; Adam, recteur de l'Université de Nancy; J. Gout, sous-directeur au ministère des affaires étrangères; M. Reymond, président du comité de patronage des étudiants étrangers de l'Université de Grenoble.

Le Dr. R. Blondel, directeur du bureau des renseignements de l'Université de Paris, a été chargé des fonctions de directeur de l'Office national.

Provisoirement, en attendant que l'office soit mis en possession de son local, ses services seront installés à la Sorbonne (bureau des renseignements).

*
* *

L'Institut Wistar d'anatomie et de biologie a entrepris l'étude chimique du système nerveux. Elle sera dirigée par le Dr. W Koch de l'Université de Chicago en collaboration avec le Prof. Donaldson. Les résultats des recherches seront publiés conjointement par l'Institut Wistar et le laboratoire de pharmacologie de l'Université de Chicago (*Science*, 14 octobre 1910, p. 505).

*
* *

La Société de psychologie de Berlin a fait distribuer cette année un questionnaire relatif aux types idéo-moteurs. Ce questionnaire est destiné à toutes les personnes qui représentent, à un degré plus ou moins accentué, le type idéo-moteur, sauf les personnes de moins de 20 ans et les calculateurs de profession (caissiers, comptables). Ces personnes ont en effet des habitudes spéciales propres à troubler l'ensemble du type de représentation. Le questionnaire renferme une série de recommandations spéciales.

Les réponses doivent être adressées au Dr. R. Baerwald, Bornimerstrasse, 17, Halensee près Berlin. Des questionnaires seront envoyés à toutes les personnes que la chose intéresserait particulièrement : psychologues, musiciens, artistes (*Zeitschrift für Philosophie und Pädagogik*, 1910, XVII, 8, pp. 341-350).

*
* *

La Société hongroise pour l'étude de l'enfant a créé un musée de pédologie à Budapest.

Le but du musée est de reproduire, au moyen de modèles et d'une présentation scientifique d'objets de toute nature, le caractère et l'état actuel de la culture de l'enfant hongrois Son action se manifestera de deux manières : d'une part, il fournira à quelques branches scientifiques, telles que la psychologie, l'ethnographie, l'histoire de l'art, et surtout à l'étude même de l'enfant un matériel abondant de documentation; d'autre part, il contribuera à fortifier et à développer la plupart des intérêts matériels et moraux de l'enfant. C'est pour cette raison qu'il a été annexé comme division indépendante au musée social hongrois.

Le musée se divise en trois sections : 1° étude de l'enfant; 2° ethnographie; 3° pédagogie.

Dans la première section rentrent les dessins instinctifs et les travaux manuels de même nature. La deuxième comprend des dessins d'illettrés. La troisième s'occupera surtout des méthodes appropriées à l'éducation, de réunir les objets utilisés pour le jeu, le chant et le dessin.

Le vice président de la Société hongroise pour l'étude de l'enfant, L. Nagy, Budapest, VIII, Uellöi ùt-16/B, est chargé de la correspondance et des renseignements. (*Zeitschrift f. Kinderforschung*, octobre 1910, p. 27.)

* * *

Comme suite à la note relative à la *Zentrale für Jugendfürsorge*. publiée dans la chronique d'avril, p. 194, il convient de citer ici l'ouvrage du Dr Schmidt : *Die Organisation der Jugendfürsorge* (Leipzig, Dunker und Humblot, 1910. 5.20 M.).

La fonction des associations locales pour la protection de l'adolescence y est étudiée dans les pp. 116-137, 159-172.

Périodiques nouveaux.

Un nouveau périodique a été créé sous le titre de *The Journal of Race Development*. Il est publié par l'Université Clark sous la direction du Dr G. Blakeslee et du président G. S. Hall. Le comité de patronage comprend les professeurs D. P. Barrows, Université de Californie; F. Boas, Columbia University; W. I. Chamberlain, Rutgers College; le Dr W. C. Farabee, Harvard University; le président A. F. Griffiths, Oahu College, Honolulu; le Dr F. H. Hankins, Clark University; le Professeur J. W. Jenks, Cornell University; le Dr G. H. Jones, Séoul (Corée); le Professeur G. T. Ladd, Yale University; le Dr P J. Treat, Stanford University, et le Professeur F. W. Williams, Yale University. L'éditeur est le Dr L. N. Wilson, de l'Université Clark. D'après une note du Dr Blakeslee, dans le premier fascicule, *The Journal of*

Race Development est destiné à devenir un centre pour l'étude des problèmes relatifs au progrès des races et des états considérés comme arriérés dans leur culture. La revue ne se présente pas comme l'organe d'une école déterminée; elle s'efforcera seulement d'exposer par la plume d'hommes compétents les faits qui peuvent avoir une importance pour le progrès des races, ainsi que les méthodes qui peuvent favoriser ce progrès. (« It seeks to discover, not how weaker races may best be exploited, but how they may best be helped by the stronger. »)

Le premier fascicule comprend les articles suivants : " The point of view toward primitive races ", par le président G. S. Hall, de l'Université Clark; " Recent administrative changes in China ", par le Dr F. W. Williams, professeur à Yale University; " Some aspects of reform in Korea ", par le Dr G. H. Jones, de Séoul (Corée); " Civil service in Philippine Islands ", par W. S. Washburn, United States civil service commissioner; " Our Philippine policies and their results ", par W. M. Shuster, secrétaire de l'instruction publique aux îles Philippines; " The Philippines and recent tariff legislation ", par C. H. Washburn; " The present situation in India ", par le Dr J. P. Jones, de Madura (Indes); " Educational problems in India ", par le professeur W. I. Chamberlain, de Rutgers College, ancien président de Voorhees College, Vellore (Indes). (*The American Anthropologist*, avril-juin, 1910, p. 345.)

* * *

La librairie K. W. Hiersemann de Leipzig annonce la publication d'une revue *Orientalisches Archiv*, consacrée à l'étude de l'art, de la civilisation et de l'ethnographie des peuples de l'Orient, c'est-à-dire les territoires de la culture arabe, perse et turque, comme ceux de l'Inde, de la Chine et du Japon. Les questions relatives à l'art et à l'art industriel y recevront une attention particulière. On cherchera particulièrement à réunir des matériaux susceptibles d'expliquer les aptitudes propres à certaines races, les influences et les échanges de culture.

Ce périodique est dirigé par le Dr. H. Grothe. Il est publié en fascicules trimestriels d'au moins six feuilles, comprenant environ huit planches. Les articles seront en allemand, en anglais, en français et en italien. Le prix de l'abonnement est de 30 marcs par an.

Le premier fascicule contient entre autres articles : Gurlitt, « Die Bauten Adrianopels »; Strzygowski, « Kara-Amid »; Schulz, « Die islamische Malerei »; Nöldeke, « Zur Kenntnis der Keramik von Raqqa, Rhages und Sultanabad »; Grothe, « Die Bevölkerungselemente Persiens »; Kurth, « Sharaku-Probleme », etc.

* * *

La *Zeitschrift für osteuropäische Geschichte*, qui paraît à partir du 1er octobre 1910, se propose d'établir, dans le domaine de

l'histoire et de la géographie de l'Europe orientale, les rapports qui manquaient jusqu'ici entre les investigations scientifiques des historiens de l'Europe occidentale et ceux de la Russie et de la Pologne. Par là s'ouvrira au monde non slave un domaine presque inconnu et, grâce à cette revue, de sérieux progrès pourront être accomplis dans l'histoire de l'Europe orientale. La revue publiera des articles et des enquêtes, des revues d'ensemble des périodiques et publications slaves, qui, à raison même des difficultés de la langue, restent le plus souvent inaccessibles aux savants de l'Europe occidentale, et donnera des comptes rendus des nouveautés littéraires. Elle publiera enfin une chronique scientifique sur l'état et l'organisation des recherches.

La langue française sera employée au même titre que la langue allemande et les contributions russes et polonaises seront traduites.

La revue est dirigée par un comité comprenant T. Schiemann (Berlin); O. Hötzsch (Posen); L. Goetz (Bonn), et H. Uebersberger (Vienne). Il paraîtra quatre fascicules par an qui composeront un volume du prix de 20 marcs. L'éditeur de la revue est G. Reimer, à Berlin.

* * *

Il paraît également à la librairie Reimer à Berlin une nouvelle revue consacrée à l'étude des langues que parlent les indigènes des colonies C'est la *Zeitschrift für Kolonialsprachen.* Elle est dirigée par le Dr. C. Meinhof, directeur du séminaire des langues coloniales à Hambourg, et subsidiée par la Fondation scientifique de Hambourg. En outre des questions linguistiques proprement dites, la revue publiera aussi des articles relatifs à l'ethnographie et à la religion des indigènes. C'est ainsi que le premier fascicule renferme une étude de Klamroth intitulée « Die religiösen Vorstellungen der Saramo in Deutsch-Ostafrika » (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 15 octobre 1910, p. 2653).

* * *

Das Lexikon der Gegenwart, ein Archiv der deutschen Presse dont le premier fascicule est annoncé comme devant paraître en octobre 1910, a pour but de condenser, en volumes mensuels de format pratique, tous les articles intéressants des journaux quotidiens de langue allemande et paraissant en Allemagne, en Autriche et en Suisse, et de présenter ainsi une image de la culture contemporaine.

La matière sera répartie entre les rubriques suivantes :

I. Politique. — II. Economie politique et politique sociale. — III. Art et littérature. — IV. Sciences et problèmes de la civilisation. — Des notices biographiques relatives à ces rubriques seront réunies dans un chapitre spécial.

Le *Lexikon* s'est assuré la collaboration de professeurs, de savants et d'hommes politiques, tels que E. Bernstein, B. Dernburg, E. Francke, F. von Liszt, F. Naumann, G. V. Schmoller, Stein, O. Wettstein.

Le plan du *Lexikon* a pour auteur C. W. Schmidt, publiciste, à Berlin.

Chaque volume mensuel comprendra environ 500 pages et coûtera 4 marcs. (Pour les abonnements et la correspondance, s'adresser à M. Grolig, Tivoligasse, 55, à Vienne.)

Réunions et congrès.

Le fascicule de septembre 1910 de la revue *Man* contient un compte rendu de Miss A. Breton sur le XVIIe Congrès international des américanistes, tenu à Buenos-Ayres du 16 au 24 mai 1910. Parmi les rapports présentés, il convient de citer ceux du Dr M. Uhle, « Sur l'organisation sociale des Incas à Cuzco »; de Mme Morales, « Sur les facultés qui ont contribué à développer l'exercice de la chasse chez les primitifs »; du Dr von Jhering, « Sur l'ethnographie du Brésil méridional ».

Concours.

La fondation Holtzendorff propose comme nouvelle question à mettre au concours : « Peines et mesures de sécurité sociale; les caractères distinctifs qui séparent ces deux notions et les conditions de leur application législative. » Les réponses pourront être rédigées en allemand, en français, en anglais ou en italien, mais devront être écrites en caractères latins. Elles devront être adressées, au plus tard le 1er mai 1911, au secrétaire de la fondation, le Dr Halle, Kronenstrasse, 36, à Berlin. Le jury du concours se compose de trois membres : le Prof. von Lilienthal (Heidelberg), le Prof. Stoss (Vienne) et le Prof. Mittermaier (Giessen). L'ouvrage reconnu par le jury comme le plus digne recevra le prix fixé à 1,200 marcs. Le prix pourra être partagé. Les travaux couronnés deviendront la propriété littéraire exclusive de la fondation Holtzendorf (*Revue de droit international et de législation comparée*, 1910, n° 5, p. 556).

*
* *

Le *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques* de l'Académie royale de Belgique renferme, dans le fascicule n° 7 (1910), la liste des concours de la classe pour l'année 1913. Nous en extrayons les questions suivantes :

« Étudier les légendes de Godefroid de Bouillon, ses origines et son développement littéraire »;

« On demande une histoire économique de la Belgique à la fin de l'ancien régime »;

« Étudier l'art provincial qui s'est développé dans le nord de la Gaule à l'époque romaine »;

« Étudier les relations et les influences littéraires de la Hollande et de la Belgique flamande, depuis la séparation du XVIe siècle jusqu'à Waterloo »;

« Étudier l'activité industrielle des capitaux belges à l'étranger et son influence sur la prospérité nationale »;

« Rechercher quelles conséquences sociales pourront résulter des progrès de la navigation aérienne »;

« Etudier, d'après les inscriptions grecques et latines, les idées sur la vie future qui avaient cours dans l'Empire romain, et les influences sous lesquelles ces idées se sont formées ».

Travaux projetés.

Les recherches de LOISEL sur l'hérédité des caractères acquis, citées dans le *Bulletin* de juin, p. 321, seront publiées sous une forme plus étendue cette année encore, par les soins de la Caisse des recherches scientifiques (d'après une note communiquée par l'auteur à l'Institut Solvay).

***

On annonce comme devant paraître, sous les auspices de l'Institut colonial de Hambourg, une étude de F. STUHLMANN sur les métiers et l'industrie en Afrique orientale (editeur : FRIEDERICHSEN & Co, Hambourg).

***

La *Revue des questions historiques* annonce la publication prochaine de quelques articles qui offrent de l'intérêt au point de vue sociologique :

P. ALLARD : « Les origines du servage. »

LAMMENS : « Phares, minarets, clochers et mosquées, leur origine, leur architecture. »

MAÎTRE : « La vie communale et paroissiale en Bretagne à la fin de l'ancien régime. »

***

Le Prof. Dr A. WAHL a l'intention de publier, sous le titre de « Beiträge zur Parteigeschichte », un recueil de monographies de l'histoire des partis politiques.

Si le moment de fonder une histoire scientifique des différents partis politiques n'est pas encore arrivé — quelques tentatives de ces dernières années le montrent suffisamment —, des ouvrages

préparatoires doivent être bien accueillis. Les monographies projetées serviront à édifier ces travaux préparatoires.

Les questions à résoudre par l'histoire des partis sont nombreuses et variées. Souvent ces questions ne sont pas prises en considération ou ne le sont que dans des cas isolés. Par exemple, on a rarement essayé de déterminer comment les idées d'un parti sont mises en rapport avec la représentation de ses intérêts et sa tactique.

Dans ces conditions, la portée du recueil peut être largement étendue. Il ne se bornera pas à recueillir des contributions à l'histoire des partis en Allemagne, mais acceptera aussi celles qui concerneraient des pays étrangers, notamment la France et l'Angleterre.

L'influence exercée par un pays sur un autre pays mérite une attention spéciale, et, dans ce domaine, beaucoup de points restent à éclaircir. Par exemple, on doit admettre que la doctrine constitutionnelle des libéraux allemands du sud et de l'ouest, avant les journees de mars, a été fortement influencée par les idées françaises. Cependant, cette influence n'a jamais été suffisamment mise en lumière.

Dans un autre sens encore, le champ d'études de la série sera encore très vaste. Tandis qu'une partie des publications s'occupera de préférence du contenu intellectuel des programmes des partis, il sera tenu compte également, dans une large mesure, de l'organisation, de la tactique et de l'histoire externe de ces partis et des groupements sociaux qui se trouvent à leur base.

Cette série aura un caractère exclusivement scientifique et n'aura qu'un intérêt d'actualité indirect. Néanmoins, l'éditeur espère trouver beaucoup de collaborateurs en dehors du cercle de ses élèves.

Les monographies seront publiées par la maison J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), à Tübingue. Les trois premières seront :

Heft 1. — Privatdozent Dr. L. Bergstässer : « Studien zur Vorgeschichte der Zentrumspartei. »

Heft 2. — Dr. M. Reinöhl : « Uhland als Politiker. »

Heft 3. — Privatdozent Dr. A. Rapp : « Friedrich Theodor Vischer und die Politik. »

* * *

Le « Bureau of American ethnology » s'est adjoint récemment le concours de deux nouveaux collaborateurs. Le premier, le Dr T. Michelson, a étudié la philologie comparée à Harvard, à Leipzig et à Bonn. Le bureau l'a chargé de rechercher les rapports entre les grands groupes linguistiques algonquins. Il visitera, à cet effet, plusieurs réserves indiennes dans différentes régions des Etats-Unis. L'autre, P. Radin, a étudié l'anthropologie aux universités de Berlin et de Munich, puis à Columbia University (avec Farrand et Boas). Le bureau l'a chargé de recherches spéciales chez les Indiens

Winnebago du Nebraska. RADIN a publié de nombreux articles dans *Zeitschrift für Ethnologie*, *The Journal of American Folklore*, etc. (*The American Anthropologist*, 1910, n° 2, p. 347.)

Enseignement. La *Revue scientifique* du 26 octobre 1910, p. 569, donne la liste des cours de l'École d'anthropologie de Paris pour l'année 1910-1911, ouverts le 4 novembre 1910 :

R. ANTHONY : « Les caractères d'adaptation à l'attitude verticale chez l'homme. »

G. HERVÉ : « Les sciences anthropologiques sous le Consulat (*fin*). Étude anthropologique de l'hérédité et des croisements. »

H.-G. MAHOUDEAU : « Le pithécanthrope. Hypothèses sur l'origine de l'homme. Les caractères anthropoïdes des races humaines fossiles et archaïques. »

L. CAPITAN : « Étude détaillée de l'industrie et de l'art durant le paléolithique et le néolithique. »

L. MANOUVRIER : « Étude des données scientifiques actuelles au point de vue de leurs applications phrénologiques. »

G. PAPILLAULT : « Les maladies de la société. Crime et prostitution. »

A. DE MORTILLET : « Les bijoux et la parure chez les peuples anciens et modernes. »

S. ZABOROWSKY : « Grecs et Turcs (*fin*). Les peuples et nos colonies : l'Indo-Chine. »

F. SCHRADER : « Les relations géographiques à travers la préhistoire. »

J. VINSON : « La linguistique générale, son but, ses méthodes. Les principaux groupements linguistiques. »

En outre quinze conférences seront faites par :

J. DENIKER : « Classification des races humaines et des groupes ethniques au triple point de vue anthropologique, ethnographique et archéologique. »

A. MARIE : « Les maladies de l'encéphale (arrêt d'évolution, cérébro-psychoses et régressions démentielles. »

Le programme détaillé des cours et conférences est délivré au secrétariat de l'école, 15, rue de l'École de Médecine.

*
* *

La réouverture des cours du Collège libre des sciences sociales a eu lieu le 7 novembre sous la présidence de P. DESCHANEL.

L'enseignement est divisé en trois sections :

a) *Études historiques et descriptives.* — AJAM, député : « Les problèmes politiques et sociaux devant le positivisme »; H. LAGARDELLE : « Les idées socialistes et la société en France »; l'abbé NAUDÉ :

« La réforme avant Luther » ; M. Vernes : « La religion dans ses rapports avec la science » ; Tarbouriech, député : « Histoire du droit moderne », etc.

b) *Théorie et méthode.* — Mme Piédallu, docteur ès sciences : « Biologie appliquée à la sociologie » ; L. Marin, député : « Méthodes ethniques et sociales ; » Agache : « Histoire sociale des beaux-arts » ; Dr Marie : « Psychopathologie comparée » ; Durieu : « La méthode d'observation en science sociale », etc.

c) *Technologie.* — Barriol : « Les ressources de la famille ouvrière » ; Coupan : « La production agricole en France » ; Barrat : « La question de l'apprentissage » ; Huber : « Statistique », etc.

Il comprend, en outre, deux séries de conférences : dans la première, Astier, Aubriot, Breton, Bonnevay, Buisson, Déschanel, J. Godart, Groussier, Lemire, A. Thomas, membres du Parlement, exposeront l' « Œuvre sociale de la République » ; la seconde sera consacrée à mettre en relief certaines « expériences sociales à l'étranger ».

Enfin, l'enseignement est complété par de nombreuses visites artistiques, industrielles et sociales (*Revue internationale de sociologie*, octobre 1910, p. 707).

Notice bio-bibliographiques

C. S. Wake est décédé, à Chicago, le 21 juin 1910. On lui doit plusieurs études anthropologiques concernant notamment l'organisation sociale et les croyances des primitifs. Il a publié dans cet ordre d'idées : *Chapters on man* (1862) ; *Evolution and morality* (1878) ; *Origin and significance of the Great Pyramid* (1882) ; *Serpent worship and other essays* (1888) ; *Development of marriage and kinship* (1889). Il a fourni plusieurs contributions à *The American Antiquarian* (*The American Anthropologist*, 1910, n° 2, p. 343).

Personalia

Le Dr J. E. W. Wallin a été nommé directeur du laboratoire de psychologie clinique à la colonie que l'Etat de New-Jersey a créée pour les épileptiques à Skillman (*Journal of educational psychology*, septembre 1910, p. 432).

Le Dr E. P. Frost de l'Université Princeton a été nommé professeur (*instructor*) de psychologie à l'Université Yale, où il remplace le Dr F. S. Breed, qui passe à l'Université du Michigan comme professeur adjoint de pédagogie (*Ibid*).

Le Dr C. I. C. Bennett a été nommé professeur de psychologie à l'Université de l'Orégon (*Ibid*).

Le Dr K. Dunlap a été nommé professeur adjoint de psychologie à l'Université John Hopkin (*The Journal of philosophy*, etc., 29 septembre 1910, p. 560).

Il a été créé à l'Université de Tübingue une chaire de pédagogie que le Dr G. Deuchler, un des directeurs de *Zeitschrift für pädagogische Psychologie*, a été appelé à occuper en qualité de professeur extraordinaire (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 15 octobre 1910, p. 2647).

La grande médaille d'or pour services scientifiques a été décernée à E Meyer, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Berlin, ainsi qu'à H. Diels, professeur de philologie classique à la même université (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 29 octobre 1910, pp. 2791, 2805).

Index des principales acquisitions de la bibliothèque pendant le mois d'octobre.

N. B. — Le catalogue systématique de l'Institut est subdivisé en 28 rubriques, à savoir :

1. Biologie et anthropologie :
   a) Biologie générale;
   b) Morphologie, anatomie, physiologie;
   c) Ethologie et psychologie animale;
   d) Psychologie humaine;
   e) Étude spéciale de l'enfant.
2. Ethnographie et préhistoire.
3. Histoire générale.
4. Histoire politique et économique de l'antiquité.
5. Histoire politique et économique du moyen âge et des temps modernes.
6. Histoire politique depuis 1800.
7. Histoire et géographie économiques générales depuis 1800.
8. Questions coloniales depuis 1800.
9. Voies et moyens de communications depuis 1800.
10. Questions monétaires depuis 1800.
11. Finances publiques depuis 1800.
12. Organisation industrielle depuis 1800.
13. Questions ouvrières depuis 1800
14. Questions agraires depuis 1800.
15. Histoire de l'art.
16. Histoire des religions.
17. Histoire du langage et de l'écriture.
18. Histoire des littératures.
19. Histoire des idées philosophiques et morales.
20. Histoire des sciences et de la technologie.
21. Histoire de l'organisation militaire.
22. Hygiène, démographie et criminologie.
23. Droit.
24. Politique.
25. Economie politique générale.
26. Sociologie et philosophie sociale.
27. Statistique.
28. Relations de voyages.

I. — BIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE.

a) Biologie générale.

Icard, Dr S. — Nouvelle méthode d'identification en histoire naturelle (zoologie et botanique). (*Revue scientifique*, 13 août 1910.)

Hartog, M. — Mechanismus und Leben. (*Annalen der Naturphilosophie*, B. 9, H. 4 1910.)

Paterno. — Les solutions colloïdales (*Revue scientifique*, 20 août 1910.)

von Tschermak, Dr A. — Einfluss der Bastardierung auf Form, Farbe und Zeichnung von Kanarieneiern. (Ext. de *Die Umschau*, 24. September 1910.) Br. 6489.

Roemer, Dr T. — Variabilitäts-Studien. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, Juli-August 1910.)

Leclerc du Sablon. — Mutants ou hybrides? (*Revue du mois*, août 1910.)

Colin, H. — La mutation. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910)

Kollmann, M. — Les facteurs de l'évolution. La sélection et l'influence du milieu. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.

Torrend, C. — Le transformisme dans les derniers échelons du règne végétal. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Gérard, J. — Évolution, darwinisme, vitalisme. État de la controverse en Angleterre. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Gemelly, R. — Darwinisme et vitalisme. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Maritain, J. — Le néo-vitalisme en Allemagne et le darwinisme. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Briot, A. — Le problème de l'origine de la vie. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

R. D. — La loi biogénétique fondamentale. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Nusbaum, Dr J. — Zur Beurteilung der Geschichte des Neclamarckismus. (*Biologisches Centralblatt*, 15. September 1910.)

b) Morphologie, anatomie, physiologie.

Whitney, D. D. — The influence of external conditions upon the life cycle of Hydatina senta. (*Science*, 9 septembre 1910.)

Fehlinger, H. — Die Sittigkeit der Mendelschen Vererbungsregeln für den Menschen. (*Politisch-anthropologische R.*, Oktober 1910.)

Brandenberg, F. — Kasuistische Beiträge zur gleichgeschlechtlichen Vererbung. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, Mai-Juni 1910.)

Hervé, G. — Les instructions anthropologiques de G. Cuvier pour le voyage du « Géographe » et du « Naturaliste » aux terres australes. (*Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, septembre 1910.)

Cuvier, G. — Note instructive sur les recherches à faire relativement aux différences anatomiques des diverses races d'hommes. (*Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, septembre 1910.)

Kunz, M. — Das Ferngefühl als Hauptsinn unter Berücksichtigung neuer Versuche. (*Internationales Archiv für Schulhygiene*, Juli 1910.)

van Gennep, A. — Du sens de l'orientation chez l'homme. (*Revue des idées*, septembre 1910.)

Klotz. — Die « organgesetzliche » Orientierung des Organismus. Der Mensch im Raume. (*Globus* 25. August. 1910.)

Kuntz, A. — The development of the sympathetic nervous system in birds (10 fig.). (*Journal of comp. Neurology and Psychology*, August 1910.)

Trotter, W. and D.; Morriston, C. H. — Experimental studies in the innervation of the skin. (*Journal of abnormal psychology*, August-September 1910.)

Williams, C. A. — A case of traumatic neurosis, illustrating successful psychotherapy. (Ext. de *Int. Journal of Surgery*, July 1909.)

Koch, W. and Mann, S. A. — A chemical study of the brain in healthy and diseased conditions (*Archiv of neurology and psychiatry*, vol. 4, 1909.)

Rhumbler, L. — Vererbung und chemische Grundlage der Zellmechanik. (*Naturwissenschaftliche Rundschau*, 22. September 1910.)

Legendre, R. — Les lésions des cellules nerveuses. (*Bull. Inst. gén. psychol.*, juillet-août 1910.)

Marinesco, Dr G. — Recherches sur la cyto architectonie de l'écorce cérébrale. (*Revue générale des sciences* 15 octobre 1910.)

Anthony, R. — Quelques modifications adaptatives secondaires du thorax chez l'homme. (*Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, août 1910, avec 5 fig.)

Turro, R. — Psychophysiologie de la faim. — I. Origine de la faim. (*Journal de psychologie*, juillet-août 1910.)

Boldyreff, Dr W. N. — Der Gang der Verdauung bei Fischnahrung. (Extr. de *Die Umschau*, 1. Oktober 1910.) Br. 6490.

Bell, E. T — The influence of nutrition upon the animal. (*Science*, 30 September 1910.)

Rockwood, E. W. and L. — The food requirements of growing children. (*Science*, 9 September 1910.)

Waxweiler, E. — Une enquète sur le travail industriel en Belgique. (*Comité central du travail industriel*, septembre 1910.)

Larguier des Bancels, J. — L'odorat. Revue générale et critique. (*Archives de psychologie*, septembre 1910.)

Ovig, G. — Ueber den Sehwinkel. (*Zeitung für Sinnesphysiologie*, B. 45, H. 1, 1910.)

Papillault, G. — Sur quelques erreurs de méthode en criminologie. (*Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, octobre 1910.)

Vervaeck, Dr. — La théorie lombrosienne et l'évolution de l'anthropologie criminelle. (*Archives d'anthropologie criminelle*, août 1910.)

Perrier, Dr C. — Le buste et ses rapports avec la taille chez les criminels (avec 20 illustr.). (*Archives d'anthropologie criminelle*, septembre-octobre 1910.)

Lomer, Dr G. — Kann eine fremdrassige Umgebung die Besichtszüge beeinflussen? (Ext. de *Die Umschau*, 15. Oktober 1910.) Br. 6492.

Klaatsch, H. und Hauser, O. — Homo aurignacensis Hauseri, ein paläolitischer Fund aus dem unteren Aurignacien der Station Combe-Capelle bei Montferrand (Perigord). (*Naturwissenschaftliche Rundschau*, 6. Oktober 1910.)

Klaatsch, H. — Die Aurignac-Rasse und ihre Stellung im Stammbaum der Menschheit. *Naturwissenschaftliche Rundschau*, 6. Oktober 1910.)

Angelotti, G. — Interno a due tipi cranici del territorio etrusco. (*Atti della soc. Rom. di anthrop.*, vol. XV, fasc. III, 1910.)

Claerhout, Abbé J. — La population de la Westflandre. (*Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, XXIX, 1910.)

Poutrin, Dr. — Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique. Les négrilles du centre africain. (*L'anthropologie*, juillet-août-septembre-octobre 1910.)

Bean, R. B. — Types of negritos in the Philippine Islands. (*Amer. Anthropology*, April-June 1910.)

Holmes, W. H. — Some problems of the American race (*Amer. Anthropology*, April-June, 1910.)

Van Valkenburg, C. T. — Concerning the starting-points for a localisation in the cerebral cortex. (*Folia neuro-biologica*, July 1910.)

Stewart, H.-G. — A preliminary note on brain weights and measurements in the insane. (*Arch. of neurology and psychiatry*, vol. IV, 1909.)

Cunningham, D. J. — The evolution ol the eyebrow region of the forehead, with special reference to the excessive supraorbital development in the Neanderthal race. (Edinburgh, Grant, 1908.)

Gross, Dr O. — Die cerebrale Sekundärfunction. (Leipzig, Vogel, 1902, 3 Mk.)

Schnitzer. — Gliose des Gehirns und Schwachsinn (*Zeitung für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, B. III, H. 2-3, 1910.)

Monakow. — Lokalisation der Gehirnfunktionen. (*Naturwissenschaftliche Rundschau*, 27. Oktober 1910.)

Bayerthal, Dr Med. — Ueber Gehirn- und Sprachstörungen bei Schulkindern. (*Zeitung für Kinderforschung*, Oktober 1910.)

Stieda. — Ueber Hirnfurchen und Hirnwindungen. (*Biologisches Centralblatt*, 1. September 1910.)

Felicianceli, G. — Experimenteller Beitrag zur Kenntnis der Funktion des Stirnlappens des Hundehirns. (*Folia neuro-biologica*, September 1910.)

Quensel, F. — Ueber den Stabkranz des menschlichen Stirnhirns. (*Folia neuro-biologica*, Juli 1910.)

Sergi, S. — Variazioni di sviluppo del lobo frontale nell'nomo. (*Atti, Soc. Rom. Anthrop.*, vol. XV, fasc. III, 1910.)

Rivet, P. — Recherches sur le prognathisma. (*L'anthropologie*, juillet-août-septembre-octobre 1910.)

Devine, H. — Some observations on a case with impulsive obsessions of suicide and automutilation. (*Arch. of neurology and psychiatry*, vol IV, 1909.)

Seige — Wandertrieb bei psychopathischen Kindern (*Zeitung für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, B. III, H. 2-3, 1910.)

c) Ethologie et psychologie animale.

Plateau, F. — Recherches expérimentales sur les fleurs entomophiles peu visitées par les insectes, rendues attractives au moyen de liquides sucrés odorants. (Bruxelles, Hayez, juillet 1910.)

Matisse, G. — Action de la chaleur et du froid sur l'activité motrice et la sensibilité de quelques invertébrés marins. (*Bull. Inst. gén. psychol*. juillet-août 1910.)

Polimanti, O. — Les céphalopodes ont-ils une mémoire ? (*Archives de psychologie*, septembre 1910.)

Pieron, H. — La genèse des instincts esclavagistes et parasitaires chez les fourmis. (*Revue générale des sciences*, 15 et 30 septembre 1910.)

Viehmeyer. — Ontogenetische und phylogenetische Betrachtungen über die abhängige Koloniegründung von Formica sanguinea. (*Biologisches Centralblatt*, 1. September 1910.)

Wasmann, E. — La vie psychique des animaux. (*Revue de philosophie*, septembre-octobre 1910.)

Janson, Dr C. — Können die Tiere zählen? (Ext. de *Die Umschau*, 13. August 1910, Br. 6443.)

Ernst, C. — Tierpsychologische Beobachtungen und Experimente. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, B. XVIII, H. 2, 1910.)

Yerkes, R. M. and Bloomfield, D. — Do kittens instinctively kill mice? (*Psychol. Bull.*, 16 August 1910.)

Mast, S. O. — Literature of the past year on the behavior of lower organisms. (*Psychol. Bull.*, 15 August 1910.)

Turner, C. H. — Recent literature on the behavior of the higher invertebrates. (*Psychol. Bull.*, 15 August 1910.)

Recent literature on the behavior of vertebrates (*Psychol. Bull.*, 15 August 1910.)

Seton, E. T. — The mind of animals. (*The Times Literaty Suppl.*, 28 July 1910.)

d) Psychologie humaine.

Ruther, A. — Ueber das Problem einer psychologischen und pedagogischen Theorie der intellektuellen Begabung. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, B. XVIII, H. 2, 1910.)

Rutz, O. — Neue Ausdrucksmittel des Seelischen. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, B. XVIII, H. 2, 1910.)

Tassy, E — L'idée de fonction en psychologie. (*Revue des idées*, 15 octobre 1910.)

Joussain, A. — Les mentalités. (*Revue des idées*, septembre 1910.)

Duprat, G. L. — Le phénomène psychique. (*Revue philosophique*, septembre 1910.)

Chase, H. W. — Psychoanalysis and the unconscious. (*Pedag. Seminary*, September 1910.)

Ribot, Th. — Le moindre effort en psychologie. (*Revue philosophique*, octobre 1910.)

Pieron, H. — Contribution à l'étude des sentiments intellectuels. (*Revue philosophique*, octobre 1910.)

Dubois, P. — Raison et sentiment. (Berne, Francke, 1910, fr. 1.25.)

Mokiewicz, G. — Zur Psychologie des Denkens. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, XVIII, 3-4, 1910.)

Liesegang, R. E. — Schwarz als Empfindung. (*Zeitung für Sinnesphysiologie*, B. 45, H. 1, 1910.)

Kiesow, F. — Beobachtungen über die Reaktionszeiten der schmerzhaften Stichempfindung, nebst einigen Vorbemerkungen über die Entwicklung unserer Kenntnis von den Schmerzempfindungen (*Archiv für die gesamte Psychologie*, XVIII, 3-4, 1910.)

Knowlson, S. — L'impressivité en tant que guide vers la sincérité. (*Le Spectateur*, novembre 1910.)

Utitz, E. — Funktionsfreuden im ästhetischen Verhalten. (*Zeitung für Aesthetik*, B. V, H 4, 1910.)

Calinich, M. — Versuch einer Analyse des Stimmungswertes der Farbenerlebnisse. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, B. XIX, H. 2, 1910.)

de Clerambault, Dr G.-G. — Passion érotique des étoffes chez la femme. (*Arch. d'anthropologie criminelle*, août 1910.)

Les sexes. (*Revue des idées*, 15 octobre 1910.)

Mueller-Freienfels, O. — Affekte und Triebe im künstlerischen Geniessen. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, B. XVIII, H. 2, 1910.)

Schauer, O. — Ueber das Wesen der Komik. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, 3-4, XVIII, 1910.)

Bawden, H. — The comic as illustrating the summation-irradiation theory of pleasure-pain. (*Psychol. Review*, September 1910.)

Williams, T. A.—The difference between suggestion and persuasion. The importance of the distinction. (De *Lancet-Clinic*, 29 May 1909.)

Muselli, V. — La reconnaissance d'une qualité bonne chez l'auteur d'un acte mauvais. (*Le Spectateur*, novembre 1910.)

Bechterew, W. — Le rôle biologique de la mimique. (*Journal de psychologie*, septembre octobre 1910.)

Kipiani. — Visualisation colorée et sens chromatique chez Mlle Diamanti. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

Ioteko, I. — Les calculateurs prodiges. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

Bechteren, W. — La méthode objective appliquée à l'étude de la personnalité. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

Chabert, J. — Le mouvement psychologique : la dissociation d'une personnalité ; étude de psychologie normale (*Archives d'anthropologie criminelle*, août 1910.)

Maeder, Dr A. — Psychologische Untersuchungen an « Dementia præcox » Kranken. (Ext. de *Psychiatrische Universitätsklinik in Zürich*, 1910.) Br. 6488.

Williams, T. A. — Psycho-prophylaxis in childhood. (Ext. de *Medical Journ*, Frebuary 1910.) Br 6431.

Williams, T A. — A few hints from personal expérience in psychotherapy inculated by physiological analogies. (De *Monthly Cyclopædia*, July 1910.) Br. 6431.

Williams, T. A. — The positive differentiation of hysteria and psychasthenia. Essential characters. (De *New Orleans Medical Journ* , June 1908.) Br. 6431.

Williams, T. A. — The Trend of the clinician's concept of hysteria. (De *Pacific Medical Journ.*, June 1909.) Br 6431.

Williams T A. — The clarification of our concepts concerning hysteria. (De *Monthly Cyclopædia*. March., 1909.) Br 6431.

Williams. T. A. — Requisitees for the treatment of the psycho-neuroses. (De *Monthly Cyclopædia*, August. 1909.) Br. 6431.

Williams, T. A. – The psychological basis of inebriety. (De *New York Medical Journ.*, 24 April 1909.) Br. 6431.

Williams, T. A. — The so called reflex neurotic symptoms and the psychic factor. (De *New York Medical Journal*, 5 February 1910.) Br. 6431.

Williams, T. A. — The traumatic neurosis and Babinski's conception of hysteria. (Ext. de *Medical record*, 2 October 1909.) Br. 6431.

Williams, T. A. — The psychogenesis of some reflex neuroses. (Ext. de *New York Medical Journal*, 22 January 1910.) Br. 6431.

Umfrage der psychologischen Gesellschaft Berlin's über die Psychologie der motorischen Menschen. (Ex. de *Zeitung für philosophie und Pädagogik*, Mai 1910.) Br. 6449.

Bovet, P. — L'originalité et la banalité dans les expériences collectives d'association. (*Archives de psychologie*, septembre 1910.)

Braunshausen, N. — Les méthodes d'enseignement des langues étrangères. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

von Wartensleben, G.— Beiträge zur Psychologia des Uebersetzens. (*Zeitung für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane*. Bd. 57, 1-2, 1910.)

Abramowsky, E. — La résistance de l'oublié et les sentiments génériques. (*Journal de psychologie*, juillet-août 1910.)

Prevost, G. — Le jugement sur l'apparence. (*Revue intern. de sociologie*, juillet 1910.)

Vial, R. — A propos de la logique de la contradiction. (*Revue Philosophique*, septembre 1910.)

Hémon, C. — Recherches expérimentales sur l'illusion des amputés et sur les lois de sa rectification. (*Revue philosophique*, septembre 1910).

Truc, C. — La nature psychologique de l'état de grâce. (*Revue philosophique*, septembre 1910.)

Daumers, Th. — Le I[er] Congrès international d'éducation morale et sociale, tenu à Londres. (Bruxelles, Feron, 1910.)

Maxwel, D[r] J. — Action psychologique des peines. (*Bull. Inst. gén. psychol.*, juillet-août 1910.)

Dromard, D[r] G. — L'interprétation délirante. Essai de psychologie. (*Journ. de psychologie*, juillet-août 1919.)

Stainer, Sir J. — La musique dans ses rapports avec l'intelligence et les sensations. (*Le Spectateur*, août-septembre 1910.)

Pieron, H. — La théorie périphérique des émotions et les expériences de Gemelli. (*Journ. de psychologie*, septembre-octobre 1910.)

Thome, M. F. — Lays « Führer durch den Rechnenunterricht » und das Rechnen auf Grund der gegliederten Reihe. (*Zeitung für experimentelle Pädagogik*, 4, 1910.)

Luquet, G. H. — L'induction en mathématique. (*Revue philosophique*, septembre 1910.)

de Boer, J. T. — Ueber umkehrbare Zeichnungen. (*Archiv. für gesamte Psychologie*, B. XVIII, H. 2, 1910.)

Heine, H. — Aus dem Vorleben eines Fürsorgezöglings. (*Zeitung für Kinderforschung*, Oktober 1910.)

Mücke, A. — Bergarbeiterpsychologie. (*Sozialistische Monatshefte*, 15. Oktober 1910.)

Rudberg. — Zur Charakteristik chinesischen Seelenlebens. (*Globus*, 25. Augustus 1910.)

Lütschg. — Die Beurteilung der «Verminderten Zurechnungsfähigkeit, » vor dem bernischen Strafrechtsgericht. (*Monatsschr. für Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*, Oktober 1910.)

Keedy, E. R. — Tests of criminal responsability of the insane. (*Journ. of crim. Law and Criminology*, September 1910.)

Naecke, P. — Das religiöse Gefühl bei Verbrechern. (*Archives für Criminalanthropologie*, B. 38, H. 3-4, 1910.)

Maudsley, H. — Responsibility in mental disease. (London, Kegan Paul, 1906. 5 Sh.)

Jones, B. — Freud's theory of dreams. (*Journ. of abnormal Psychology*, October-November, 1910.)

Prince, M. — The mechanism and interpretation of dreams. (*Journ. of abnormal Psychology*, October-November 1910.)

c) Étude spéciale de l'enfant.

Sommer, R. — Anlage und Erziehung. (*Zeitung für pädagogische Psychologie*, 9, 1910.)

Meryat et Dufestel. — Unification des méthodes d'examen physique des écoliers. (III[e] Congrès intern. d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Meumann, E. — Der gegenwärtige Stand der Methodik der Intelligenzprüfung, (mit besonderer Rücksicht auf die Kinderpsychologie. (*Zeitung für experimentelle Pädagogik*, 4, 1910.)

Mönckmöller. — Bericht an das Landesdirektorium der Provinz Hannover über die Ergebnisse der psychiatrisch-neurologischen Untersuchung. (*Zeitung für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, Bd. III, H. 2-3, 1910.)

Huey, E. B. — The Binet scale for measuring intelligence and retardation. (*Journ. of Educ. Psychol.*, October 1910.)

Goddard, H.-H. — Four hundred feeble-minded children classified by the Binet method. (*Pedagog. Seminary*, September 1910.)

Mendousse, P. — L'inattention ; ses causes, ses remèdes, moyens de la combattre; des circonstances qui la favorisent dans les plans d'étude et les méthodes d'enseignement. (III[e] Congrès intern. d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Schuyten. — Rapport sur l'inattention; ses causes, ses remèdes. (III[e] Congrès intern. d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Hoepfner, T. — Noch einmal die Psyche des Kindes und der Gottesbegriff. (*Zeitung für Religionspsychologie*, August 1910.)

Netschaieff, A. — Beitrag zur Untersuchung des Reichtums von Sachvorstellungen bei Schülern. (*Zeitung für pädagogische Psychologie*, 10, 1910.)

Nellen, R., et Weill, J. — La mémoire des images chez l'enfant. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

Martin-Guelliot, R. — L'enseignement élémentaire du français. (*Le Spectateur*, août-septembre 1910.)

Ioteyko. — Le surmenage scolaire. (*Revue psychologique*, septembre 1910.)

Bader, P. — Zur Psychologie und Pädagogik der Schulstrafen. (*Zeitung für pädagogische Psychologie*, 7-8, 1910.)

Rott, N. — Kinderspel in Engelsch Nieuw-Guinea. (*Volkskunde*, 9 10, 1910.)

Ettmayr, A. — Von Amba bis Massi. Ein Jahr Sprachentwicklung eines Hilfsschülers. (*Zeitung für experimentelle Pädagogik*, 4, 1910.)

Silber, M. — Fragen, Reden und Denken eines Kindes. (*Zeitung für Kinderforschung*, Oktober 1910.)

Brown, D. B. — Young people's ideas of the value of bible study. (*Pedagog. Seminary*, September 1910.)

Pelsma, J.-R. — A child s vocabulary and its development. (*Pedagog. Seminary*, September 1910.)

Paetz, W. — Pubertät und Schule. (*Zeitung für pedagogische Psychologie*, 9, 1910.)

Wilkner, K. — Dritter internationaler Kongress für häusliche Erziehung. (*Zeitung für Kinderforschung*, Oktober 1910.)

Hermann. — Zur Frage der Erziehbarkeit degenerierter Kinder. (*Zeitung für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, B. III, H. 2., 1910.)

Busemann, A. — Ueber Aufgabe und Abgrenzung der « Experimentellen Pädagogik ». (*Zeitung für pädagogische Psychologie*, 10, 1910.)

Vattier, G. — Experimental pedagogy in France. (*Journal of Educ. Psychology*, September 1910.)

Dearborn, W.-F. — Experience in learning. (*Journal of Educ. Psychology*, September 1910.)

Wallin, J.-E. — The rationale of promotion and elimination of waste in the elementary and secondary schools. (*Journ. of Educ. Psychology*, October 1910.)

2. — ETHNOGRAPHIE ET PRÉHISTOIRE.

Lang, A. — The method folklore. (*Origins of religion*, 1908.)

Schallmeyer, W. — Gobineau's Rassenwerk und die moderne Gobineauschule. (*Zeitung für Sozialwissenschaft*, H. 9, 1910.)

Reibmayr, A. — Zur Entwicklungsgeschichte der indogermanischen Rasse. (*Archiv für Rassen- und Gesellschaftbiologie*, Mai-Juni 1910.)

Hubert, H. — L'origine des Aryens, à propos des fouilles américaines au Turkestan. (*L'Anthropologie*, juillet-août-septembre-octobre 1910.)

Brada. — La famille anglaise. (Ext. de *La Revue*, 1er août 1910.) Br. 6438.

Leger, L — L'ethnographie slave. (*Revue du mois*, août 1910.)

Blondel, G. — Les conflits de races en Autriche-Hongrie. (*Monde économique*, 13 août 1910.)

Lannelongue, O.-M. — Inde, Chine. Impression de voyage. (*Revue scientifique*, 15 octobre 1910.)

Lobingier, C.-S. — The primitive Malay marriage Law. (*Amer. Anthrop.*, April-June 1910.)

Rescher, O. — Weib und Ehe in der Spruchweisheit der Araber. (*Globus*, 29. September 1910.)

Dimitroff, Dr. I. — Die Stellung der Frauen nach Mohammedisch-Hanafitischem Rechte, B. XXIV, H. 1., 1910.)

de Mortillet, A. — Notes sur la préhistoire de l'Orangie d'après J.-P. Johnson. (*Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, septembre 1910.)

Kaufmann, H. — Ueber die Auin. Ein Beitrag zur Buschmann's Forschung. (*Mitt. aus den deutschen Schutzgebieten*, B. 23, H. 3, 1910.)

Range, P. — Steinwerkzeuge der Buschleute des deutschen Namalandes. (*Globus*, 6. Oktober 1910.)

Trenk. — Die Buschleute der Namib, ihre Rechts- und Familienverhältnisse. (*Mitt. aus den deutschen Schutzgebieten*, B. 23, H. 3, 1910.)

Colle, R. P. — Généalogies et migrations de quelques grands chefs du Haut-Congo. (*Revue congolaise*, no 2, 1910.)

Die Kultur der südamerikanischen Indianer. (*Zeitung für Socialwissenschaft*, 10, 1910.)

Woltereck, J. — Indianer von heute. (*Globus*, 11. August 1910.)

Radin, P. — The clan organization of the Winnebago. (*Amer. Anthrop.*, April-June 1910.)

Grinnell, G. B. — Coup and scalp among the plains Indians. (*Amer. Anthrop.*, April-June, 1910.)

Woltereck. — Aus dem Leben eines Sioux-Indianer. (*Globus*, 1. September 1910.)

de Borghgrave, baron. — Quelques notes sur la science américaniste au début du xxe siècle. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1910, n° 5.)

Odum, H. W. — Social and mental traits of the Negro. (New York, Columbia University, 1910.)

Strehlow, C. — Die Aranda- und Loritja-Stämme in Zentral-Australien. (Frankfurt-a/M., Baer, 3 Bd. 38 Mk.)

Lang, A. — The « Historicity » of Arunta traditions. (*Man*, August 1910.)

Schmidt, P. W. — Der angebliche universale Heiratstotemismus der südaustralischen Stämme und einiger andere. (*Globus*, 20. Oktober 1910.)

Bode. — Der Kindmord und die Gesellschaft der Erriois auf den Gesellschaftsinseln. (*Zeitung für vergleichende Rechtswissenschaft*, B. XXIV, H. 1, 1910.)

Lang, A. — The puzzle of Kaiabara sub-class names. (*Man*, September 1910.)

Hahn, E. — Die Entstehung und geschichtliche Bedeutung der Wanderhirten (*Zeitung für Socialwissenschaft*, II., 7, 1910.)

Joehlinger, O. — Wie Volkskulturen entstehen. (*Koloniale Rundschau*, August 1910.)

Goldstein. — Besitz und Vermögen der primitiven Völker. (*Globus*, 14. Oktober 1910.)

Thomas, N. W. — The incest Tabu. (*Man*, August 1910.)

Mrose, H. — Ueber die Ursachen des Aberglaubens. (Ext. de *Mitt. des wiss. Vereins für Schneeberg vnd Umgegend*, 1909.) Br. 6437.

Beauquier, C. — La cuisine populaire en Franche-Comté. (*Revue des traditions populaires*, octobre 1910.)

van Gennep, A. — De quelques rites de passage en Savoie. (*Revue de l'Histoire des religions*, juillet-août 1910.)

Lecureux, L. — Une légende iconographique. La légende d'Avénières. Contribution à l'étude des procédés de formation des légendes. (*Le Moyen Age*, juillet-août 1910.)

Wulffen. — Das Kriminelle im deutschen Volksmarchen. (*Archiv für Kriminalanthropologie*, B. 38, H. 3-4, 1910.)

Van Heurck, E. — De Folklore-tentoonstelling in het Jubelpark te Brussel. (*Volkskunde*, September-October 1910.)

Baccaert, H. — Bijdragen tot de folklore van het kantwerk. (*Volkskunde*, September-October 1910.)

Lang, A. — The art of Savages. (*Origins of Religion*, 1908.)

Solger, Dr F. B. — Die bildliche Darstellung der Urmenschen. (Ext. de *Die Umschau*, 8. Oktober 1910.)

Duquet, G.-H. — Sur les caractères des figures humaines dans l'art paléolitique. (*L'Anthropologie*, juillet-août-septembre-octobre 1910.)

Baglioni, S. — Contributo alla conoscenza della musica naturale. (*Atti. Soc. Rom. Anthrop.*, vol. XV, fasc. III, 1910.)

3. — HISTOIRE GÉNÉRALE.

Foerster, W. — Kalenderreform. (*Z. des königlich preussischen staatl. Landesamtes*, II, 1910.)

Brodnitz, G. — Die Zukunft der Wirtschaftsgeschichte. (*Jarhbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Juni 1910.)

Teggart, F. J. — The circumstance or the substance of history. (*Amer. hist. Rev.*, July 1910)

Browne, C. A. — A comparison of methods for estimating fame. (*Science*, 7 October 1910)

4. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'ANTIQUITÉ

Cuq, E. B. — Etudes sur les contrats de la première dynastie babylonienne. (*Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, juillet-août 1910.)

Reibmayr, A. — Zur Entwicklungsgeschichte der Charaktere und künstlerischen Anlagen des attischen Volkes. (*Politisch-anthropologische R.*, 1. Oktober 1910.)

Swoboda, H., — Studien zur Verfassung Beotiens. (*Klio*, B. 10, H. 3, 1910.)

Champault, P. — La Terre de Circé et le Pays des morts dans l'Odyssée. (*Science sociale*, août-septembre 1910.)

Ferrero, G. — Rome dans la culture moderne. (Ext. de *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1910.) Br. 6441.

Chapot, V. — Le monde antique et nous, à propos d'ouvrages récents. (*Revue de synthèse historique*, juin 1910.)

Ciccotti, E. — Le déclin de l'esclavage antique. (Paris, Rivière, 1910, 10 fr.)

Neurath, O. — Wirtschaftsgeschichte des Altertums. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Juni 1910.)

5. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU MOYEN AGE ET DES TEMPS MODERNES

Les rapports entre la Suède et l'Orient pendant l'âge des Vikings. (*Revue scientifique*, 1er octobre 1910.)

Hillinger, B. — Denar und Schilling in der « Lex Salica ». Ein Wendepunkt in der Forschung. (*Historische Vierteljahrschrift*. H. 3, 1910.)

Puschel, Dr A. — Ueber das Anwachsen der deutschen Städte in der Zeit der mittelälterlichen Kolonialbewegung. (Berlin, Curtius, 1910, 7.50 Mk.)

Kiesselbach, A. — Zur Frage der Entstehung der Stadthäuser. (*Historische Z.*, Bd. 9, H. 3, 1910.)

Flenley, R. — London and foreign merchants in the reign of Henry VI. (*English hist. Review*, October 1910.)

Schelle, G. — Turgot et le pacte de famine. (*Académie des sciences morales et politiques*, août 1910.)

Nicolai, A. — Recherches sur la situation et les rapports respectifs des patrons et des ouvriers à Bordeaux pendant le xviie siècle (1700-1800). (*Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Levasseur, E. — Les colonies sous le règne de Louis XIV. (*Annales des sciences politiques*, septembre 1910.)

Weymann, A. — John Law als Währungspolitiker. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Juni 1910.)

Bornhausen, K. — Das religiöse Problem während der französischen Vorrevolution, bei Bayle, Voltaire, Rousseau. (*Historische Z.*, B. 9, H. 3, 1910.)

Orsier, J. — Un aventurier célèbre au xvie siècle : Cornélis Agrippa. (*Revue des idees*, septembre 1910.)

Brants, V. — La Société de défense de la foi sous Albert et Isabelle. (*Ann. pour l'hist. ecclésiastique de la Belgique*, 2e livraison, 1910.)

Boigey, Dr M. — La répression de la mendicité en Europe aux xvie, xviie et xviiie siècles. (*Archives d'anthropologie criminelle*, août 1910.)

Martin, G. — Les famines de 1693 et 17[illegible]9 et la spéculation sur les blés. (*Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris. 1908.)

6. — HISTOIRE POLITIQUE DEPUIS 1800.

Wertenbaker, Th. J. — Patrician and Plebeian in Virginia. (Charlottesville, Michie and Co, 1910. 1.50 Sh.)

Poullet, P. — Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines. (Bruxelles, Dewit, 1907. 10 Fr.)

Renan, E. — Réflexions sur l'état des esprits (1849). (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Renan, E. — L'instruction supérieure en France. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Renan, E. — L'instruction publique en France jugée par les Allemands (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Renan, E. — Les études savantes en Allemagne. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Renan, E. — Destitution d'un professeur au Collège de France. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883)

Renan, E. — L'Institut de France. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Matter, P. — La réforme électorale en Prusse. (*Ann. des sciences politiques*, septembre 1910.)

Davin, Cdant. — La défense de l'empire britannique. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 août 1910.)

Eisenmann, L. — La Hongrie et les Slaves. (*Revue du mois*, 10 septembre 1910.)

Errera, P. — Pour nos libertés. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1910.)

Leroy-Beaulieu, P. — De la répression nécessaire des excès syndicalistes. (*L'Économiste français*, 17 septembre 1910.)

Geldart, Prof. W. M. — Trade union and parliamentary representation. (*Economic Journ.*, September 1910.)

7. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES DEPUIS 1800.

CurREY, Cdant E.-H. — The interdependence of sea power, commerce and investment. (*The Financial Review of Reviews*, October 1910.)

Lambert, H. — Les deux régimes. (*Bull du Comite central du travail industriel*, octobre 1910.)

Raffalovitch, A. — Le second Congrès du libre échange. Anvers, 9-12 août 1910.) *Journ. des économistes*, 15 septembre 1910.)

Hudson, R.-A. — Preference Pitfalls. (*Financial Review of Reviews*, October 1910.)

Huart, A. — Les conséquences du protectionnisme envisagées spécialement au point de vue des récentes revisions douanières. (*Bull. du comité central du travail industriel*, août 1910.)

Armanac, J., et Saint-Girons, P. — La politique douanière de l'empire allemand. — Le prince Hohenlohe-Schillingsfürst; la préparation du tarif douanier. (*Académie des sciences morales et politiques*, septembre 1910.)

Brentano, L. — Die deutschen Getreidezölle. Eine Denkschrift. (Stuttgart, Cottau, 1910.)

Heitig, K. — Die Getreideeinfuhrscheine. (*Die neue Zeit*, 28. September 1910.)

Dix, A. — Deutschlands wirtschaftliche Zukunft im Krieg und im Frieden. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, August 1910.)

Marvaud, A. — La situation économique du Portugal. (*Journ. des éccnomistes*, 15 août 1910.)

Sayous, A.-E. — Les modifications apportées au tarif douanier de la France par la loi du 29 mars 1910. (*Revue éconcmique internationale*, août 1910.)

Saranoff, A. — L'Autriche-Hongrie et l'union douanière serbo-bulgare. (*Revue économique internationale*, août 1910.)

Perraud, R. — La Roumanie économique et politique. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1er août 1910.)

Pavlovsky, A. — La situation économique de la République Argentine. (*Le Musée social* [mémoires et documents], août 1910.)

Leroy-Beaulieu, P. — Le développement industriel et la puissance économique du Japon. (*Economiste français*, 8 et 15 octobre 1910.

Entwicklung der Grundbesitzverbreitung und der Bodenpreise in Aegypten. (*Z. für Sozialwissenschaft*, H. 7, 1910.)

Der wirtschaftliche Expensionstrieb der Vereinigten Staaten. (*Der deutsche Oekonomist*, 17. September 1910.)

Trade of South Africa. (*Dun's Review*, 17 September 1910.)

Paullin, C.-O. — The opening of Korea. (*Pol. Science quart.*, September 1910.)

Atzauer, H. — Die Berliner mitteleuropäische Wirtschaftskonferenz. (*Z. für Volkswirtschaft*, Bd. IV u. V, 1910.)

Industrial profits. (*Economist*, 8 October 1910.)

Financing and warehousing of cotton. (*The Economist*, 15 August 1910.)

d'Eichthal, E. — Les immobilisations de capitaux et les crises économiques. (*Journ. des économistes*, 15 septembre 1910.)

Hobson, J.-A. — Foreign investments and home employment. (*Financial review of reviews*, October 1910.)

Leroy-Beaulieu, P. — La protection des capitaux français à l'étranger. (*L'économiste français*, 13 août 1910.)

Graf Oberndorff, K. — Die Gesellschaften mit beschränkter Haftung. (*Statistische Monatsschrift*, September 1910.)

Kuehnert, Dr F. — Die preussischen Aktiengesellschaften mit an der Berliner Fondsbörse zugelassenen Aktien. (*Z. des k. preussischen staatl. Landesamtes*, n° 2, 1910.)

Raffalovitch, A. — Le mouvement international des capitaux. (*L'économiste français*, 3 septembre 1910)

Cilleuls, A. des — De la spéculation et de l'agiotage, caractères communs et distincts, au double point de vue économique et moral. (*Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques*. [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Kuehnert, Dr F. — Die Hypothekenbewegung in Preussen im Zeitraume 1904 bis 1908. (*Z. des k. preussischen staatl. Landesamtes*, n° 2, 1910.)

Index number (*The Economist*, 8 October 1910.)

Our index number. (*The Economist*, 6 August 1910.)

Morton, J.-P. — A revised index number for measuring the rise in price. (*Quart. Journ. of economics*, August 1910.)

Nagel, Ch. — Increase in cost of food and other products. (Washington, Senate, 61st Congress, February 1910) Br. 6456.

Zur Statistik der Lebensmittelpreise in den Vereinigten Staaten. (*Reichs-Arbeitsblatt*, 21. September 1910.)

Nachimson, M. — Die Teuerung. (*Die neue Zeit*, 7. Oktober 1910.)

Schippel. — Teuerung und weltwirtschaftliche Entwicklungen. (*Sozialistische Monatsshefte*, 8. September 1910)

Leroy-Beaulieu, P. — Le prix de la vie : hausse temporaire ou hausse permanente? (*L'économiste français*, 3 septembre 1910.)

Bellet, D. — La consommation et le prix des viandes à Paris. (*L'économiste français*, 10 septembre 1910.)

8. — QUESTIONS COLONIALES DEPUIS 1800.

Conti, U —Diritto penale coloniale. Linee generali. (*Rivista penale*, ott. 1910.)

Paschen, W. — Australische Probleme. (*Koloniale Rundschau*, August 1910.)

Vauthier, R.— Une expérience de colonisation noire. Libéria (*Revue économique internationale*, 15-20 septembre 1910.)

Levoux, E. — L'exploitation de nos colonies. (*Monde économique*, 3 septembre 1910.)

Harmand, J. — Les utilités coloniales et le point de vue français. (*Quest. diplomatiques et coloniales*, 16 août 1910.)

Ma, P. — L'organisation du Ministère des colonies. (*Quest. diplomatiques et coloniales*, septembre 1910.)

De Wildeman, E. — Quelques notes à propos d'enseignement colonial en Allemagne. (Bruxelles, Goemaere, 1910.)

Audouard, Mgr. — Situation religieuse et politique au Congo français. (*Revue congolaise*, n° 2, 1910.)

Maybon, A. — Deux opinions chinoises sur les entreprises étrangères. (*Revue du mois*, octobre 1910.)

J. P. — Le problème de la main-d'œuvre à Sumatra. (*Bulletin de la Société belge d'études coloniales*, juillet et août 1910.)

Flierl, J. — Zur Mischehenfrage. (*Koloniale Rundschau*, August 1910.)

Fisch, R. — Zur Alkoholfrage in Afrika. (*Koloniale Rundschau*, 10. Oktober 1910.)

Meyer, Dr G. — Die geographische Verbreitung der Schlafkrankheit. (*Petermann's Mitteilungen*, Bd. II, H. 2., 1910.)

Scheben, L. — Die Schlafkrankheit in Deutsch-Südwestafrika und ihre Bekämpfung. (*Koloniale Rundschau*, September 1910.)

Lederer, F. — Die Entwicklung der südafrikanischen Union auf verkehrspolitischer Grundlage. (Leipzig, Duncker und Humblot, 1910. 5 Mk.)

The racial problems of South Africa. (*Economist*, 24 September 1910.)

Perels, K. — Grundzüge des deutschostafrikanischen Städterechts. (*Deutsche Kolonialzeitung*, 10. September 1910.)

Von Mackay, F. — Das Problem der sozialen Reformen in Indien. (*Z. für Socialwissenschaft*, Oktober 1910.)

Dekker, D. — Nationalistische Bestrebungen in niederländisch Indien. (*Koloniale Rundschau*, September 1910.)

Reucerz, W. — Die Koliauswanderung aus Indien nach den englischen Kronkolonien. (*Koloniale Rundschau*, 10. Oktober 1910.)

Hurnwald, R. — Die eingebornen Kräfte im Südseeschutzgebiet. (*Koloniale Rundschau*, 10. Oktober 1910.)

Alberti, H. — Kontingentierung der deutschen Diamantenproduktion. (*Koloniale Rundschau*, September 1910.)

Janssen, C. — Die Reformen im belgischen Congo. (*Koloniale Rundschau*, September 1910.)

Zimmermann, O. — Das heutige Katanga. (*Deutsche Kolonialzeitung*, 1. Oktober 1910.)

Deutschland in der Handelsstatistik des belgischen Kongo. (*Koloniale Rundschau*, 10. Oktober 1910.)

de Haulleville, baron A. — Le Musée du Congo belge à Tervueren. (*Revue congolaise*, nº 2, 1910.)

Pety de Thozée, Ch. — L'islamisme au Congo. (*Bulletin de la Société belge d'études coloniales*, juillet et août 1910.)

de Wildeman, E. — Compagnie du Kasai. Mission permanente d'études scientifiques. Résultats de ses recherches botaniques et agronomiques. (Bruxelles, Lesigne, 1910.)

L'immigration au Katanga. (*Revue congolaise*, nº 2, 1910.)

9. — VOIES ET MOYENS DE COMMUNICATION DEPUIS 1800.

Hoffmann, E. — Ports de mer et voies ferrées. (*Revue scientifique*, 1er octobre 1910.)

Maury, F. — Le rôle du port de Paris dans l'économie de la capitale. (*Annales des sciences politiques*, septembre 1910.)

Guyot, Y. — Le port d'Anvers. (*Journal des économistes*, 15 septembre 1910.)

de Renty, E. — Deux transafricains anglais. (*Quest. diplomatiques et coloniales*, 16 octobre 1910.)

von Wittek, Dr H. — Grundzüge der Eisenbahnpolitik. (Ext. de *Z. des Vereins Deutscher Eisenbahnverwaltung*, 1909-1910.)

Hennig, R. — Das Unternehmen der panamerikanischen Bahn. (*Geographische Z.*, Oktober 1910.)

The working expenses of British railways. (*Economist*, 22 October 1910.)

Bouricius, L. G. N. — Derde klasse in sneltreinen. (*De Economist*, September 1910.)

Bruener, K — Die Anfänge des Postwesens. (*Z. für Sozialwissenschaft*, H. 9, 1910.)

10. — QUESTIONS MONÉTAIRES DEPUIS 1800.

Weiss, F. — Die moderne Tendenz in der Lehre vom Geldwert (*Z. für Volkswirtschaft*, Bd. IV und V, 1910.)

Zmavc, J. — Ein wissenschaftliches Geld als sozialer Weltausgleicher. (*Annalen der Naturphilosophie*, B. 9, H. 4, 1910.)

Davenport, H. J. — Capitalization and market value. (*Yale Review*, August 1910.)

Conant, Ch. A. — A history of modern banks of issue. (London, 1909. 15 Sh.)

Lie, H. — Bankreform und Zentralbankproblem in Amerika. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Juni 1910.)

Chisholm, G. D. — Is centralization in banking conductive to the best interests of the community? (*Bankers' Magazine*, September 1910.)

Aldrich, N. W. — The work of the national monetary Commission. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Jacobs, L. W. — Bank acceptances. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Holdsworth, J. T., et Dewey, D. R. — The first and second Banks of the United States. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Noyes, A. D. — History of the National Bank Currency. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Suggested changes in the administrative features of the National Banking laws. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Welldon, S. A. — Digest of State banking statutes. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Ardrich. — Special report from the Banks of the United States. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Breckenridge, R. M. — The History of Banking in Canada. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

The Reichsbank, 1876-1900. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Miscellaneous articles on German banking. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

Renewal of Reichsbank Charter. (Washington, Government Print. Office. 1910.)

PATRON, M and NEYMARCK, A. — The Bank of France in its relation to national and international credit and an article upon French savings. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

CONANT, Ch. A. — The National Bank of Belgium. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

LANDMANN, Dr. J. — The Swiss Banking law.(Washington,Government Print. Office, 1910.)

CONANT, Ch. A. — The banking system of Mexico. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

ALDRICH, N.W. — Interviews on the banking and currency systems of England, Scotland, France, etc. (Washington, Government Print. Office, 1910)

The fiscal systems of the United States, England, France and Germany. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

WARBURG, P. M. — The discount system in Europe. (Washington, Government Print. Office, 1910.)

MUFFELMANN. L. — Bekämpfung des Borgunwesens. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, August 1910.)

EICHHORN, F. — Die Liquiditation der Kreditgenossenschaften. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, August 1910.)

RAFFALOVICH, A. — Le petit crédit foncier en Allemagne. (*L'Économiste français*, 22 octobre 1910.)

LEVOUX, E. — La France, banquier du monde. (*Monde économique*, 17 septembre 1910.)

RAYNERI, Ch. — Les utilités du crédit populaire pour les classes moyennes (*Réforme sociale*. 1er août 1910.)

DU MAROUSSEM, P. — Etablissements de crédit et banques locales. (*Réforme sociale*, 1er août 1910.)

CRUEGER. H. — Principes économiques et devoirs des sociétés coopératives de crédit. (*Revue économique internationale*, août 1910)

CANNON, J. G. — Clearing Houses. (Washington. Government Print. Office 1910.)

KINLEY, D. — The use of credit instruments in payments in the United States (Washington, Government Print Office, 1910.

FEDERN, W. — Die Frage der Barzahlungen. (*Z. für Volkswirtschaft*, Bd. IV u. V, 1910.)

Chinese currency reform. (*Bankers Magazine*, September 1910.)

DUB, M. — L'acte final de la réforme monétaire en Autriche. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

GIRON, A. — La circulation monétaire en Belgique. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

NOGARO, B. — Le problème du change espagnol. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

ANSIAUX, M. — La solidarité monétaire internationale (*Revue économique internationale*, octobre 1910)

BLOWN, H. G. — Commercial banking and the rate of interest. (*Quart. Journ. of economics*, Augustus 1910.)

CHAPMAN, Prof. S. J. — Must inventions reduce rate of interest? (*Economic Journal*, September 1910.)

Thijn, E. — Rentvoet en seizoen. (*De Economist*, October 1910.)
Lyons, F. O. — Depreciation. (*Economic Journal*, September 1910.)

11. — FINANCES PUBLIQUES DEPUIS 1800.

Herlt, G. — Teilweise Wiedereinführung der Naturalwirtschaft in den Staatshaushalt. (*Finanz-Archiv*, Bd. 2, 1910.)

Schwarz, O. — Finanzen der europäischen und der wichtigeren auseuropäischen Staaten. (*Finanz-Archiv*, Bd. 2, 1910.)

Speare, Ch. — The American people and scientific investment. (*Financial Review of Reviews*, September 1910.)

Die Preisbildung an der Wertpapierbörse. (*Der deutsche Oekonomist*, 15. Oktober 1910.)

Lotz, W. — Einige Ergebnisse der Steuerüberwälzungslehre für die Steuersystematik. (*Z. für Volkswirtschaft*, Bd. IV-V, 1910)

Royal Meeker. — The international tax Association (*Journ. of pol. Economy*, October 1910.)

Vogel, E. — Die theoretischen Grundlagen der Vermögensbesitzsteuer im Systeme der Ertrags- und Einkommensbesteuerung. (*Finanz-Archiv*, Bd. 2, 1910.)

Diehl, K. — Zur Kritik der Reichswertzuwachssteuer. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, September 1910.)

Johnson, E. H. — Method of taxing the unearned increment, (*Quart. Journ. of economics*, Augustus 1910.)

Carter, R. N. — Foreign profits and dividends as affecting saving in income tax. (*Financial Review of Reviews*, September 1910.)

Can income-tax be evaded? (*Economist*, 8 October 1910.)

Shelton, W. A. — The income tax in Georgia. (*Journ. of pol. Economy*, October 1910.)

Verviers, E. — Scheepvaartbelasting. (*De Economist*, September 1910.)

Boissevain, G. M. — Successiebelasting en Staatsuitgaven. (*De Economist*, September 1910.)

Buisson, E. — L'impôt sur le capital. (*Revue socialiste*, août 1910.)

Lotz, W. — Budget des dépenses et tendances communistes. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

von Zedlitz und Neukirch. — Eisenbahnetat und Schuldenpolitik. (*Bank-Archiv*, 1. Oktober 1910.)

von Mises, L. — La réforme financière en Autriche. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

Tetzlaff, Dr. O. — Die langfristigen Anleiheschulden der preussischen Städte und der mehr als 10 000 Einwohner zählenden preussischen Landgemeinden nach dem Stande vom 31. März 1906. (*Z. des k. preussischen staatl. Landesamtes* n° 2, 1910.)

12. — ORGANISATION INDUSTRIELLE DEPUIS 1800.

Hess, H. — Manufacturing output, capitalization, profits and losses. (*Engineering Magaz.*, September 1910.)

Powell, P. R. — A cost-keeping system for small factories. (*Engineering Magazine*, October 1910.)

Bourrey, G. — La formation des ingénieurs et l'enseignement technique supérieur. (*Revue générale des sciences*, 30 septembre 1910.)

Stevens, J. — L'enseignement industriel et professionnel en Belgique. (Gand, Plantyn, 1910.)

Dienstag, Dr P. — L'horlogerie allemande. (*Revue économique internationale*, 15-20 septembre 1910.)

Allemagne. — Mines fiscales de la Sarre. (Comité central des houillères de France, *Circulaire* n° 4109, 23 septembre 1910.)

Vogelstein, Th. — Organisationsformen der Eisenindustrie und Textilindustrie in England und Amerika. (Leipzig, Duncker und Humblot, 1910. 6.60 Mk.)

Zur Erneuerung des internationalen Zinkhüttenverbandes. (*Der deutsche Oekonomist*, 10. September 1910.)

Goldstein. — Der gegenwärtige Stand der Kartellbewegung in Russland. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Juni 1910.)

United States of America Petitioner. (Standard Oil Company of New Jersey and Al., defendants, 1909.)

Dixon, F. H. — The Mann-Elkins Act, amending the Act to regulate commerce. (*Quat. Journ. of economics*, August 1910.)

Dietrich, Dr. — Gutachten über eine internationale Regelung der Arbeitszeit in der hausindustriellen Schiffchenstickerei. (Berlin, Vaterländischer Verlag, 1910.) Br. 6452.

Lüders, E. — Heimarbeitfragen in Deutschland. (Berlin, Vaterländischer Verlag, 1910.) Br. 6450.

Duwez, N. — Une industrie à domicile en Flandre : les tisserands flamands. (*Le mouvement social*, juillet 1910.)

Marinus, A. — Le travail à domicile. Défauts, abus, remèdes. (Bruxelles, Feron, 1910.) Br. 6487.

Lewinski, J. S. — Die Hausindustrieausstellung in Brüssel. (*Soziale Praxis*, 18. August 1910.)

Erdmann, A. — Die Heimarbeitsausstellung in Brüssel. (*Sozialistische Monatshefte*, 18. Oktober 1910.)

Lambrechts, H — Les procédés d'exploitation du grand commerce et leur application au petit commerce. (*Réforme sociale*, 1er septembre 1910.)

Schar, J. F. — Konsumverein und Warenhaus oder der genossenschaftliche und kapitalistische Grossbetrieb des Detailhandels im Lichte der Kalkulation. (*Archiv für Sozialwissenschaft*, September 1910.)

Gide, Ch. — Les sociétés coopératives de consommation et les commerçants. (*Réforme sociale*, 16 octobre 1910.)

Hubert-Valleroux. — Les charges fiscales du petit commerce et de la petite industrie (*Réforme sociale*, 1er octobre 1910.)

13. — QUESTIONS OUVRIÈRES DEPUIS 1800.

Utsch, O — Kartell und Arbeitsvertrag. (*Kartell-Rundschau*, Oktober 1910.)

Forsyth, R. K — The wage scale agreements of the maritime unions. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Warne, F. J. — The trade agreement in the coal industry. (*Annals of Amer. Academy,* September 1910.)

Stewart, E. — Trade agreement. (*Annals of Amer. Academy,* September 1910.)

France, Contrat collectif de travail Projet de loi. (Comité central des houillères de France, *Circulaire* n° 4114, 1910.)

Guyot, Y. — Le contrat collectif du travail. (*Comité central du travail industriel,* septembre 1910.)

Contrats collectifs. (*Le monde économique,* 27 août 1910.)

Villey, E. — Les limites du syndicalisme. (*Académie des sciences morales et politiques,* août 1910.)

Kerby, rev. Dr. W. J. — A catholic church view of organized labor. (*Amer. Federationist,* September 1910.)

Fauvet, P. — L'organisation ouvrière anglaise. (*Monde économique,* 24 septembre 1910.)

Mackay, V. — Physionomie und Character der englischen Gewerkschaftskrisis (*Soziale Praxis,* 28. Oktober. 1910.)

Busbey, K. — Women's trade union movement in Great Britain. (*Bull. of the bureau of labor,* July 1909.)

Groat, G. — Unionism and the courts. (*Yale Review,* August 1910.)

Dechesne, L. — Les institutions communes aux syndicats ouvriers et patronaux en Allemagne. (*Revue économique internationale,* septembre 1910.)

David, G. — Der Fortschritt der Auffassung des Genossenschaftswesens. (*Sozialistische Monatshefte,* 27. Oktober 1910.)

Kliche, J. — Das deutsche Gewerkschafts-Kapital. (*Soziale Praxis,* 29. September 1910.)

Cleuet, A. J. — L'organisation syndicale chez les employés. (*Revue socialiste,* 15 octobre 1910.)

Sageret, J. — Le paradoxe des salaires. (*Revue du mois,* août 1910.)

Participation aux bénéfices et concessions minières (*Quest. prat. de législation ouvrière et d'économie sociale,* juillet-août 1910.)

Chamberlain, L. — Replacing Piece by Preminm Plan of paying for work. (Ext. de *Amer Machinist,* 31 March 1910.)

Searle, H. F. — The premium system for the payment of wages. (*Journ. of Accountancy.* March 1910.)

Eddy, H. P — Relative efficiency of the day-labor and contract systems of doing municipal work. (*Journ. of the Association of Engineering Societies,* January 1910.)

Earnings and hours of labor in British textile industries. (*Bull. of the bureau of labor,* July 1909.)

Les salaires dans les mines fiscales de la Sarre (*Comité central des houillères de France,* 18 octobre 1910.)

La part du salaire qui correspond à la dépense de l'organisme effectuant un travail mécanique déterminé (*Revue scientifique,* 15 octobre 1910.)

Feely, J. — Les limites du droit de grève. (*Bull. du Comité central du travail industriel,* août 1910.)

Leroy-Beaulieu. — Les projets de grève légalement obligatoire. (*L'Économiste français,* 24 septembre 1910.)

Turpeau, J. — Une grève originale. (*Monde économique*, 8 octobre 1910.)

Düwell, W. — Streik und Verwaltung. (*Correspondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands*, 22. Oktober 1910.)

Trades Unions and strikes (*The Economist*, 17 September 1910.)

Lancashire cotton industry. (*Economist*, 22 October 1910.)

Dispute in the cotton trade. (*Labour Gazette*, October 1910.)

Pratt, C. O — The sympathetic strike (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Conciliation in the cotton trade (*Textile Mercury*, 14 May 1910.)

Krauskopf, R. J. — Necessity of industrial arbitration. (*Annals of Amer. Academy*. September 1910.)

Luce, R. — The next legislation on industrial disputes in Massachusetts. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Lundrigan, J. — State agencies for dealing with labor disputes. The experience of New York. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Vance, L. S. — Welfare work as a way to prevent labor disputes. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Van Cleave, J. W. — The work of employers associations in the settlement of labor disputes. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Lewis, T. L. — The settlement of disputes among the mine workers. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Nicholls, T. D — The anthracite board of conciliation. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Doyle. C. J. — Compulsory arbitration in the United States. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Stewart, W. D., and Le Rossignol. — Compulsory arbitration in New Zealand. (*Quart. Journ. of economics*, August 1910.)

Acland, F. A. — The Canadian industrial disputes investigation act. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Clark, V. S. — Canadian industrial disputes investigation act of 1907. (*Bull. of the Bureau of Labor*, January 1910)

Weinstock, H. — The German courts for the arbitration of industrial disputes. (*Annals of Amer. Academy*. September 1910.)

Kennaday, P. — Settlement and prevention of industrial disputes in New Zealand. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Purpus, H. — Les chambres de métier en Allemagne. (*Réforme sociale*, 1er octobre 1910.)

Potter, Miss D. S. — Movement for international labour legislation. (*Economic Journal*, September 1910.)

Scherer, H — Rapport du bureau de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, sur l'activité de l'association depuis la Ve assemblée générale (1908-1910). Br. 6455.

Clonbach, E. — Zur Frage einer internationalen Regelung der Arbeitsbedingungen in der Schiffchenstickereiindustrie. I. Gutachten. (*Z für Volkswirtschaft*, Bd. IV und V, 1910)

Kahler, Dr W. — Die Weiterbildung der Gewerbeinspektion in Deutschland. (Berlin, Sittenfelde, 1910.) Br. 6454.

Groat, G. G. — Restriction of hours of women's labor. (*Pol. Science Quart.*, September 1910.)

Schmitz, W. — Regelung der Arbeitszeit und Intensität der Arbeit. (*Thünen Archiv.*, B. 3, H. 2, 1910.)

Francke, E. — Die Arbeitszeit in der Grosseisenindustrie. (*Soziale Praxis*, 22. September 1910.)

Keffler, G. — Die Nachtarbeit jugendlicher Arbeiter in Glashütten, Walz- und Hammerwerken. (*Soziale Praxis*, 8. September 1910.)

Kestner, F. — Die Nachtarbeit jugendlicher Arbeiter in Walzwerken, Hammerwerken und Glashütten. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, September 1910.)

Krawitschenko, N., und Blanqui, J. A — Der erste Verkünder der Idee des internationalen Arbeiterschutzes. (*Jahrbücher für Nationalekonomie und Statistik*, September 1910.)

Brauns, Dr H. — Die Achtstundenschicht im deutschen Steinkohlenbergbau. (Berlin, Vaterländischer Verlag, 1910), Br. 6451.

Les résultats de la première année du fonctionnement de la loi réduisant à huit heures la journée de travail dans les mines de charbon du Royaume-Uni. (*Bull. du Comité central du travail industriel*, octobre 1910.)

Sargent, F. B. — Census statistics on employment of children in manufactures. (*Journ. of pol. Economy*, October 1910.)

Ersetzung der Kinder-Handarbeit durch die Maschine in der Stickerei-Hausindustrie (*Z. für Sozialwissenschaft*, 10, 1910.

Niczky W. — Kinderarbeit in der Landwirtschaft. (*Soziale Praxis*, 29. September 1910.)

Chausse, A. — La loi des retraites ouvrières et paysannes. (*Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*, juillet-août 1910)

Beaujean, C. — Le statut de la caisse d'assurances et les assurances populaires en Belgique. (*Revue économique internationale*, octobre 1910.)

Oldage pensions in Ireland. (*The Statist*, 3 September 1910.)

Baldwin, F. S. — Oldage pensions schemes : a criticism and a program. (*Quat. Journ. of economics*, August 1910.)

Foerster, R. F. — The French oldage insurance law of 1910. (*Quart. Journ of economics*, August 1910)

Lintz, G. — Fünfundzwanzig Jahre Unfallversicherungsgesetz. (*Die neue Zeit*, 30. September 1910.)

Das Jubiläum der Unfall- und Invalidenversicherung. (*Deutsche Arbeitgeberzeitung*, 9. Oktober 1910.)

Vorschläge zur Organisation der Arbeiter-Versicherung. (*Correspondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands*, 17. September 1910.)

Payen, E. — Le placement gratuit en France. (*L'Économiste français*, 13 août 1910.)

Heath, J. St. G. — German labour exchanges (*Economic Journal*, September 1910.)

Zimmermann, W. — Soziale Kolonisation und Arbeitslosenfürsorge. *Soziale Praxis* 28. Juli 1910.

Tarnow, F. — Die paritätische Arbeitsvermittelung in der Holzindustrie (*Die neue Zeit*, 14. Oktober 1910.)

Michels, R., und Michels-Linders, G. — Das Problem der Arbeitslosigkeit und ihre Bekämpfung durch die deutschen Gewerkschaften. (*Archiv für Sozialwissenschaft*, September 1910.)

Bender, E. — La lutte contre le chômage. (*Quest. pratique de législation ouvrière et d'économie sociale*, juillet-août 1910.)

Sigg, J. — Le mouvement ouvrier en Suisse. (*Revue socialiste*, 15 septembre 1910.)

Brodnitz, G. — Der Wert der Arbeiterstudienreisen. (*Soziale Praxis*, 15. September 1910.)

Kesten-Conrad, E. — Zur Dienstbotenfrage. Erhebungen der Arbeiterinnenschutzkommission des Bundes deutscher Vereine. (*Archiv für Sozialwissenschaft*, September 1910.)

Protokoll über die Expertise, betreffend das Arbeitsverhältnis der Automobilführer. (Wien, Hölder, 1910. 1.80 Mk.)

Burkard, O. — Ueber das Verhältnis von Jahreseinkommen und Miete in 200 Grazer Arbeiterfamilien. (*Archiv für soziale Hygiene*, Bd. VI, H. 1, 1910.)

Volksersparnisse in Deutschland und in England. (*Deutsche Arbeiter Zeitung*, 2. Oktober 1910.)

The work of the national consumers' league. (*Annals of Amer. Academy*, September 1910.)

Boulin, P. — Les indications de l'hygromètre et l'hygiène des ateliers. (*Revue scientifique*, 8 octobre 1910.)

14. — QUESTIONS AGRAIRES DEPUIS 1800.

Vogel. — Die nitrifizierende Energie des Bodens, ihre Bestimmung und Bedeutung für die Bodenfruchtbarkeit. (*Fühlings landwirtschaftl. Zeitung*, 15. September 1910.)

Fruwirth, E. — Formen des Pflanzenzüchtungsbetriebes. (*Fühlings landwirtschaftl. Zeitung*, 1. Oktober 1910.)

Goldschmidt, H. — Geschichte der Grundbesitzverteilung in den älteren östlichen Provinzen Preussens. (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, September 1910.)

Richardsen, Dr. A. — Die schwedische Rinderzucht. (*Landwirtschaftliche Jahrbücher*, H. 4/5, 1910.)

von Loë, F. — Organization und Erfolge der genossenschaftlichen Viehverwertung. (*Fühlings landwirtschaftl. Zeitung*, 15. Oktober 1910.)

Déchaud, Ed. — Du commerce des primeurs et des moyens de le faciliter. (Congrès des sociétés savantes de 1909, Rennes.)

Oldberg, O. — Ein Parteikongress über den Kleingrundbesitz. (*Die neue Zeit*, 14. Oktober 1910.)

Leonhard, R. — Das Grundbuchrecht des deutschen Bürgerlichen Gesetzbuchs im Dienste landwirtschaftlicher Interessen. (*Fühlings landwirtschaftl. Zeitung*, 15. Oktober 1910.)

Carleton, Prof. M. A. — The future wheat supply of the United States. (*Science*, 5 August 1910.)

15. — HISTOIRE DE L'ART.

Wigand, C. — Kunst und Intellekt. (*Sozialistische Monatshefte*, 27. Oktober 1910.)

Kretzschmar, J. — Kinderkunst und Urzeitkunst. (*Z. für pädagogische Psychologie*, 7/8 1910.

Baglioni, S. — Ein Beitrag zur Kenntnis der natürlichen Musik. (*Globus*, 20. Oktober 1910.)

Franchet, L. — Classification céramique. (*L'Homme préhistorique*, 1er septembre 1910.)

Tongue, M. H. — Bushman Paintings. (Oxford, Clarendon Press, 1909.) Br. 44.

von Reber, F., et Bayerdorfer, A. — Klassischer Bilderschatz. (München, Bruckmann, 1889, 12 Bd.)

Chefs-d'œuvre de la sculpture. (Paris, Calavas, 1895.)

Album du musée de sculpture comparée (Paris, Imprimerie nationale, 1896-1897, 5 vol.)

Dehio, G., et von Bezold, G. — Die kirchliche Baukunst des Abendlandes. (Stuttgart, Cotta, 1887, 5 Bd., Bd. 45 à Bd 49.)

Mesnil, J. — L'éducation des peintres florentins au xve siècle. (*Revue des idées*, septembre 1910.)

Simmel, G. — Michel-Angelo. Ein Kapitel zur Metaphysik der Kultur. (*Logos*, Bd. 1, H. 2, 1910.)

Aschenheim, Ch. — Der italienische Einfluss in der vlämischen Malerei der Frührenaissance. (Strassburg, Heitz, 1910. 3 Mk.) Br. 1920.

Flechtner-Lobach. — Die Volkskunst in Schweden. (*Globus*, 22. September 1910)

16. — HISTOIRE DES RELIGIONS.

Lang, A. — The origins of religion and other essays. (London, Watts, 1908. 0.90 Fr.)

Lang, A. — Star Myths. (*Origins of Religion*, 1908.)

Georg, W — Religion als Seelenkunst. (*Z. für Religionspsychologie*, 6, 1910.)

Thieme, K. — Zu Wundt's Religionspsychologie. (*Z. für Religionspsychologie*, Augustus 1910.)

Goblet d'Alviella, comte. — Religion et superstition de la vie. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1910.)

Amelineau, E. — Étude sur le chapitre XII du « Livre des Morts » de l'ancienne Égypte. (*Journal asiatique*, mai-juin 1910.)

Vernes, M. — La littérature prophétique en Israël. Un nouvel aspect des questions. (*Revue des idées*, 15 août 1910.)

Vanbeck, A. — La pénitence dans les écrits des premières générations chrétiennes. (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, septembre-octobre 1910.)

Loisy, A. — Le mythe du Christ. (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, septembre-octobre 1910.)

Riou, G. — Le bilan du modernisme. (*La Revue*, 15 juillet 1910.)

Guizard, G. — Le modernisme sociologique. (*Nouvelle Revue théologique*, février 1910.)

Renan, E. — L'avenir religieux des sociétés modernes. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Renan, E. — Du libéralisme clérical. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Troeltsch, E. — Die Zukunftsmöglichkeiten des Christentums. (*Logos*, Bd. 1, H. 2, 1910)

17. — HISTOIRE DU LANGAGE ET DE L'ÉCRITURE.

Maillet, A. — Les méthodes de la linguistique. (*Revue du mois*, août 1910.)

Renan, E. — La chaire de sanscrit au collège de France. (*Questions contemporaines*, 1883.)

Molenaar, Dr H. — Autour d'une langue internationale. (*La Revue*, 1er août 1910.)

18. — HISTOIRE DES LITTÉRATURES.

Gross, M. — Die akustischen Phänomene in der Lyrik Schillers. (*Z. für Aesthetik und allg. Kunstwissenschaft*, 5-4 1910.)

Lanson, G. — La méthode de l'histoire littéraire. (*Revue du mois*, octobre 1910.)

Lhoneux, J. — Le roman d'aujourd'hui. (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, no 4, 1910.)

19. — HISTOIRE DES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET MORALES.

Renan, E. — Philosophie de l'histoire contemporaine. (Dans ses *Questions contemporaines*, 1883.)

Loria, A. — La philosophie économique dans l'Italie contemporaine. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Boutroux. — La philosophie de Rudolph Eucken. (*Académie des sciences morales et politiques*, août 1910.)

Bouglé, C. — La première philosophie de Proudhon. (*Revue du mois*, octobre 1910.)

Mauge, F. — La philosophie scientifique comme système de valeurs. (*Revue philosophique*, octobre 1910.)

Reichel, H. — Hegels Sozialphilosophie. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Rosenthal, M. — Tendenzen der Entwicklung und Gesetze. (*Vierteljahrsschrift für Philosophie und Soziologie*, H. II, 1910.)

Husserl, E. — Logische Untersuchungen. I Prolegomena zur reinen Logik. (Halle, A. S. Niemeyer, 1900. 6 Mk.)

Karka, G. — Versuch einer kritischen Darstellung der neueren Anschauungen über das Ichproblem. (*Archiv für die gesamte Psychologie*, Bd. XIX, H. 2, 1910.)

Ostwald, W. — Zweck und Wert. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

20. — HISTOIRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE.

Fano, G. — Hypothèse sur les conditions déterminant la vitesse énergétique dans les organismes vivants. (Ext. de *Soc. de biologie*, 21 mai 1910.) Br. 6448.

Danneman, F. — Die Naturwissenschaften in ihrer Entwicklung und in ihrem Zusammenhang. I. (Leipzig, Engelmann, 1910. 9 Mk.)

Amelineau, E. — La cosmogénie de Thalès et les doctrines de l'Egypte. (*Revue de l'histoire des religions*, juillet-août 1910.)

Nernst. — Introduction à quelques principes fondamentaux de la physique moderne. (*Revue scientifique*, 22 octobre 1910.)

Mornet, D. — La victoire de l'histoire scientifique au XVIIIe siècle. (*Revue du mois*, octobre 1910.)

Borel, E. — La mécanique rationnelle et les physiciens. (*Revue du mois*, octobre 1910.)

Jaloustre, D. — L'évolution de la chimie d'après Ostwald. (*Revue des idées*, 15 octobre 1910.)

Perrin. — Le mouvement brownien. (Discussion de la thèse par Brunschvicq, Couturat et autres.) (*Bulletin de la Société française de philosophie*, mai 1910.)

Reinhold, E. T. — Der Weg des Geistes in den Gewerben. I. Arbeit und Werkzeug. (Leipzig, Hirschfeld, 1901. 6.60 Mk.)

Rousset, J. — L'évolution de la machine à écrire. (*Revue scientifique*, 10 septembre 1910.)

de Mortillet, A. — Le propulseur à crochet chez les anciens Péruviens. (*L'Homme préhistorique*, juillet-août 1910.)

21. — HISTOIRE DE L'ORGANISATION MILITAIRE.

Del Vecchio, G. — Il fenomeno della guerra et l'idea della pace. (Sassari, Dessi, 1909. 3.50 Fr.)

Delbrück, H. — Antike Kavallerie. (*Klio*, Bd. 10, H. 3, 1910.)

22. — HYGIÈNE, DÉMOGRAPHIE ET CRIMINOLOGIE.

Saleeby, C. W. — The methods of eugenics. (*Sociological Review*, October 1910.)

Schultze, E. — Der Aufschwung des öffentlichen Gesundheitswesens in den Vereinigten Staaten. (*Z. für soziale Medizin*, Bd. V, H. 4, 1910.)

Hoche, Dr. — Geisteskrankheit und Kultur. (Ext. de *Die Umschau*, 13. August 1910.) Br. 6444.

Grotjahn, J. — Das Problem der Entartung. (*Archiv für soziale Hygiene*, Bd. VI, H. 1, 1910.)

von Gruber, M. — Organization der Forschung und Sammlung von Materialien über die Entartungsfrage. (*Soziale Praxis*, 28. Juli 1910.)

Savorgnan, F. — Rassenkreuzung und Völkermischung bei den Eheschliessungen. (*Politisch-anthropologische Revue*, September 1910.)

Thurnwald, R. — Verbot von Mischehen in China. (*Archiv für Rassen und Gesellschaftsbiologie*, Mai-Juni 1910.)

Brentano, Prof. L. — The Doctrine of Malthus. (*Economic Journal*, September 1910.)

Growth of the German population. (*The Statist*, 17 September 1910.)

Prinzing, F. — Krankheits- und Sterblichkeitsverhältnisse nach dem Beruf in Leipzig. (*Z. für Sozialwissenschaft*, 10, 1910.)

Berkusky, J. — Volksvermehrung und Volksverminderung bei den Naturvölkern. (*Z. für Sozialwissenschaft*, 10, 1910.)

Sauzède, A. — Les naissances en France. (*Revue socialiste*, 15 septembre 1910.)

Bertillon, J. — Des causes de l'abaissement de la natalité et des remèdes à y apporter. (*Revue internationale de sociologie*, août-septembre 1910.)

de Molinari, D. — Le problème de la dépopulation. (*Journal des économistes*, 15 août 1910.)

des Cilleuls, A. — Étude expérimentale des rapports entre la natalité et la mortalité dans une même région. (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Bazeille. — Étudier dans les communes au-dessous de 5,000 habitants les variations subies par la population pendant les cinq derniers dénombrements. (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Porte, P. — Note sur les causes économiques ayant amené une diminution de la natalité à Monceau-les-Mines et à Autun (Saône-et-Loire). (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Dechaud, E. — Influence des conditions économiques sur la natalité en Océanie. (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Nourrisson, P. — L'extension du divorce dans les classes populaires. (*Académie des sciences morales et politiques*, août 1910.)

Esmein, de Franqueville et d'Haussonville. — Observations sur l'extension du divorce dans les classes populaires. (*Académie des sciences morales et politiques*, août 1910.)

Potthoff, Dr H. — Der wirtschaftliche Wert des Menschenlebens. (Ext. de *Neue Generationen*, 1910.) Br. 6459.

Grillet, L. — La question de l'alcoolisme dans les villes ouvrières. (Congrès des sociétés savantes, Rennes, 1909.)

Scheltema, J. F. — The opium question. (*American Journal of sociology*, September 1910.)

Hoffman, F. L. — Mortality from consumption in occupations exposing to municipal and general organic dust. (*Bulletin of the bureau of labor*, May 1909.)

Andrews, J. B. — Phosphorus poisoning in the match industry in the United States. (*Bulletin of the bureau of labor*, January 1910.)

Fischer, Dr. — Der Entwurf einer Liste der gewerblichen Gifte. (Frankfurt a. Main, Weisbrot, 1910.) Br. 6433.

Sommerfelde, Dr T. — Liste der gewerblichen Gifte mit Erläuterungen. (Jena, Fischer, 1910.) Br. 6456.

Friedrich, Dr W. — Die Phosphornekrose in Ungarn. (Jena, Fischer, 1910.) Br. 6457.

Zanger, H. — Ueber die Beziehungen der technischen und gewerblichen Gifte zum Nervensystem. (Berlin, Springer, 1910.) Br. 6458.

Igne, P. — Emploi du temps et régime dans les écoles de plein air. (IIIe Congrès international d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Balliet, T. — Open air school and the children who should benefit them. (IIIe Congrès international d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Lacable-Plantec. — Les écoles de plein air et les élèves qui doivent en bénéficier. (IIIe Congrès d'hygiène scolaire, Paris, 1910.)

Keller, D. — Schwierigkeiten der Fürsorgeerziehung. (*Z. für pädagogische Psychologie*, 10, 1910.)

Herlt, G. — Kinderelend und Kinderfürsorge in der Türkei. (*Soziale Praxis*, 13. Oktober 1910.)

Raecke. — Ueber Fürsorgeerziehung im Staate Neu-York. (*Z. für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, Bd. III, H. 2 und 3, 1910.)

Weygandt. — Ein Beitrag zur Fürsorgeerziehung. (*Z. für die Erforschung des jugendl. Schwachsinns*, Bd III, H. 2 und 3, 1910.)

Delitsch, J. — Ursachen der Verwahrlosung Jugendlicher. (*Z. für Kinderforschung*, September 1910.)

Duparc, A. — De wettelijke regeling van het armbestuur in Nederland sedert 1818, 1. (*De Economist*, October 1910.)

Cadoux, G. — L'accroissement de la circulation à Londres et à Paris. (*Journal de la Société de statistique de Paris*, octobre 1910.)

Most, O. — La cité allemande. (*Revue économique internationale*, septembre 1910.)

Mullins, C. W. - Londres. La cité géante. (*Revue économique internationale*, septembre 1910)

Mattyasovszky, N. — La cité rurale, parcellement et colonisation intérieure en Hongrie. (*Revue économique internationale*, septembre 1910.)

De Vuyst, P. — La famille rurale. Éducation agricole. Retour aux champs. Avantages de la vie à la campagne. (Congrès international d'éducation familiale, 1910.)

Mortality in back-to-back houses. (*Board of trade Labour Gazette*, September 1910.)

Hunt, M. B. — The housing of non-family groups of men Chicago. (*American Journal of sociology*, September 1910.)

Bellet, D. — La question du logement des familles nombreuses. (*L'économiste français*, 1er octobre 1910.)

Dufourmantelle, M. — Les cités-jardins et la réforme de l'habitation populaire. (*Revue économique internationale*, 15-20 septembre 1910.)

Album de photographies et plans d'habitations à bon marché construites en Belgique. (Bruxelles, Caisse générale d'épargne et de retraite, 1910.)

Schneickert. — Das Für und Wider der Todesstrafe. (*Archiv für Kriminalanthropologie*, Bd. 38, H. 1-2, 1910.)

Ellwood, C. A. — Has crime increased in the United States since 1880. (*Journal of crim. Law and Criminology*, September 1910.)

Bolster, W. — Adult probation, parole and suspended sentence. (*Journal of crim. Law and Criminology*, September 1910.)

Griffin, F. W. — Insanity as a defense to crime; with especial reference to the Thaw case. (*Journal of crim. Law and Criminology*, July 1910.)

Pasteyn, F. — L'émigration grecque. (*Bulletin de la Société royale de géographie*, mai-juin 1910.)

Emigration to Canada. (*The Economist*, 6 August 1910.)

Die Binnenwanderungen nach dem Quittungskartenaustausche der bayerischen Versicherungsanstalten. (*Reichs-Arbeitsblatt*, 21. September 1910.)

Rotering. — Der Bettel als antisoziale Erscheinung. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

23. — DROIT.

Castillejo y Duarte, J. — Kohlers Philosophie und Rechtslehre. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Friedrich, J. — Kritische Beiträge zur Lehre von der Strafrechtsschuld. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

von Kostanecki, A. — Dantes Philosophie des Eigentums. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Huber, M. — Die soziologischen Grundlagen des Völkerrechts. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Kohler, J. — Rechtsvergleichende Skizzen. (*Z. für vergleichende Rechtswissensehaft*, Bd. XXIV, H. 1, 1910.)

Draganescu, G. — Quellen des rumänischen Rechts. (*Z. für vergleichende Rechtswissenschaft*, Bd. XXIV, H. 1, 1910.)

Neubecker, F. K. — Schwedisches Recht. (*Z. für vergleichende Rechtswissenschaft*, Bd. XXIV, H. 1, 1910.)

Neubecker, F. K. — Ein Versuch der Kodifikation westrussischen Rechts. (*Z. für vergleichende Rechtswissenschaft*, Bd. XXIV, H. 1, 1910.)

Goldmann, E. — Der Stab als Rechssymbol. (*Deutsche Literaturzeitung*, 8. Oktober 1910.)

Mathieu, E. — Le droit pour l'individu et pour la société. (*Revue internationale de sociologie*, juillet 1910.)

Heine. — Zwei Jahre Vereinsgesetz. (*Sozialitische Monatshefte*, 8. September 1910.)

Julliot, C. L. — De l'abus du droit dans ses applications à la locomotion aérienne. (*Revue des idées*, 15 août 1910.)

Pascaud, H. — La circulation des automobiles et la responsabilité pénale et civile de leurs conducteurs et propriétaires. (*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* [section des sciences économiques et sociales], Paris, 1908.)

Rundstein, S. — Streik, Aussperrung und Tarifvertrag. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Weigelt, K. — Zur rechtlichen Beurteilung des Tarifsvertrags. (*Z. für Staatswissenschaft*, H. 4, 1910.)

Rundstein, S. — Der gewerbliche Arbeitstarifvertrag und sein Verhältnis zum inneren Vereinsrecht. (*Z. für das gesamte Handelsrecht*, Bd. 8, H. 4, 1910.)

Arena, P. — La responsabilità giuridica nella coppia criminale. (*Rivista penale*, Sett. 1910.)

24. — POLITIQUE.

Conacher, H. M. — The State as an agent for securing distributive Justice. (*Economic Review*, 15 October 1910.)

Franke, Th. — Staatstreue Erziehung, staatsbürgerliche Belehrung

und politische Bildung. (*Zeitung für experimentelle Pädagogik*, 4, 1910.)

Esmein, A. — La Chambre des lords et la démocratie. (*Académie des sciences morales et politiques*, septembre 1910.)

Rignano, E. — Le socialisme. (*Revue socialiste*, 15 octobre 1910.)

Kampffmeyer. — Kultursolidarität und Klassenkampfgedanke. (*Sozialistische Monatshefte*, 8 September 1910.)

Cunow, H. — Zum Verständnis der Marx'schen Forschungsmethode. (*Die neue Zeit*, 30. September 1910.)

Hurwicz, E. — Der Marxismus in Russland. (*Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, Oktober 1910.)

Leygue, R — L'évolution d'une ville (Toulouse, 1887-1910). (*Revue scientifique*, 20 août 1910.)

Tawney, R. H. — Municipal enterprise in Germany. (*Economic Review*, 15 October 1910.)

25. — ÉCONOMIE POLITIQUE GÉNÉRALE.

Liefmann, R. — Hermann Heinrich Gossen und seine Lehre. (*Jahrb. für Nationalökonomie und Statistik*, August 1910.)

Amonn, A. — Der Gutsbegriff in der theoretischen Nationalökonomie. (*Z. für Volkswirtschaft*, IV-V, 191 .)

Rachfahl, F. — Nochmals Kalvinismus und Kapitalismus. (Ext. de *Internationale Wochenschrift*, 28. Mai 1910.) Br. 6442.

Bellom, M. — L'économie politique et l'art. (*Revue économique internationale*, août 1910.)

Pigou, Prof. A. C. — Producers' and consumers' surplus. (*Economical Journal*, September 1910.)

26. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

Clow, F. R. — Sociology in normal schools. (*American Journal of Sociology*, September 1910.)

Tenney, A. — Recent advances in sociology. (*Pol. Science Quart.*, September 1910.)

Olphe-Galliard, G. — Philosophie et science sociale. (*Science sociale*, août-septembre 1910.)

Rousiers, P. de. — Le rôle et les limites de la science sociale. (*Science sociale*, août-septembre 1910.)

Salomon, A. — Die soziale Idee in der Weltanschauung des 19. Jahrhunderts. (*Soziale Praxis*, August 1910.)

Burger, A. — Ethnologie und Entwicklungspsychologie. (*Z. für Religionspsychologie*, 6, 1910.)

Kautsky, K. — Vermehrung und Entwicklung in Natur und Gesellschaft. (Stuttgart, Dietz, 1910 1.50 Mk.)

Innere und äussere Kultur. (*Deutsche Arbeitgeber-Zeitung*, 4. September 1910.)

Bogulawski, E — La société et la civilisation. (*Revue internationale de sociologie*, juillet 1910.)

Bernard, L. L. — The transition to an objective standard of social control. (*American Journal of sociology*, September 1910.)

The Sociological Review

(The Organ of the Sociological Society)

Articles by the leading Sociologists in England, the Continent and America, on Politics, Education, Philanthropy, Religion, etc.

ACTING EDITOR, MR. S. K. RATCLIFFE

Published for the Sociological Society, 21, Buckingham St. Strand London W. by SHERRATT and HUGHES, London, 33, Soho Square, W. Manchester at the University Press. Price 2/6 net, quarterly.

Annual Subscription, Post Free. 11/6.

SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
BRUXELLES